

Renonçant à un accord préalable sur le futur régime

M. Gorbatchev se donne treize mois pour évacuer l'Afghanistan

Arrêter la « gangrène »

La « gangrène » afghane — pour reprendre une expression utilisée lundi soir 8 février par M. Gorbatchev — va-t-elle pouvoir être vaincue ? La question n'est plus hypothétique. La déclaration du secrétaire général soviétique, dont le ton est parfois extrêmement direct, lève en effet plusieurs obstacles sur la voie d'une solution de la crise afghane.

Trois points sont à souligner tout particulièrement dans ce texte qui ne justifie même plus l'intervention soviétique par le sacro-saint « devoir internationaliste » de la langue de bois : pour la première fois, M. Gorbatchev propose une date précise pour le début du retrait de l'armée rouge — le 15 mai — et fixe à dix mois la durée de l'opération, étant entendu, comme le demandaient les Américains, que les retraits les plus importants auront lieu dans la première phase. Autre nouveauté de taille : le retrait soviétique, qui pourra être supervisé par les Nations unies, ne dépendra pas de la formation d'un hypothétique gouvernement de coalition à Kaboul.

Les concessions faites par M. Gorbatchev sont soumises à une condition : que les négociations pakistano-afghanes, qui vont reprendre le 2 mars à Genève, sous l'égide du médiateur de l'ONU, M. Cordovez, aboutissent. Que veut dire par là le secrétaire général ? Essentiellement une chose : le retrait soviétique ne doit pas se transformer en débâcle pour les contingents de l'armée rouge, qui ont déjà subi bien assez de pertes.

Il faut donc que le Pakistan accepte de fermer son territoire aux armes qui alimentent la résistance et qu'il canalise le retour au pays des millions de réfugiés afghans installés sur son territoire. Il faut aussi, pour Moscou, que les États-Unis ne décident à mettre un terme à leur aide, qu'ils cessent en particulier les livraisons des fameux « Stingers », ces missiles sol-air qui sont pour beaucoup dans la défaite militaire subie par l'URSS.

On saura très certainement à quel s'en tenir sur tous ces points avant le 2 mars. Ces dossiers seront en effet au menu des conversations que MM. Shultz et Cheverdin ont eues à Moscou du 21 au 23 février. Jusqu'à présent, les Soviétiques demandaient que l'arrêt de l'aide américaine à la résistance prenne effet bien avant le début des opérations de retrait. Les Américains, quant à eux, n'envisagent un tel geste que lorsque le départ de l'armée rouge apparaîtra comme « irréversible ». Remarquons simplement à ce stade que M. Gorbatchev a évité lundi soir d'être trop spécifique.

Il est peu probable malheureusement qu'un accord définitif ramène la paix en Afghanistan : le départ des Soviétiques, même s'il constitue une « première » dans l'histoire du communisme, va sans doute se traduire par de sanglants règlements de comptes non seulement entre les gens de Kaboul et la résistance, mais aussi entre les différentes tendances de cette dernière. Ce n'est pas là le souci de M. Gorbatchev : il songe surtout à épargner des éprouvés supplémentaires à son pays. Mais l'égoïsme sacré n'est pas le propre des grandes puissances.

M 0147-02100-4.50 F
3790147004500 02100

M. Gorbatchev a annoncé, le lundi 8 février, que les troupes soviétiques se retireraient en dix mois d'Afghanistan, à partir du 15 mai en cas d'accord avant le 15 mars lors des négociations de Genève. Mardi, le médiateur de l'ONU, M. Diego

Cordovez, a déclaré que les pourparlers indirects entre Kaboul et Islamabad reprendraient le 2 mars. Il a ajouté qu'un « consensus » entre Afghans s'était réalisé sur un « gouvernement élargi » à Kaboul. Washington a réagi favorablement.

LIRE

- La déclaration de M. Gorbatchev.
- La guerre vue d'URSS, par Sylvie Kauffmann.
- Histoire d'un échec, par Jean-Claude Pomonti.
- Les commentaires de Washington, par Jan Krauze.
- Huit ans de conflit.

(Pages 2 à 4)



Le rapport des historiens

Les silences du lieutenant Waldheim

Le rapport de la commission internationale d'historiens chargée de faire la lumière sur le passé militaire du président autrichien, M. Kurt Waldheim, dans la Wehrmacht pendant la seconde guerre mondiale, a été remis, lundi 8 février, à Vienne, au gouvernement autrichien ainsi qu'au chef de l'Etat.

VIENNE de notre envoyé spécial

L'ambiance à Vienne, lundi soir 8 février, était électrique. La présence dans la capitale viennoise d'une foule de journalistes venus de toutes les capitales occidentales soulignait, s'il le fallait, l'enjeu du moment. Malgré l'absence d'accusation contre M. Waldheim, les nerfs des responsables politiques autrichiens étaient à fleur de peau.

Le rapport remis par la commission (1) était, il est vrai, à double détente : s'il lave pratiquement le président autrichien de toute responsabilité directe dans des crimes de guerre, il affirme en revanche qu'il a été en position d'avoir « une vue large et approfondie de ce qui se passait sur les fronts, et notamment dans les Balkans », ce qu'il a longtemps

nié. Il relève que l'ex-lieutenant Waldheim n'a jamais, que l'on sâche, protesté contre les exactions dont il a été le témoin, et lui reproche enfin ouvertement d'avoir constamment cherché à cacher la vérité sur ce qu'il savait.

Ces conclusions ont immédiatement donné lieu à des interprétations divergentes de la part de M. Waldheim et de ses partisans. D'une part, un chancelier social-démocrate Franz Vranitzky, d'autre part.

Apparaissant dans la soirée à la télévision, le président autrichien s'est déclaré « heureux de cette clarification », c'est-à-dire d'être reconnu non coupable personnellement d'actes criminels. Estimant que le fait d'avoir su quelque chose ne pouvait être assimilé à une culpabilité, il a rejeté formellement toute idée de démission.

HENRI DE BRESSON.
(Lire la suite page 3.)

(1) La commission dont les travaux ont duré deux mois comprend le professeur Hans Rudolf Kantor (Suisse), président, le brigadier-général James L. Collins Jr (Etats-Unis), les professeurs Gerald Fleming (Grande-Bretagne) et Manfred Messerschmidt (RFA), le docteur Jean Vanvelkenhuyzen (Belgique) et le professeur Jehuda Wallach (Israël). Une septième personnalité a également participé aux travaux comme expert permanent : le professeur Hagen Fleischer (Grèce).

La « Générale » ne pourra pas augmenter son capital

Leçon belge pour l'Europe

Le tribunal de commerce de Bruxelles a confirmé, le mardi 9 février, ses premiers jugements, déclarant non légale l'augmentation de capital décidée par la Société générale de Belgique pour se défendre de l'OPA de Carlo De Benedetti. Par ailleurs, la commission bancaire devait décider, dans la soirée du 9 février, de la validité de cette offre publique d'achat. En dehors des péripéties juridiques, cette tentative de contrôle et les mécanismes de défense mis en place serviront de référence à l'Europe entière.

Si les mouvements qui entourent les actions de la Société générale de Belgique défraient la chronique depuis plus de trois semaines dans l'Europe entière, c'est évidemment qu'il ne s'agit pas seulement d'une histoire belge. Même si la « vieille dame » du 30, rue Royale contrôle effectivement le tiers de l'économie belge dans l'énergie, les services financiers, les métaux, la chimie, le diamant ou le ciment. Même si l'histoire de cette société, qui battit monnaie avant même la création de l'Etat belge et qui fut l'instrument de la

politique personnelle de Léopold II au Congo, se confond avec l'histoire du royaume, avec la splendeur passée des pionniers Stanley ou Jadco et les difficultés de l'après-Congo prolongées par la crise mondiale.

Inconsciemment, l'on sent bien dans l'Europe du Sud que cette tentative de prise de contrôle marque la fin d'une époque et la venue d'un capitalisme moins feutré à laquelle la France elle aussi devra s'adapter.

En Belgique, bien des choses vont changer, et c'est heureux. On ne saurait oublier que les commissaires aux comptes professionnels n'ont été rendus obligatoires qu'il y a deux ans. Or que l'absence de participation des actionnaires aux assemblées tient à l'émergence d'un « actionariat populaire » (bourgeois serait plus exact) avant la lettre, dont les placements de père de famille étaient récompensés par des dividendes élevés payés à Luxembourg pour éviter le fisc (d'où l'absentéisme).

Cet actionariat, si fidèle soit-il, n'est pas insensible aux sirènes des « raldiers ». A 4 400 francs belge l'action (730 francs français), cours atteint le 8 février, qui pourrait lui en faire grief ?

BRUNO DETHOMAS.
(Lire la suite page 28.)

Les affrontements dans les territoires occupés

David contre David

par ANDRÉ FONTAINE

« Je ne saurais y avoir de paix sans les Palestiniens. C'est une erreur grave et aux conséquences imprévisibles que d'ignorer ou d'écarter ce problème. » Ainsi s'exprimait Anouar el-Sadate dans le discours qu'il a prononcé le 20 novembre 1977 devant le Parlement israélien et devant des dizaines de millions de téléspectateurs à travers le monde pour enterrer la hache de guerre avec le sionisme.

Le général Rabin, à l'époque, avait salué dans la démarche du président égyptien « un acte politique absolument général », et chacun a pu voir sur son petit écran l'extrême émotion qui s'est emparée de Golda Meïr lorsqu'elle a entendu le successeur de Nasser déclarer : « Jusqu'ici, nous vous avons rejetés. Nous avions nos raisons et nos revendications, c'est vrai. Jusqu'ici, nous vous avons appelés le soi-disant Israël, c'est vrai [...], mais aujourd'hui je vous dis... et je déclare au monde entier, que nous occupons de vivre avec vous, de vivre dans une paix permanente fondée sur la justice. »

L'Egypte a tenu parole. Sadate a payé de sa vie ce formidable acte de courage et de lucidité. Mais Moubarak a poursuivi dans la même ligne, et il a eu la satisfaction, après le sommet d'Amman, à la fin de l'an dernier, de voir de nombreuses

capitales arabes mettre fin au boycottage qu'avait entraîné le discours de la Knesset.

De l'événement, Israël a tiré un avantage énorme : il n'a plus rien à craindre désormais sur son front sud. Comme la Syrie est incapable de lui faire la guerre toute seule, comme l'Irak est pris tout entier par la guerre du Golfe, comme la Jordanie l'a reconnu en fait, à défaut de l'avoir fait en droit, l'Etat juif a cessé d'être assiégé. Mais c'est à ce moment-là qu'il découvre, apparemment à sa grande surprise, l'existence, dans les territoires occupés, d'une force de résistance dont l'ampleur justifie pleinement l'avertissement de Sadate.

L'emploi des mots occupation et résistance blesse — et on les comprend, au souvenir des épreuves subies — bien des cœurs juifs. Il suffit d'ailleurs de voir les reportages de la télévision sur la répression à Gaza ou en Cisjordanie pour se convaincre que les jeunes soldats israéliens, contraints, par l'absence de forces de police spécialisées, à essayer de maintenir l'ordre, ne sont pas des SS : ils détestent le travail qu'on leur fait faire, même s'il leur arrive de se laisser aller à des brutalités que la presse de Jérusalem et de Tel-Aviv est la première à dénoncer.

(Lire la suite page 6.)

Les caucuses de l'Iowa

Républicains : M. Dole
Émporte sur M. Bush.
Démocrates : victoire de M. Gephardt.

PAGE 4

La candidature de M. Barre

Réactions aigres-douces au RPR et ironiques au PS.

PAGE 7

Industries médicales

Un rapport dénonce le gâchis des aides publiques en France.

PAGE 10

Télémechanique

Le personnel hostile à l'OPA de Schneider.

PAGE 30

Opéra de la Bastille

Les ateliers de décor seront construits.

PAGE 34

Images par ordinateur

Un marché en expansion.

PAGE 13

Le sommaire complet se trouve en page 34

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

- Un si doux hiver : le bourgeonnement de la végétation s'en trouve activé. Attention au coup de gel !
- Coup de fil en vol : les satellites de télécommunication vont permettre aux passagers de téléphoner à bord des avions.
- Étalons du froid : comment fabriquer des « cracks » à partir d'embryons de cheval congelés.
- Luxation de la hanche : revoir la prévention de cette fréquente malformation.

Pages 17 à 19

Dictionnaire historique des FRANCS-MAÇONS

Jean-André FAUCHER

Dictionnaire historique des FRANCS-MAÇONS

Jean-André FAUCHER, grand spécialiste de la franc-maçonnerie, auteur de « La Franc-maçonnerie et le pouvoir de la Révolution à nos jours » a écrit un dictionnaire révisé de quelque 3 000 francs-maçons français qui ont joué un rôle notable du XVIII^e siècle à nos jours.

On y trouve des présidents de la République, des cochers de ministres et de députés, mais aussi des princes, des généraux, des journalistes et même des prêtres. De Sade, croisé de Louis XVI, cobalte avec le régicide Fouquier, des socialistes comme Charles Hornu, André Leignot, Guy Pessier, André Lhéris, avec des RPR ou des UDF comme André Rossat, Alain Davaud, André Rossi.

PERRIN



Diplomatie

des troupes soviétiques d'Afghanistan

L'histoire d'un échec

C'est le 27 décembre 1979, voilà donc plus de huit ans, que les troupes soviétiques interviennent massivement en Afghanistan. Tandis qu'une division de parachutistes s'empara des principaux centres - la capitale et les grandes bases militaires - des troupes motorisées occupent les axes routiers stratégiques, opérant leur jonction à Kandahar.

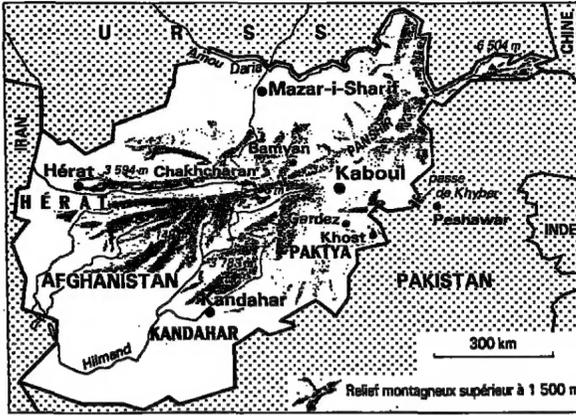
Cette occupation provoque un tollé sur la scène internationale, l'Occident redoutant notamment une percée soviétique sur le Golfe. Le président Carter décrète un embargo sur les livraisons de céréales à l'URSS et décide le boycottage des Jeux olympiques de Moscou. Mais, tout en exprimant leur « profonde préoccupation », les Européens jugent nécessaire la poursuite du dialogue avec Moscou.

1982 voit le redoublement des combats avec de grandes offensives soviéto-afghanes. La plus grosse opération a lieu dans la vallée du Panshir, dont les Soviétiques s'assurent le contrôle partiel. Mais les résistants répliquent en procédant à des attaques à l'intérieur des villes, y compris dans Kaboul.

Fin septembre, des centaines de Soviétiques pénètrent à l'intérieur du tunnel de Salang - sur la principale route vers la frontière soviétique - dans des conditions encore indéterminées. A l'étranger, les pressions se multiplient en faveur d'un retrait militaire soviétique. Mais l'avènement d'Andropov, après la mort de Brejnev, ne modifie pas l'attitude de Moscou. Divisés, les résistants ne sont associés à aucune discussion.

Après cette date, Gorbatchev va élaborer une nouvelle stratégie. A Kaboul, Karmal s'affaie, « pour raisons de santé », devant le chef du Khâd, Najibullah, en avril 1986. Une triple offensive se prépare. Les Soviétiques procèdent au « retrait ». A l'automne, de quelque six mille soldats.

Dans les couloirs de l'ONU, Moscou bataille ferme pour tenter d'embrayer ses pertes de voix, enregistrées d'une année sur l'autre. Sur le plan militaire, un ultime effort est entrepris pour conforter Najibullah et ses troupes. Le Khâd devient le pivot militaire du régime de Kaboul. Enfin, une politique de « réconciliation nationale » est élaborée, avec



armisties et *Jirgas* (assemblées traditionnelles). C'est la politique de la « paix des braves ».

Mais, dans l'intervalle, un élément a fait rapidement basculer l'équilibre en faveur des mouvements de résistance : l'intervention des stingers (de fabrication américaine) et des bloupipes (de fabrication britannique), légères missiles antiaériens d'une efficacité redoutable et très maniables. La suprématie aérienne de l'armée rouge est durablement mise à l'épreuve. Les hélicoptères armés - principal atout de la contre-guérilla - sont paralysés. Les bombardements doivent se maintenir à haute altitude. Des pans entiers du pays se retrouvent ainsi à l'abri des attaques soviétiques.

Fin 1987, la stratégie soviétique débouche sur un échec. A l'ONU, Moscou a encore perdu du terrain (une seule voix, mais qui suffit à prouver que l'hostilité à l'égard de l'intervention n'est pas démentie). Sur place, les troupes soviétiques assurent la sécurité de leurs camps et de quelques axes routiers.

Les opérations coups de poing sont de plus en plus le fait de commandos d'élite basés en territoire soviétique. La bataille pour Khost, ces dernières semaines, a illustré cette impuissance. On estime à quelque vingt mille hommes les effectifs engagés par Moscou - sans parler de ceux de Kaboul - pour rouvrir la route Gardes-Khost, pendant quelques jours, afin de ravitailler une garnison assiégée pratiquement depuis le début de la guerre. Cette route est, de nouveau, coupée.

Sur le terrain, en 1980, la résistance s'organise dans les montagnes. Mais les Soviétiques, dès la fin de l'année, ont déjà du mal à tenir les villes et ont subi une première défaite dans les défils menant à la vallée du Panshir. Sur le plan politique, c'est l'époque de la politique frontaliste à Kaboul : la primauté du Parti communiste s'accommode d'ouvertures, il est vrai sans grand effet, dans toutes les directions.

Brejnev ayant déclaré que « le processus révolutionnaire en Afghanistan est irréversible », en octobre 1980, ce pays de quelques quinze millions d'habitants n'est plus dans la guerre tandis que les réfugiés continuent d'affluer en Iran et surtout au Pakistan. En 1981, les Soviétiques lancent de grandes opérations pour dégager les villes.

Des millions de réfugiés

La tactique soviétique va cependant évoluer sur le terrain. Moscou lance des offensives de « pacification » dans les campagnes, avec, comme corollaire, les premières interventions de commandos chargés d'opérations ponctuelles. Le Khâd - KGB afghan - est renforcé et deviendra par la suite une armée autonome, beaucoup plus efficace que la solidesque peu motivée de Kaboul.

Fin 1983, une trêve de six mois est négociée avec le commandant Massoud, chef de la résistance dans le Panshir. La pacification marque ailleurs quelques points. Entre-temps, l'Assemblée générale de l'ONU continue de réclamer - par 116 voix contre 20 en novembre 1983 - le retrait des forces étrangères d'Afghanistan.

1984 marque un nouveau tournant de la guerre avec un redoublement des offensives soviétiques : intervention massive de bombardements aériens et de l'artillerie, les Soviétiques systématiquement la politique de la terre brûlée. Les destructions sont considérables, notamment dans le Panshir et le Hérat.

Les incidents de frontière se multiplient avec le Pakistan, qui abrite la plus grosse masse de réfugiés et arme la résistance. Des milliers de jeunes Afghans, destinés à former les cadres du parti, sont envoyés en URSS y poursuivre leurs études. On compte déjà près de trois millions de réfugiés au Pakistan et sans doute un million en Iran.

Fin 1984, pour la première fois, l'hiver ne marque pas un répit dans

A Peshawar (Pakistan), les mouvements de résistance tentent de s'unir, mais deux tendances se dégagent : d'un côté, ceux que l'on appelle les « fondamentalistes » et, de l'autre, les « modérés ». Sur le plan militaire, la situation semble se stabiliser alors que l'impasse diplomatique est totale : Moscou justifie son intervention en parlant de « guerre non déclarée que les mercenaires entraînés par les impérialistes et les légionnaires mènent contre le gouvernement légitime » de Kaboul.

En novembre 1981, cependant, l'Assemblée générale de l'ONU mandate son secrétaire général pour organiser des discussions entre l'Afghanistan, l'Iran et Kaboul. Téhéran refusant d'y participer, cette initiative déboucha, en 1984, sur les discussions « indirectes » de Genève, sous l'égide des Nations unies, entre Islamabad et Kaboul.

1984 marque un nouveau tournant de la guerre avec un redoublement des offensives soviétiques : intervention massive de bombardements aériens et de l'artillerie, les Soviétiques systématiquement la politique de la terre brûlée. Les destructions sont considérables, notamment dans le Panshir et le Hérat.

Les incidents de frontière se multiplient avec le Pakistan, qui abrite la plus grosse masse de réfugiés et arme la résistance. Des milliers de jeunes Afghans, destinés à former les cadres du parti, sont envoyés en URSS y poursuivre leurs études. On compte déjà près de trois millions de réfugiés au Pakistan et sans doute un million en Iran.

Fin 1984, pour la première fois, l'hiver ne marque pas un répit dans

Offre au prix coûtant dans le cadre de la Croisade en faveur du livre d'art de tradition.

À l'initiative de Jean de Bonnot, la Croisade en faveur du livre d'art de tradition a pour but la défense et la promotion du beau livre comme autrefois où la noblesse des matériaux et la qualité de leur mise en œuvre font valoir de façon durable et belle les grands textes de notre patrimoine littéraire. La présente offre au prix coûtant est une invitation à la redécouverte du livre d'art et la démonstration qu'un tel livre peut être réalisé pour un prix raisonnable.

Une reliure plein cuir de mouton de pays de la meilleure qualité, douce au toucher, fine à l'odorat, voluptueuse au regard, travaillée à la main exactement comme autrefois, sert d'écrin à ce chef-d'œuvre. Le dos et la tranche supérieure sont rehaussés à la feuille d'or véritable et dix autres détails de fabrication soulignent le caractère "fait main" de ce précieux volume in-octavo (14x21 cm).

Ce superbe livre vous est pourtant offert au prix coûtant tant est grand le souci de Jean de Bonnot de satisfaire ses fidèles lecteurs.

Le papier est un vergé chiffon inaltérable, fabriqué uniquement pour mes livres et sur mes indications.



GARANTIE A VIE

Il vaut mieux avoir peu de livres mais les choisir avec goût. Les beaux livres donnent à l'amateur éclairé des satisfactions inépuisables. Jean de Bonnot ne publie que des œuvres de qualité, soignées dans les plus petits détails. Elles prennent de la valeur chaque année car l'or véritable et le cuir embellissent en se patinant avec le temps. C'est pourquoi Jean de Bonnot s'engage à racheter ses ouvrages au souscripteur pour le même prix et à n'importe quel moment.

Sait-on que pour ce livre d'art Jean de Bonnot a utilisé un minimum de 51 cm² de feuille d'or pur titrant 22 carats ?

Jean de Bonnot

BON OFFRE EXCEPTIONNELLE EN REMERCIEMENT

à envoyer à JEAN DE BONNOT
7, Faubourg Saint-Honoré - 75392 Paris Cedex 08

Je souhaite profiter de votre offre exceptionnelle me proposant "Les Lettres de mon Moulin" en un volume in-octavo (14x21cm), relié plein cuir à l'or fin 22 carats.

Je vous prie de trouver ci-joint mon règlement soit 92,00F (+ 13,50F de frais de port).

Si ce livre ne me convient pas, je vous le renverrai dans son emballage d'origine, dans les dix jours, et je serai aussitôt remboursé.

Nom..... Prénoms.....

Adresse complète.....

Code postal..... Ville.....

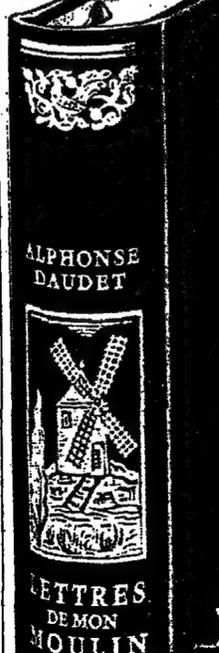
Signature.....

Cette offre exceptionnelle pourra être suspendue à tout moment sans préavis.

Revivez le monde merveilleux de la Provence, respirez tous ses parfums, réchauffez-vous sous son soleil incomparable en lisant les immortelles

"Lettres de mon Moulin" d'Alphonse Daudet

illustrées sur les lieux mêmes par des artistes de l'époque.



De la Crau à l'Estérel, du Luberon à la Camargue, 24 contes merveilleux, sensibles ou malicieux.

Tous sont justement célèbres. Qui ne connaît l'Arlesienne dont s'inspire Bizet et dont le sujet fut donné à Daudet par Frédéric Mistral? Qui ne fut charmé ou ému par la Chèvre de Monsieur Seguin, par l'Agonie de la Sémillante ou par la Mort du Dauphin? Qui ne prit un malin plaisir à la lecture des Trois Messes Basses, de l'Elisir du Révérend Père Gaucher, du Curé de Cucugnan, de la Mule du Pape qui garda sept ans, en réserve, son fatal coup de sabot!

Ces sujets pittoresques et mouvementés appelaient l'illustration. Alors je m'en suis donné à cœur joie et c'est chaque page que j'ai voulu décorer d'images sensibles que le texte vient habiller à l'ancienne et avec à-propos. Pour cela, j'ai retrouvé les épreuves de deux maîtres graveurs de l'époque dont le trait réaliste, incisif et vivant est un enchantement. Le plaisir des yeux vient s'ajouter à celui de l'esprit pendant près de 400 pages.

Dix ans de crise et d'affrontements

1978

- 27 avril : le prince Mohammed Daoud est renversé et tué. Un Conseil révolutionnaire présidé par Mohammed Taraki prend le pouvoir. Les affrontements font trois mille morts. M. Karmal devient vice-premier ministre et une « résistance islamique » prend les armes.
- 6 juillet : M. Karmal est nommé ambassadeur à Prague.
- 17 août : échec d'une tentative de coup d'Etat.

1979

- Mars : soulèvement dans la région de Hérat. Environ trente mille morts. Hafizullah Amin nommé premier ministre.
- 16 septembre : coup d'Etat du premier ministre Hafizullah Amin et assassinat du chef de l'Etat, Mohammed Taraki.
- 27 décembre : intervention militaire soviétique. Le 28, Hafizullah Amin, assassiné, est remplacé par M. Karmal, nommé président du Conseil révolutionnaire.

1980

- 14 janvier : l'ONU demande le « retrait immédiat, inconditionnel et total des forces étrangères ». Elle réitérera ce vote chaque année.
- 27 janvier : union de mouvements de résistance en une « Alliance islamique ».
- 22 février : manifestations anti-soviétiques à Kaboul. Loi martiale et couvre-feu. Au moins trois mille morts. Le contingent soviétique est estimé par les Occidentaux à 120 000 hommes.

1981

- 8 et 9 septembre : violentes manifestations à Kaboul après le rappel des réservistes.

1982

- Février : M. Diego Cordova nommé médiateur de l'ONU dans le conflit.
- Avril : offensive de la résistance dans le Paktia.

1983-1985

- Mai-juin : offensive soviétique au Panshir.
- 16 août : premiers pourparlers, à Genève, sous la médiation de l'ONU, entre Kaboul et le Pakistan.
- 30 octobre : « accident » dans le tunnel de Salang. Plus de mille morts, dont sept cents militaires soviétiques.

1986

- 4 mai : limogeage officiel de Karmal, remplacé par Najibullah, chef du Khâd (police secrète).
- Octobre : retrait de six régiments soviétiques. La livraison de missiles anti-aériens, fournis à la résistance, provoque des pertes sérieuses soviétiques.
- Décembre : Najibullah lance sa politique de « réconciliation nationale ».

1987

- 15 janvier : proclamation d'un cessez-le-feu unilatéral par Kaboul et d'une amnistie. Ces décisions sont sans lendemain.
- Décembre : A Washington, où il rencontre M. Reagan, M. Gorbatchev annonce que Moscou a pris la décision politique de retirer ses troupes. Début de l'offensive soviétique pour rouvrir la route Gardes-Khost.

1988

- Janvier : la route Gardes-Khost est rouverte pendant quelques jours par les Soviétiques.
- 8 février : M. Gorbatchev annonce que le retrait militaire soviétique s'amorcera, sous condition, le 15 mai et s'étalera sur dix mois.
- 8 février : le médiateur de l'ONU annonce que la dernière session des pourparlers de Genève entre Kaboul et Islamabad s'ouvrira le 2 mars.

éral du PC du prochain favorable ont été réun

Washington : un pas vers

Dix ans de crise et d'affrontements

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente au Palais de Justice d'ÉVRY, le MARDI 23 FÉVRIER 1988 à 14 heures
APPARTEMENT
 au 1^{er} étage
 de deux pièces, entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c., rangement - C.A.V.E.
LES ULIS (91)
 1, avenue de Normandie
MISE A PRIX : 59 000 F
 S'adresser à M^{me} Jeanne-Claude BRENIER, avocate à ÉVRY (Seine-et-Marne), 3, place du Rouillon, tél. 60-77-51-00.

Vente au Palais de Justice d'ÉVRY, le MARDI 23 FÉVRIER 1988 à 14 heures
APPARTEMENT
 au rez-de-jardin
 de deux pièces, entrée, cuisine, salle d'eau, w.-c., rangement - C.A.V.E.
LES ULIS (91)
 1, avenue de Normandie
MISE A PRIX : 59 000 F
 S'adresser à M^{me} Jeanne-Claude BRENIER, avocate à ÉVRY (Seine-et-Marne), 3, place du Rouillon, tél. 60-77-51-00.

Vente sur saisie Palais de Justice CRÉTEIL (94), le JEUDI 25 FÉVRIER 1988 à 9 h 30
LOTS TROIS LOGEMENTS avec cave et UNE CHAMBRE avec cave à CACHAN
 (Val-de-Marne), 50 et 50 bis, rue Camille-Desmoulins
MISES A PRIX :
 1^{er} lot 60 000 F - 2^e lot 79 000 F - 3^e lot 20 000 F - 4^e lot 20 000 F
 S'adresser à M^{me} Th. MAGLO, avocat, 4, allée de la Toison d'Or à CRÉTEIL (94000) TEL. 43-87-18-96.

Vente au Palais de Justice de CRÉTEIL, le JEUDI 25 FÉVRIER 1988 à 9 h 30
PAVILLON à VITRY-SUR-SEINE (94)
 sur un terrain de 313 m² - MISE A PRIX : 350 000 F S'adresser à M^{me} Geneviève BENS-BILLARD, avocate au barreau de Val-de-Marne, 169, avenue Aristide-Briand, 94150 CACHAN, TEL. 46-63-16-31.
 Sur les lieux pour visiter le MARDI 16 FÉVRIER 1988 à 16 h 30.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à CRÉTEIL le JEUDI 25 FÉVRIER 1988 à 9 h 30
UN APPARTEMENT de 5 p. princ. à CACHAN (94)
 6 et 8, rue de la Citadelle - Au 2^e étage - PARKING au sous-sol
M. à prix 150 000 F S'adresser à M^{me} S. TAGNET, avocate à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94), 20, rue Jean-Jaures, tél. 47-06-94-22 - M^{me} J.-E. GAENASSIA, avocate à PARIS-17^e, 5, rue Marguerite, tél. 42-27-11-36. - Tous avocats pr. Trib. grande instance de CRÉTEIL. Sur les lieux pour visiter.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice d'ÉVRY le MARDI 23 FÉVRIER 1988, à 14 heures
UN PAVILLON à BAULNE (91)
 3, rue de l'Essonne
 comprenant : rez-de-chaussée, 1 pièce et cuis. - Étage, 3 pièces, jardin.
 Cadast. sect. AL 172 pour 206 m² et 173 pour 34 m²
M. à prix 200 000 F Eschéries par minist. d'avocats près le Trib. de grande instance d'ÉVRY - RENSEIGNEMENTS à S.C.P. VASLOT, BOURGEOIS, VIALA, avocats, 61, rue Saint-Spirite à CORBEIL, tél. 64-96-34-68. Au greffe du Trib. de grande instance d'ÉVRY où le cahier des charges est déposé.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice PARIS le MARDI 18 FÉVRIER 1988 à 14 heures
à PARIS-15^e, 66, rue de l'Amiral-Roussin
 à l'ÉTUDE DE VITRY-LA-VILLE, 1, rue de la Chapelle, 2^e étage, deux vols
LA NUE PROPRIÉTÉ de 5 APPARTEMENTS
 compr. chacun 3 pièces principales avec cave, situés aux 1^{er}, 2^e et 3^e étages
 Mises à prix : 1^{er} lot 50 000 F, 2^e lot 50 000 F, 3^e lot 50 000 F, 4^e lot 50 000 F, 5^e lot 50 000 F
LA PLEINE PROPRIÉTÉ d'un APPARTEMENT
 de 3 pièces principales au 4^e étage avec cave - Mise à prix 150 000 F
 S'adresser à M^{me} W. DRIGUEZ, avocate, 6, rue Saint-Philippe-du-Roule à PARIS-8^e TEL. 42-25-13-20.

Vente au Palais de Justice à NANTERRE le JEUDI 18 FÉVRIER 1988 à 14 heures
UN APPARTEMENT à VANVES
 (HAUTE-SEINE) - Dans un immeuble
 4, rue Jean-Jaurès et 91, rue Jean-Bleuzen
 de 3 pièces, 10^e étage - Cave et parking
LIBRE DE LOCATION
MISE A PRIX : 500 000 F
 S'adresser à M^{me} WISLIN, avocate, 7, avenue de Madrid à NEUILLY (Hauts-de-Seine), tél. 47-47-25-30
 et à M^{me} CONSTENSOUX, avocate, 19, rue Ampère à PARIS-17^e, tél. 47-43-33-68. A tous avocats postulant près le Tribunal de grande instance de NANTERRE.

DOMAINE CONSULTATION EN VUE DE LA VENTE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
 M&I et son b&I appartenant à l'Etat à PARIS-16^e
 32, avenue du Président-Kennedy
 Cad. sect. 1602 C F n° 14 - Dénocté « PARC DE PASSY », d'une superficie approximative 27 000 m²
 Actuellement occupé par le ministère de l'Équipement, de l'Énergie, de l'Industrie et des Transports.
 Le cahier des charges fixant les conditions générales de cette vente pourra être consulté le 15 FÉVRIER 1988 de 9 heures à 18 heures à la Direction des Services Fonciers de PARIS : 25-27, place de la Madeleine, 75008 PARIS, tél. 42-66-91-40, poste 1788.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 25 FÉVRIER 1988 à 14 h 30
APPARTEMENT à PARIS-16^e
 98, avenue Raymond-Poincaré et 14, rue Léonard-de-Vinci
 au 7^e étage, de 4 pièces principales - Cave au 2^e sous-sol
Mise à prix : 4 000 000 de francs
 S'adresser pour tous renseignements à M^{me} Marguerite CASTEL, avocate à PARIS-8^e, 5, rue du Renard, TEL. 42-74-50-66.
 Au greffe des ordres du Tribunal de grande instance de PARIS. A tous avocats près le Tribunal de grande instance de PARIS et sur les lieux pour visiter le 23 février 1988 de 14 heures à 15 heures.

Vente sur licitation au Palais de Justice de VERSAILLES, le MARDI 23 FÉVRIER 1988 à 9 h 30
COMMUNE DE LA CELLE-SAINT-CLOUD (YVELINES)
 33, résidence Élysée-II
Premier lot : APPARTEMENT DE 92 m²
 au 4^e étage (possibilité de profession libérale) - LIBRE
Deuxième lot : UN GARAGE (ouvert)
MISES A PRIX : 1^{er} lot, 500 000 F - 2^e lot, 35 000 F
 (avec faculté de réunion des deux lots)
 Cabinet de M^{me} Xavier SALONIE, avocate, 19, rue Saint-Sophie, 78000 VERSAILLES tél. 39-58-01-69.

Diplomatie

Après la déclaration de M. Gorbatchev sur le retrait d'Afghanistan

Espoir et réserves à Moscou

MOSCOU
 de notre envoyée spéciale

Trois intellectuels soviétiques de sensibilités différentes nous ont livré leurs premières impressions sur la proposition de M. Gorbatchev.

L'académicien Andreï Sakharov, qui fut envoyé en exil à Gorki en 1980 pour avoir protesté contre l'intervention en Afghanistan, est d'avis que M. Gorbatchev en octobre 1988 : « C'est une proposition très importante, très constructive, d'un grand sérieux. C'est la première fois que Mikhaïl Gorbatchev avance des détails concrets. Nous avons maintenant un grand espoir que cette page tragique de notre histoire puisse être tournée... Je trouve particulièrement important qu'il ne lie pas le retrait des troupes à la formation d'un gouvernement de coalition à Kaboul et qu'il envisage de faire appel aux forces de l'ONU. »

L'historien Roy Medvedev : « Je ne crois pas à un accord à Genève. Je ne crois pas que les pays occidentaux soient prêts à cesser leur aide à la résistance afghane. En outre, la Chine, l'Iran, n'ont rien dit. Je ne suis pas très optimiste... Bien sûr, tout le monde souhaite un retrait et, en particulier, les dirigeants soviétiques. Mais les conditions ne sont pas réunies, les Occidentaux ne sont pas prêts à les accepter. »

Lev Timofeïev, ancien député politique libéré en février 1987, rédacteur en chef du bulletin indépendant Refarandum : « Il faudrait d'abord réviser ouvertement et sincèrement la société soviétique tous les détails du conflit, et notamment comment il a commencé. La déclaration de Gorbatchev en est le début. Nous pensons d'autre part qu'un règlement pacifique de l'indépendance de l'Afghanistan doit se faire sous supervision internationale. Gorbatchev fait allusion à un appel aux forces de l'ONU, mais sans entrer dans les détails. S'il est sérieux là-dessus, alors c'est une proposition très constructive et nous sommes prêts à la soutenir. »

Asie

Les combats frontaliers entre le Laos et la Thaïlande

Le pourrissement d'un différend localisé

Vientiane a affirmé, lundi 8 février, avoir abattu deux appareils de l'armée de l'air thaïlandaise, ce qui porte à quatre le total des chasseurs-bombardiers thaïlandais abattus depuis le début du conflit frontalier entre les deux pays, à la mi-décembre. Bangkok a cependant qualifié cette information de « démentie de tout fondement ».



L'étoile indique la zone des combats

BANGKOK
 Correspondance

Des dizaines de morts, des centaines de blessés, un constant duel d'artillerie, au moins un bombardier F-5 thaïlandais abattu, la situation est en train de pourrir sur la frontière entre la Thaïlande et le Laos. L'ardoise est lourde pour ce qui ne semblait, au départ, qu'une sombre querelle entre fraudeurs.

Tout a commencé en mai 1987. Une routine lucrative associant alors des officiers de la province laotienne de Sayaboury à des négociants thaïlandais qui allaient de l'autre côté de la frontière couper du bois. Mais quelquefois, quelque part, a oublié ou refusé de payer le prix. Du côté laotien, on s'est fâché. Au fil des mois, la situation s'est dégradée. De mai à novembre 1987, une succession de brefs coups de main opposèrent des forces para-militaires des deux pays. Les civils faisaient en général les frais de ces heurts dont, à Bangkok, on n'attendait guère les échos.

L'incident le plus grave survint au début du mois d'août, lorsque deux cents soldats laotiens furent irrésistiblement attirés par le petit village de Ram-Khao, considéré comme faisant parti de la province thaïlandaise de Pitsanuloke. Ils furent repoussés après quelques jours de combat. Mais, en novembre, l'armée thaïlandaise « découvrit » que plusieurs compagnies laotiennes s'étaient retranchées à cinq kilomètres de là, sur trois collines. L'obscur incident de départ était devenu une affaire d'État.

Vientiane, cartes à l'appui, affirme alors que ses troupes étaient en terre laotienne et entendait rester sur place. Fort d'un jeu de cartes encore plus fourré, d'origines française, américaine et soviétique, Bangkok rétorque que la Thaïlande était disposée à la conciliation, mais

que l'armée populaire du Laos devait se retirer de son territoire.

Depuis novembre, l'armée royale thaïlandaise pilonne les collines où s'accrochent des troupes laotiennes. Canons de 105 mm et 155 mm, bombardements aériens de plus en plus fréquents, assauts répétés de « rangers », puis récemment, de soldats de la troisième armée, dont c'est la zone d'opération, rien n'y fait. Les Laotiens, qui ont l'avantage du terrain, tiennent bon (le Monde daté 3-4 janvier).

Du point de vue géographique, la thèse de Bangkok semble la plus solide. Outre les cartes, il y a la coutume. C'est ainsi qu'à l'époque où le Parti communiste de Thaïlande (PCT) tenait la région, ses alliés du Pathet-Lao avaient pour ordre formel de ne pas franchir la frontière traditionnelle, celle qu'aujourd'hui Vientiane conteste.

Le gouvernement laotien dénonce chaque jour avec vigueur les « violations du Laos communiste par les seigneurs de guerre de la troisième armée ». Le Laos a également proposé des discussions sans préconditions.

A Bangkok, l'ancien premier ministre Kukrit Pramoj, au franco-

parler influent, a publiquement demandé pourquoi il fallait tant de temps à l'armée pour déloger les intrus. « Puisque les militaires ont laissé les troupes laotiennes s'installer chez nous, ils ne devraient pas tergiverser sur les moyens », a déclaré Kukrit il y a quelques jours. C'était une allusion à peine déguisée aux propos conciliants du commandant en chef de l'armée de terre, le général Chaovalit, qui avait affirmé ne pas vouloir brusquer les choses par égard pour les « cousins » laotiens.

Depuis, le premier ministre Prem Tinsulanonda, les diplomates occidentaux en poste à Bangkok puis, finalement, le général Chaovalit lui-même, se sont rendus sur place. « Notre patience est à bout, qu'on ne s'étonne pas si nous finissons par franchir le Mékong pour mettre fin à cette incursion », a déclaré ce dernier, durcissant le ton. Le Mékong constitue, sur des centaines de kilomètres, la frontière naturelle entre les deux pays.

Des sources militaires estiment les pertes thaïlandaises à près de cent morts et plus de trois cents blessés. Les pertes laotiennes ont été évaluées par le général Chaovalit à deux cents morts.

Fin janvier, le ministre thaïlandais des affaires étrangères, Siddhi Savetvata, a déclaré qu'il suspendait ses efforts diplomatiques jusqu'à un retrait total des troupes laotiennes. Mais, de son côté, l'Union soviétique a, le 3 février, suggéré des discussions entre le Laos et la Thaïlande.

Les silences du lieutenant



L'armée du Pathet-Lao

« Il n'est pas impossible que, découvrant la ténacité des soldats laotiens et la faiblesse relative de l'armée thaïlandaise, certains socialistes n'y aient vu une bonne occasion de trop d'intransigeance dans la question cambodgienne », nous a déclaré une source diplomatique évoquant la visite assez surprenante qu'a effectuée, à la fin décembre, au Laos, M. Viktor Chebrikov, le patron du KGB.

Dans l'immédiat, cette épreuve d'endurance est devenue un test décisif pour le général Chaovalit. Ce dernier, dont l'ambition avouée est de faire de l'armée thaïlandaise une force plus efficace et moins tentée par les jeux politiques, est jusqu'à présent considéré comme le successeur le plus probable de l'actuel premier ministre Prem.

JACQUES BEKAERT.

Amériques

ÉTATS-UNIS : les caucuses de l'Iowa

- Républicains : M. Dole l'emporte sur M. Bush
- Démocrates : victoire de M. Gephardt

Le sénateur du Kansas Robert Dole a remporté lundi 8 février une victoire pas vraiment attendue, mais probante, dans les caucuses républicains de l'Iowa, tandis que l'ex-« télévangéliste » Marion « Pat » Robertson causait la surprise en battant le vice-président George Bush pour la deuxième place.

M. Dole a obtenu 37 % des suffrages, contre 25 % à M. Robertson et 19 % à M. Bush.

Chez les démocrates, le représentant du Missouri Richard Gephardt émergeait en tête d'une course très serrée, obtenant 27 % des voix après dépeuplement des votes dans 70 % des circonscriptions, devant le sénateur de l'Illinois Paul Simon (24 %) et le gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis (21 %).

Gary Hart
 le grand perdant

Le pasteur noir Jesse Jackson était crédité de 11 % et l'ex-gouverneur de l'Arizona Bruce Babbitt de 9 %. Le grand perdant était M. Gary Hart, qui n'obtenait qu'environ 1 %, alors qu'il avait été la révélation de l'Iowa en 1984 lors de la dernière élection présidentielle. Le septième candidat démocrate, M. Albert Gore, avait préféré, lui, faire l'impasse sur l'Iowa.

M. Bush, qui est toujours en tête des sondages à l'échelle nationale, a admis sa défaite de bonne grâce dans ce premier test majeur de la course à l'investiture pour l'élection présidentielle de novembre prochain.

Jurant qu'il est « un luttueur » et qu'il allait « revenir », il a promis de travailler dur pour l'emporter mardi prochain dans la seconde épreuve,

par les médias au gagnant de l'Iowa. Selon la tradition, en effet, beaucoup de vainqueurs de l'Iowa ont figuré parmi les finalistes de l'élection, côté démocrate. Quant à M. Simon, libéral classique de style Rooseveltien, il garde toutes ses chances grâce à sa bonne deuxième place.

Mais le vrai vainqueur pourrait être Michael Dukakis, qui termine troisième très près des deux premiers, à une semaine des primaires du New-Hampshire, Etat voisin du sien et dans lequel il est largement en tête des sondages.

Serein, ce centriste d'origine grecque qui mise sur ses compétences de gestionnaire - il se targue notamment d'avoir restauré l'économie du Massachusetts - a estimé que ce bon résultat loin de ses bases était « la preuve que sa campagne est forte dans tout le pays », ce que les sondages tendent à confirmer. S'il gagne le New-Hampshire, il sera l'homme à suivre du Parti démocrate avant le « super-mardi » du 8 mars lors du vote des Etats du Sud. - (AFP.)

Celle-ci a pour la première fois montré sa force dans un Etat important, et plusieurs commentateurs estimaient lundi soir que les états-majors de ses concurrents devaient commencer à s'inquiéter.

Royannant, l'homme qui naguère expliquait tous ses actes par la volonté divine et se dit en croisant pour restaurer la morale en Amérique, s'est déclaré confiant et déterminé à refaire la même opération dans tous les autres Etats.

Du côté démocrate, Richard Gephardt et Paul Simon, tous deux originaires du Midwest dont fait parti l'Iowa et qui avaient fait un gros effort dans cet Etat, peuvent être satisfaits de leurs deux premières places.

Le discours de M. Gephardt, aux accents populistes et anti-establishment, taillé sur mesure pour l'électorat d'un Etat rural durement touché par la crise a eu du retentissement. M. Gephardt va bénéficier de l'énorme coup de projecteur réservé traditionnellement

à l'ancien premier ministre Prem.

à l'ancien premier ministre Prem.

Le Monde
 sur minitel
BOURSE :
 Un œil sur la cote, l'autre sur votre portefeuille
36.15 TAPEZ LEMONDE

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

Europe

Les silences du lieutenant Waldheim

(Suite de la première page.)

Chef du Parti conservateur OeVP et vice-chancelier du gouvernement de coalition avec les sociaux-démocrates, M. Alois Mock a rappelé pour sa part qu'à son avis la responsabilité de la commission se limitait à déterminer si le président avait commis ou non des crimes de guerre. Dans ces conditions, il a estimé que « la réponse est claire » et que « le reste n'a pas de raison d'être ». Evoquant les commentaires des historiens sur le comportement personnel de M. Waldheim, M. Mock a ajouté qu'il était « peiné » par leurs remarques critiques, déplorant que le mandat de la commission ait été à son avis outrepassé.

« Peiné », le chancelier Franz Vranitzky l'est aussi, mais pour des raisons diamétralement opposées. Après avoir reçu les historiens, le chancelier s'est présenté devant la presse avec M. Mock à ses côtés pour donner un premier commentaire à chaud. Constatant qu'il n'y avait pas de « responsabilité directe », M. Vranitzky a cependant ajouté : « Il y a beaucoup de remarques critiques sur l'activité concrète du président pendant sa période militaire, qui, comparées avec ce qui en avait été dit jusqu'ici, me peinent dans une certaine mesure. »

Les conséquences à tirer du travail de la commission devaient être examinées mardi 9 février, au cours du conseil des ministres hebdomadaire. Dans l'entourage de M. Mock, on se refusait lundi à dramatiser sur la différence de ton apparus entre le chancelier social-démocrate et son vice-chancelier.

Rien ne laissait prévoir à Vienne qu'elle puisse conduire à une rupture de la grande coalition qui gouverne l'Autriche depuis deux ans maintenant. Cette différence de ton traduit cependant l'obligation devant laquelle les deux partenaires de la coalition se sont trouvés de prendre plus clairement position qu'ils ne l'auraient peut-être souhaité eux-mêmes.

Même si, de l'aveu de certains membres de la commission, les conclusions de ce rapport ne révèlent aucun fait nouveau, elles ont apparemment surpris les responsables politiques par leur franchise. Le texte final du rapport comporte pourtant des modifications

dont on ignore si elles ont été imposées par le président Waldheim ou elles traduisaient un désaccord entre les historiens.

Le passage du document reprochant à M. Waldheim d'avoir tenu de passer sous silence des faits ayant trait à son passé soulignait ainsi, dans une première version, qu'il pouvait au moins

soumettre à trois réunions le président Waldheim, le chef du Parti conservateur, M. Mock, et le chancelier Vranitzky.

Lundi en fin d'après-midi les historiens ne disposaient toujours pas de la version finale imprimée du document. Renonçant à se rendre d'abord, comme prévu, au

critique morale », commentait seulement le *Kurier*.

Lundi matin, des déclarations du président du Congrès juif mondial, M. Bronfman, avaient déjà permis à M. Mock de faire diversion, en accusant le CIM de se livrer à des attaques honteuses contre l'Autriche, niant, avant même qu'elle ne soit connue, la signification des conclusions de la commission. M. Bronfman avait estimé que le président autrichien n'était qu'un « symbole » et que c'était le comportement de l'Autriche entière pendant la guerre qui était condamnable. Ces propos avaient amené les dirigeants du Parti social-démocrate eux-mêmes à s'élever contre des accusations jugées diffamatoires pour l'Autriche tout entière.

Réposte au Congrès juif mondial

Après le jeu de cache-cache que les historiens ont eu à mener ces dernières semaines pour tenter de récupérer — en vain — l'original du document qu'un historien yougoslave avait transmis à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, et qui accusait le lieutenant Waldheim d'avoir ordonné la déportation de quatre mille civils dans les Balkans en 1942, les propos de M. Bronfman venaient à point nommé pour permettre une fois de plus aux dirigeants conservateurs de faire valoir la thèse du complot international.

Si le rapport fournit à certains des arguments pour protester contre la responsabilité morale de M. Waldheim qui, comme le souhaitait lundi encore l'ancien chancelier socialiste Bruno Kreisky, devrait démissionner, rien ne permet cependant de supposer que pour l'instant il puisse faire changer d'avis une opinion publique restée jusqu'à présent accrochée à son « légalisme ». « Il y a un million de ces Waldheim en Autriche », constatait désabusé, un jeune avocat viennois lundi soir pour expliquer la difficulté de beaucoup d'Autrichiens de refuser de voir la vérité en face. 72 % de la population, selon un sondage publié la semaine dernière, continuait à estimer que, malgré les événements, le président doit rester en place.

HENRI DE BRESSON.



Extrait de *Profil*, hebdomadaire autrichien.

être reproché au président une « coresponsabilité morale ». Cette notion a disparu de la version finale.

« Une critique morale »

L'historien belge Jean Vanwelkenhuyzen indiquait lundi soir qu'il avait finalement jugé préférable de s'en tenir aux faits plutôt que d'émettre des jugements de valeur attaquant. Il a reconnu que certains de ses collègues, peut-être pour ne pas paraître trop tendres avec M. Waldheim, auraient préféré un texte plus dur. Toujours est-il que le rapport a suscité un véritable brauc-bas de combat à Vienne. Dès qu'ils en eurent entre les mains les premières ébauches, les dirigeants de l'OeVP s'étaient réunis de toute urgence pour en examiner les implications. Lundi matin un

siège de la présidence, ils arrivaient les mains vides faire état de leurs conclusions au chancelier et au vice-chancelier. Le président de la commission M. Hans-Rudolf Kurz, s'est entretenu ensuite avec M. Waldheim en lui faisant remarquer que toutes les conclusions à tirer ne lui plairaient certainement pas, mais la séance, indiquait-on, s'est déroulée dans une atmosphère courtoise.

Tout ce temps en revanche était utilisé par les dirigeants conservateurs pour préparer leur présentation de événements pour l'opinion publique. Avant même que les premiers exemplaires du rapport ne circulent sous le manteau, les éditions de la presse conservatrice publiaient, à Vienne, en fin d'après-midi, triomphalement Waldheim « blanchi ». « Un acquiescement sur les faits, une

Le rapport de la commission d'historiens

« Il s'est efforcé de faire oublier son passé militaire »

Dans son relevé de conclusions, la commission d'historiens souligne que, dans l'examen de la coresponsabilité de M. Waldheim dans des actions de guerre contraires au droit, « il faut [...] partir du fait que celui-ci avait des fonctions de l'état-major dans les Balkans, malgré son rang inférieur, un rôle certainement beaucoup plus important que celui d'un officier d'ordonnance de deuxième rang ».

Après avoir souligné que ces fonctions l'amenaient à avoir « une connaissance large et approfondie de ce qui se passait sur les fronts, notamment dans les Balkans », le document estime que cette connaissance « avait trait non seulement aux directives d'ordre tactique, stratégique et administratif, mais touchait dans certains cas également à des traitements et à des mesures qui étaient en contradiction avec le droit de la guerre et avec les principes fondamentaux de l'humanité ».

[...] La commission n'a pas connaissance d'un cas où Waldheim ait élevé une critique, une protestation ni quoi que ce soit contre une atteinte au droit, forcément connue de lui, pour tenter de l'empêcher ou du moins de l'atténuer.

La commission, souligne le rapport, n'accepte pas l'argument d'un « accomplissement du devoir ». [...] Même en guerre, le commandement

militaire n'a pas une valeur illimitée. La commission a compté dans ses recherches nombre de cas où des officiers avaient pris la responsabilité de contourner ou même de s'opposer à des ordres contraires au droit, sans avoir eu pour cela à subir des inconvénients trop grands.

« M. Waldheim, note encore la commission, avait pour excuse [...] que, pour un jeune officier d'état-major qui n'avait pas de pouvoir de commandement au niveau du groupe d'armée, les possibilités pratiques de contestation des ordres étaient très limitées et n'auraient selon toute vraisemblance, conduit à aucun résultat sensible. [...] Un tel comportement de Waldheim n'est pas connu ».

« La manière dont M. Waldheim a présenté son passé militaire, écrit en conclusion le rapport, ne correspond pas sur de nombreux points aux résultats du travail de la commission. Il s'est efforcé de faire oublier son passé militaire, et dès que cela ne fut plus possible, a tenté de le rendre anodin ».

« Cet oubli est, selon la commission, si fondamental, qu'elle n'a pu elle-même, pour son travail, obtenir aucune possibilité de coopération de la part de M. Waldheim ».

Boeing américain en 1985. — Le chite ébéniste Mohammed Hamadei, incarcéré à Francfort (RFA) depuis janvier 1987, a été formellement inculpé lundi 8 février pour le meurtre d'un « marine » américain lors du détournement d'un Boeing de la TWA en juin 1985, a annoncé un porte-parole du parquet de Francfort. Il a été également inculpé de détournement d'avion, de coups et blessures, de prise d'otages, de chantage, de vol aggravé et de détention illégale d'explosifs.

Les Etats-Unis avaient demandé l'extradition de « terroriste », mais la RFA avait décidé en juin 1987 de le faire juger par un tribunal ouest-allemand. — (AFP.)

POLOGNE

Découverte des restes de près de dix mille prisonniers de guerre italiens tués par les Allemands

Varsovie. — Les restes de près de dix mille prisonniers de guerre italiens, tués par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale, ont été découverts à proximité de la petite ville de Dablin, à quelque 130 kilomètres au sud-est de Varsovie, a annoncé, le lundi 8 janvier, l'agence PAP.

L'agence rapporte que ces restes ont été mis au jour lors de travaux de terrassement pour l'aménagement d'un « parc » qui devait « symboliser le martyre des peuples d'Europe pendant la seconde guerre mondiale ».

« Une douzaine de sacs d'os humains ont été découverts sous une mince couche de terre », a précisé PAP, en ajoutant que « de nombreux ossements trouvés à leurs côtés » prouvaient qu'il s'agissait de « prisonniers de guerre italiens ».

Selon PAP, les Allemands avaient, dès l'automne 1941, installé à Dablin de nombreux stalags où étaient détenus des juifs ainsi que des prisonniers de guerre soviétiques, français et, plus tard, des italiens.

Quelque 120 000 à 150 000 prisonniers de guerre soviétiques y ont été détenus, indique encore l'agence qui ajoute que près de la moitié d'entre eux « sont morts ou ont été exterminés » par les nazis.

Dans le stalag réservé aux italiens, il y avait 2 507 prisonniers de guerre et 7 765 autres sont venus ensuite grossir leurs rangs. « Les nazis ont bestialement exterminé plus de 10 000 de leurs anciens alliés », affirme l'agence.

Pour ce qui est des prisonniers de guerre français, PAP ne fait que signaler leur présence à Dablin mais n'apporte aucune précision à leur sujet. — (AFP.)

[Les restes retrouvés sont apparemment ceux de soldats italiens qui, en tant qu'alliés du III^e Reich, avaient été envoyés sur le front de l'Est pour combattre aux côtés des forces allemandes. Manquant d'armes au combat, en particulier pendant les rigoureux hivers russes, ils avaient été regroupés par les nazis dans des camps de prisonniers, où nombre d'entre eux furent ultérieurement exterminés.]

ITALIE : réclusion à perpétuité pour treize membres de la Mafia. — Treize membres de la Mafia impliqués dans une sanglante guerre des gangs à Milan, qui a duré une décennie et fait quarante-quatre morts, ont été condamnés à la réclusion à perpétuité lundi 8 février à l'issue du procès de cent neuf mafiosi en cours depuis un an. Soixante-treize autres accusés ont été condamnés à des peines de prison pour meurtre, trafic de stupéfiants, et extorsions de fonds ; quatorze ont été acquittés, huit ont vu leur sentence suspendue, et un a été annulé. — (Routier, UPI.)

RFA : Mohammed Hamadei inculpé pour le détournement d'un

Boeing américain en 1985. — Le chite ébéniste Mohammed Hamadei, incarcéré à Francfort (RFA) depuis janvier 1987, a été formellement inculpé lundi 8 février pour le meurtre d'un « marine » américain lors du détournement d'un Boeing de la TWA en juin 1985, a annoncé un porte-parole du parquet de Francfort. Il a été également inculpé de détournement d'avion, de coups et blessures, de prise d'otages, de chantage, de vol aggravé et de détention illégale d'explosifs.

Les Etats-Unis avaient demandé l'extradition de « terroriste », mais la RFA avait décidé en juin 1987 de le faire juger par un tribunal ouest-allemand. — (AFP.)

« Mondes en Devenir »

ACADIE
La guerre de Cent Ans des Français d'Amérique aux Antilles et en Louisiane
1670-1700
Robert SAUVAGEAU
Préface de Maurice DUBOIS
15,5 x 24 cm - 254 p.
9 cartes - 175 F
Berger-Levrault
5, rue Auguste-Conte - 75006 PARIS

Une année scolaire aux U.S.A. avec Eurolangues

15 à 18 ans
Famille + High School
Plus de 18 ans
Collège
documentation sur demande
35, bd des Capucines 75002
Paris Téléphone (1) 42.61.53.35

Jacques ATTALI

Au propre et au figuré

140 F
556 pages

La longue épopée, à travers les millénaires, les pays, les mœurs, de la propriété, ce phénomène constant. Un livre tout à fait passionnant... Jean-Pierre Elkabbach Europe 1

FAYARD

Proche-Orient

Les manifestations des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza

La vague de violences a gagné le milieu rural

JÉRUSALEM
de notre correspondant

De mémoire de nationaliste palestinien, on avait rarement vu cela : « *Parti des camps de réfugiés, le soulèvement dans les territoires occupés a ensuite gagné les villes, Ramallah, Naplouse, et il mobilise maintenant des villages de campagne, ce qui est sans précédent dans l'histoire du mouvement national.* » L'auteur de ce commentaire est un notable de Hébron, le docteur Ahmed Hamzè Natché, la militante et un long passé de militant nationaliste derrière lui. Ce médecin francophone d'origine, le 8 février, une liste d'une dizaine de villages des environs de Hébron, « *des bourgades où il ne s'était jamais rien passé depuis vingt ans* » et qui, tout à tour, ont eu « *leurs barricades* » ou « *leurs manifestations* ». Le cas le plus dramatique fut celui de Beit-Ummar, où, la veille, trois Palestiniens avaient été tués dans un affrontement avec l'armée.

Cette extension de la vague de violences en milieu rural, on pouvait également l'observer la semaine passée dans la région nord de la Cisjordanie, aux environs de Naplouse. Là aussi, au cœur de collines austères et désolées, quelques « *shabab* » (jeunes) harraient routes et chemins, dans des localités ne comptant guère plus d'une demi-douzaine d'habitants. Le docteur Natché y voit « *une politisation croissante de la population palestinienne en général.* » Propos militants, sans doute, mais qui sont confirmés par les responsables de l'administration des territoires occupés. Ils observent, eux aussi, ce phénomène avec étonnement : traditionnellement, le nationalisme palestinien avait pour places fortes les camps, les universités et les villes. Deux mois après le début des troubles en Cisjordanie et à Gaza, les tracts sont aussi distribués à la campagne — preuve supplémentaire que le mouvement, au départ largement spontané, a été

puissamment relayé par les militants. Il n'en reste pas moins apparemment très décentralisé et nombre d'observateurs sont sceptiques quant à l'existence d'une mystérieuse structure clandestine qui orchestre la ronde des manifestations.

« *Ce qui est très clair et très nouveau sur le terrain, observe le docteur Natché, c'est la collaboration*

Il affirme encore que si les grèves dans le commerce sont si largement suivies — elles étaient à peu près totales lundi en Cisjordanie et à Jérusalem — cela n'est pas dû aux pressions exercées sur les propriétaires : « *Ceux-ci, dit-il, ne supportent plus le poids de la fiscalité israélienne.* » Le fait est que les tracts (les vrais), distribués depuis le début du mouvement, ont tou-

jours mentionné en bonne place cette « *question fiscale* ». Le regard que le docteur Natché porte sur les événements est celui d'un nationaliste convaincu. Il n'en est pas moins partagé par nombre d'observateurs israéliens. Ils sont passagers de larges secteurs de la population palestinienne, sans l'impact des événements, par émulation naturelle (il faut faire aussi bien que le camp ou le village d'à côté) ou encore du fait de la répression.

Rumeurs et démentis

Celle-ci a donné lieu lundi — jour relativement calme — à une série d'informations alarmantes sui-

Il affirme encore que si les grèves dans le commerce sont si largement suivies — elles étaient à peu près totales lundi en Cisjordanie et à Jérusalem — cela n'est pas dû aux pressions exercées sur les propriétaires : « *Ceux-ci, dit-il, ne supportent plus le poids de la fiscalité israélienne.* » Le fait est que les tracts (les vrais), distribués depuis le début du mouvement, ont tou-

jours mentionné en bonne place cette « *question fiscale* ». Le regard que le docteur Natché porte sur les événements est celui d'un nationaliste convaincu. Il n'en est pas moins partagé par nombre d'observateurs israéliens. Ils sont passagers de larges secteurs de la population palestinienne, sans l'impact des événements, par émulation naturelle (il faut faire aussi bien que le camp ou le village d'à côté) ou encore du fait de la répression.

D'autre part, une autopsie a établi que la mort, samedi, à Gaza, d'un autre adolescent (Le Monde du 9 février) que sa famille avait imputé à un passage à tabac, était en fait due à une maladie dont le jeune homme souffrait depuis plus d'un an.

Enfin, la police enquête sur le cas d'un Palestinien tué par balle lundi matin dans un passage à tabac, à Kfar-Kaddum, près de Naplouse, alors qu'aucune force militaire ne se trouvait dans la localité. Les résidents de Kaddum ont accusé les colons israéliens de ce meurtre, et la police n'exclut aucunement cette hypothèse.

ALAIN FRACHON.

Le coût du maintien de l'ordre

Le gouvernement israélien a déjà englouti « *plusieurs centaines de millions de dollars* » dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza, a rapporté, lundi 8 février, le quotidien israélien *Yedioth Aharanot*, qui publie le coût de la panoplie d'un militaire chargé de disperser des manifestations.

Le casque, avec visière : 128 dollars.

Le gilet pare-balles : 308 dollars.

Le masque à gaz : 38,5 dollars.

La matraque : de 7 à 10 dollars, « *selon la qualité du bois* ».

La grenade lacrymogène : 32 dollars.

La grenade fumigène : 19 dollars.

Un chargeur de 15 balles de couteau : 8,5 dollars.

Plusieurs milliers de soldats israéliens ont été déployés dans les territoires occupés depuis le début des troubles, le 8 décembre (l'armée refuse de donner des chiffres précis), et les militaires font un usage massif des grenades lacrymogènes et des balles de couteau. — (AFP.)

qui s'est instaurée entre le courant islamiste et les nationalistes laïques (ceux de l'OLP), deux groupes qui, par le passé, avaient plutôt tendance à se combattre.

« *Pour le moment, les divergences ont été mises de côté, afin de se débarrasser de l'occupation* », poursuit le docteur Natché ; il assure que personne ne conteste « *le leadership de l'OLP* » et qu'il a rarement vu une « *pareille unité* » entre les différentes tendances de l'organisation. Il en veut pour preuve que les « *services* » israéliens auraient, selon lui, récemment tenté de recruter les anciens villages en faisant circuler des tracts — faux — portant la signature des communistes et dénonçant les islamistes. « *Cela n'a trompé personne* », assure le docteur Natché.

David contre David

(Suite de la première page.)

Il ne manque pas d'ailleurs de responsables pour en être conscients. « *Si les israéliens, sous le masque d'une occupation temporaire, dénie indéfiniment les droits politiques de base aux Palestiniens, ils auront une démocratie de la race des maîtres* », écrit, par exemple, Meron Benvenisti, ancien maire adjoint de Jérusalem, dans un récent numéro de *Newweek* (1), sous le titre : « *Israël's Apocalypse Now* ».

« *Il faut retirer tout espoir aux Arabes, qu'ils acceptent la paix ou le désespoir* », nous avait dit une jeune femme, il y a déjà longtemps, au cours d'un voyage dans l'Etat hébreu. Trop de dirigeants israéliens l'ont cru, certains sans doute le croient encore. Toute l'histoire est là, pourtant, pour prouver que seules durent les paix acceptées, ce qui signifie le contraire d'imposées : la victoire enivre le vainqueur, mais à peine est-elle acquise que déjà s'activent les forces de la revanche.

L'Europe a connu ce va-et-vient des triomphes et des défaites. Si elle est en paix aujourd'hui, c'est parce que les combattants s'y sont épuisés et que ses peuples ont perdu, de ce fait, comme disait l'un de nos vieux amis, qui fut l'un des premiers diplomates de l'Etat d'Israël, Emilie Najjar, « *le goût de mourir collectivement* ». Le drame, c'est qu'il semblait avoir perdu, en même temps, l'ambition qui a fait de ce continent, pendant deux millénaires, le centre du monde...

Ce « *goût de mourir collectivement* », il n'a pas disparu en Orient, à voir le nouveau massacre des Innocents qui se perpétue à la frontière irako-iranienne, la vietnamisation de l'Afghanistan, le suicide, encouragé de l'extérieur, du Liban. A voir le nouveau tour pris par la résistance palestinienne. Les dévouements d'avions, les prises d'otages, les attentats terroristes contre des populations civiles, révoquent l'opinion. Mais aujourd'hui le pays de David se voit affronté par des jeunes qui se donnent, en risquant leur vie, le visage de David, et il suffit de lire la presse nord-américaine pour voir à quel point les milieux les plus favorables à la cause sioniste en sont troublés.

« *Le sentiment se répand, déclarait au Monde, il y a tout juste un an, le roi Hussein de Jordanie, que si quelque chose n'est pas fait rapidement [pour chercher une issue au problème palestinien], on se trouvera dans une situation psychologique telle qu'il apparaîtra que tout est perdu. Toute la région s'enfoncera alors dans un profond abîme, avec des risques d'éruption qui ne seront pas facilement circonscrits* » (2). C'était bien vu. Le mouvement qui s'est déclenché en Cisjordanie et à Gaza ne va pas s'arrêter de sitôt. Le seul moyen de l'enrayer, c'est de négocier, de

rendre un espoir à ceux à qui l'on n'en propose aucun.

Cant fois, mille fois, on en a parlé. Y compris dans les accords de Camp David entre Begin, Carter et Sadate. Il y était prévu qu'après une période transitoire de cinq ans « *une autorité autonome* » librement élue serait mise en place et qu'une « *puissante force de police locale* » serait levée. L'Assemblée générale des Nations unies, le conseil européen, ont reconnu le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Valéry Giscard d'Estaing a parlé, alors qu'il présidait la République, de « *peuple palestinien* ». Brejnev et Jimmy Carter ont employé l'un et l'autre, à propos des Palestiniens, cette même expression de « *foyer national* », dont l'acceptation par lord Balfour, en 1917, a bénéficié du peuple de Moïse, a entraîné le retour de trois millions de juifs sur la terre de leurs ancêtres.

Tout le monde sait, tout le monde sent qu'à moins d'envisager une guerre de Cant Ans, que la fécondité des Palestiniens promet à elle seule de rendre de plus en plus âpre, il faudra bien que chacun des deux camps prenne son parti un jour de l'existence de l'autre. Divers indices montrent qu'à l'intérieur de chacun des camps en question beaucoup en sont persuadés. Mais, des deux côtés, on attend toujours de l'autre qu'il fasse le premier pas.

Yasser Arafat se sent quitte parce qu'il a déclaré à la tribune des Nations unies, le 13 novembre 1974 : « *Je suis venu ici portant d'une main le rameau d'olivier et de l'autre mon fusil de révolutionnaire. Ne laissez pas le rameau d'olivier tomber de ma main* ». Mais, c'était après avoir dit, dans le même discours : « *Agissons ensemble [...] afin que de mon côté je rentre avec mon peuple pour vivre avec ce juif combattant [NDR : Ahud Adiri, emprisonné en Israël pour avoir prononcé un Etat démocratique palestinien] et avec ses camarades [...] dans le cadre d'un seul pays démocratique où chrétiens, juifs et musulmans vivront dans un Etat fondé sur une base de justice, d'égalité et de fraternité* ». Après avoir fait adopter par le douzième Conseil national palestinien, en juin 1974, une résolution engageant l'OLP « *à lutter contre tout projet d'entité palestinienne dont le prix serait la reconnaissance de l'ennemi* ».

« *Faire semblant de croire que les propositions de Yasser Arafat ne remettent pas en question l'existence d'Israël n'est qu'une hypocrisie de plus dans cette tragique affaire* : comment ne pas partager l'opinion que François Mitterrand exprimait alors dans un entretien avec le *Nouvel Observateur*. Israël, de son côté, s'en tient à ce que déclarait Menahem Begin, le 19 mars 1979, lors du début de ratification des accords de Camp David : « *Israël ne reviendra jamais aux fron-*

tières d'avant la guerre de juin 1967. Israël ne permettra jamais et empêchera que soit créé un Etat palestinien en Cisjordanie, Jérusalem, une et réunifiée, restera pour l'éternité la capitale d'Israël. »

Deux nations pour une même terre

« *Jamais* » : il n'y a pas plus de « *jamais* » que de « *pour l'éternité* » en histoire. Sans que la France ne se soit — jamais — réconciliée avec l'Angleterre ou avec l'Allemagne. Sans que Reagan et Gorbachev ne seraient pas en train de négocier. Sans que les mots d'occurrence ou de droits de l'homme n'auraient pas droit de cité au Vatican. Un jour viendra où de doctes professeurs s'interrogeront sur les raisons pour lesquelles l'antagonisme entre Israël et le monde arabe a pris de telles proportions. Ils ne manqueront pas de noter que l'explication par le Coran, si souvent avancée aujourd'hui, ne suffit pas, puisque les chrétiens sont nombreux parmi les Palestiniens en colère. Et qu'il s'agit donc bien du problème de la coexistence de deux nations qui s'inscrivent chacune de part et d'autre de la ligne qui s'appelle Eretz Israël et l'autre Palestine.

Chaque de ces nations a peur de l'autre : ce dont il s'agit, par conséquent, c'est de les rassurer toutes les deux. Cela ne peut être fait que dans le cadre d'un règlement fortement garanti par l'extérieur, comme celui qui a abouti au traité d'Etat autrichien ou aux accords interallemands. Comment y parvenir, sinon en négociant ? Tout le monde l'admet, peu ou prou. Mais chacun a sa définition du cadre de la négociation et de la manière de négocier. Et le résultat est que l'on ne négocie toujours pas.

Compte tenu de l'urgence, et de la détente qui prévaut en ce moment dans les relations Est-Ouest, le moment ne serait-il pourtant pas venu pour les grandes puissances de s'entendre sur un schéma de conférence et d'exercer les pressions nécessaires pour amener leurs protégés à y participer ? A quel point laisser la situation se détériorer davantage encore ? C'est l'ancien chef des services de renseignements d'Israël, le général Yariv, qui dort, dans le dernier numéro de *Politique internationale* : « *L'ère de l'intégration mutuellement acceptable* », qui bannirait tout ressentiment entre les Etats arabes et Israël et ferait de l'Etat hébreu, un partenaire à part entière et encore une perspective fort éloignée. Mais si nous ne franchissons pas l'étape de la conférence internationale de paix, cette chance sera compromise à jamais. »

ANDRÉ FONTAINE.

(1) 25 janvier 1988.

(2) *Le Monde* du 13 janvier 1987.

Les ministres des affaires étrangères de la CEE durcissent le ton à l'égard de Jérusalem

BONN
de nos envoyés spéciaux

La réunion de coopération politique des ministres des affaires étrangères de la CEE qui s'est déroulée lundi 8 février à Bonn a été marquée par le discours du roi Hussein de Jordanie. Ce dernier était l'hôte des Européens en qualité de président en exercice du sommet arabe, et, à ce titre, a informé le conseil des derniers développements dans le conflit du Proche-Orient. Son intervention a été qualifiée d'« *émouvante* » par le chef de la diplomatie allemande, M. Genscher. Il s'agit, comme l'a souligné M. Jean Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, de faire le point après « *deux mois d'événements tragiques dans les territoires occupés* ». Il n'en est cependant pas résulté une modification fondamentale de la position de la Communauté.

Le texte adopté lundi se réfère explicitement à la déclaration de Vanos de 1980 et à celle du 23 février 1987 : ces textes insistent sur la nécessité d'engager un processus de paix impliquant toutes les parties concernées, et de réunir le plus rapidement possible une conférence internationale.

La montée de la violence dans les territoires occupés a néanmoins conduit les Douze à durcir le ton à l'égard d'Israël. « *Le conseil déplore profondément les mesures de répression prises par Israël en violation du droit international et des droits de l'homme* », ont-ils dit. Le conseil a lancé par ailleurs « *un appel pressant à toutes les parties pour qu'elles fassent preuve de modération afin de réduire la dangereuse tension dans les territoires occupés* ». On ne pouvait être plus nuancé, car il était impossible d'obtenir dans cette réunion un consensus condamnant plus explicitement la politique israélienne.

Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a commenté en ces termes la déclaration : « *Personne d'entre nous n'a utilisé ces termes de goit de cœur, mais c'était une position qu'il fallait prendre compte tenu des derniers événements* ». Il fallait aussi prendre en considération les préoccupations des Néerlandais, traditionnellement plus pro-Israéliens que leurs partenaires de la CEE.

Les Douze, estimant que « *le statu quo dans les territoires occupés ne peut se prolonger* », ont renouvelé leur soutien le plus ferme à la tenue d'une conférence internationale. Cette initiative s'est heurtée jusqu'à ce jour à l'opposition résolue du premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir. De leur côté, les Etats-Unis, qui avaient jusqu'à une date récente appuyé cette idée, semblent adopter une position moins rigide. Des missions d'exploration ont été envoyées par le département d'Etat en Europe et au Proche-Orient afin de sonder les parties concernées. Mais, si l'on en croit M. Jean Bernard Raimond, qui a rencontré récemment l'un de ces ambassadeurs, M. Whitehead : « *Les idées américaines ne sont pas suffisamment précises pour se faire un jugement sur la position de Washington* ».

D'autres questions ont été évoquées au cours de la journée : les ministres se sont félicités des avancées dans le processus de paix en Amérique centrale, et un texte commun a rappelé les « *régles de conduite* » vis-à-vis de l'Afrique du Sud. M. Genscher tenait aussi à faire savoir à M. Franz-Josef Strauss, dont le récent voyage en Afrique australe a suscité quelques remous dans la coalition au pouvoir à Bonn, qu'il avait, lui, le soutien des Européens pour sa politique sans concessions à l'égard de Pretoria.

LUC ROSENZWEIG
et MARCEL SCOTTO.

A TRAVERS LE MONDE

Panama Le général Noriega demande la fermeture des bases américaines

Les échanges d'invectives, de révélations et contre-révélation entre les Etats-Unis et le Panama se poursuivent. Lundi 8 février, Washington a démenti avoir préparé une invasion du Nicaragua en demandant l'aide de Panama, ainsi que l'en avait accusé le général Noriega, peu après avoir été inculpé par la justice américaine de trafic de drogue. Le jour même, l'homme fort du Panama contre-attaquait à nouveau en affirmant, au cours d'une émission télévisée, que les forces américaines stationnées dans le pays (dix mille soldats environ, répartis sur quatorze bases) « *étaient une violation du traité sur le canal de Panama* » et que, en conséquence, il réclamait le retrait de Panama du commandement sud des Etats-Unis, qui constitue le quartier général de l'armée américaine dans la région.

En tenant ces propos, le général se faisait l'écho des cadres principaux de son armée, qui venaient d'accuser les Etats-Unis d'intervenir dans les affaires intérieures panaméennes. La réponse américaine est restée mesurée : la Maison Blanche n'a fait aucun commentaire, tandis que le département de la défense se bornait à déclarer « *que la présence américaine était prévue par traité jusqu'en 1999* ». — (AFP, Reuters.)

● **SOMALIE** : un appel d'Amnesty International. — L'organisation humanitaire a lancé lundi 8 février au gouvernement somalien un appel en faveur de la « *libération immédiate* » de huit prisonniers politiques condamnés à mort dimanche à Mogadiscio.

Tunisie Fin du sommet maghrébin tripartite à Sakiet-Sidi-Youssef

Le bombardement il y a trente ans, pendant la guerre d'Algérie, du village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef par l'aviation française a été commémoré, le lundi 8 février, par les présidents Ben Ali et Chadli Bendjedid.

Le colonel Kadhiri, qui avait quitté Tunis quarante-huit heures plus tôt pour l'Algérie (Le Monde du 8 février) et dont la présence n'était pas prévue, s'est imposé aux cérémonies en arrivant à Sakiet-Sidi-Youssef dans la voiture du chef de l'Etat algérien, donc, à l'évidence, avec son assentiment. Alors qu'il n'en avait pas eu l'occasion pendant sa visite, il a pu ainsi, lors d'un meeting, développer publiquement son thème favori de l'unité arabe, seule susceptible, selon lui, de faire face « *aux dangers toujours présents du colonialisme sur aguerri* ». Mais ses propos n'ont toutefois pas été rapportés dans leur intégralité ni à la radio ni à la télévision tunisienne.

Plus réalistes, MM. Ben Ali et Chadli Bendjedid ont surtout célébré, dans leurs discours, la solidarité et la coopération tuniso-algériennes et évoqué les perspectives d'édification « *pas à pas* », avec « *sagesse et pondération* », d'un ensemble maghrébin. — (Correspondance.)

Amnesty International estime que les huit prisonniers, dont notamment l'ancien vice-président de Somalie, M. Ismail Ali Abokor, ont été arrêtés et condamnés « *pour avoir simplement exprimé sans violence leurs convictions et leur opposition au régime du président Mohamed Siad Barre* ». — (AFP.)

La déclaration de candidature de la

La déclaration de candidature de la... (Texte partiellement visible et difficilement lisible)

A Lyon : « J'ai b

A Lyon : « J'ai b... (Texte partiellement visible et difficilement lisible)



Devote par... (Texte partiellement visible)

Devote par... (Texte partiellement visible et difficilement lisible)

Aigres-douces au R

Aigres-douces au R... (Texte partiellement visible et difficilement lisible)

Aigres-douces au R... (Texte partiellement visible et difficilement lisible)

Aigres-douces au R... (Texte partiellement visible et difficilement lisible)

Aigres-douces au R... (Texte partiellement visible et difficilement lisible)

Aigres-douces au R... (Texte partiellement visible et difficilement lisible)

Handwritten signature or text at the bottom of the page.



La campagne pour l'élection présidentielle

La déclaration de candidature de M. Raymond Barre a donné le coup d'envoi de la primaire au sein de la majorité

Le départ de la course du lièvre et de la tortue a été officiellement donné, le lundi 8 février, à Lyon, par la déclaration de candidature à la présidence de la République de M. Raymond Barre. Pour bien montrer qu'il recherche un lien personnel entre lui et les électeurs, l'ancien premier ministre s'est exprimé hors des présences des dirigeants des partis qui ont déjà annoncé qu'ils lui apporteraient leur soutien. Mais, dès mercredi, il déjeunera avec les députés UDF, avant que son directeur de campagne, M. Philippe Mestre, n'annonce la composition d'un conseil politique qui l'assistera, en réunissant les principaux responsables de l'UDF.

« Qui veut voyager loin ménage sa monture », a expliqué, à Lyon, M. Barre, décidément très

inspiré par le fabuliste, pour signifier qu'il n'a pas l'intention de modifier l'allure de sa campagne. Mais les événements ne vont-ils pas le contraindre à accélérer le mouvement, pour mieux faire entendre ce qui est la différence de l'autre candidat de la majorité ? Déjà, dans sa déclaration officielle, axée sur la crainte d'un « retour du système socialiste », les piques contre M. Chirac ne manquent pas : il propose un « nouveau départ » à la France, là où M. Chirac annonce une « nouvelle étape » d'un processus entamé en mars 1986.

Certes, pour l'heure, les lieutenants du premier ministre ont fait semblant de croire qu'elles ne visaient que M. François Mitterrand. Certes

M. Mestre, lui-même, tout au long de sa prestation à France-Inter, ne s'en est pris qu'aux socialistes, affirmant même que la majorité ne tomberait pas dans le « piège » que lui tend le PS. Mais il n'a pas manqué non plus de souligner ce qui différencie M. Barre de M. Chirac. Et la publication d'un nouveau sondage de la SOFRES confirme que le premier doit maintenant combler le léger retard qu'il a pris sur le second.

Or les chiraquiens n'ont pas l'intention de perdre cette avance. Pour éviter que cette semaine ne soit, dans les médias, exclusivement celle des barreaux, le premier ministre tiendra son grand meeting parisien le mardi. Quels que soient les souhaits de la droite, tant que M. Mitterrand ne sera pas descendu de « son petit nuage rose », pour

reprandre l'expression de M. Mestre, c'est-à-dire tant que le candidat socialiste ne se sera pas officiellement déclaré, c'est la primaire opposant MM. Barre et Chirac qui retiendra l'attention.

Elle est d'autant plus importante que de son résultat ne dépend pas seulement le nom de celui qui sera présent au second tour de l'élection présidentielle, mais aussi le leadership à droite pour de nombreuses années. Cet enjeu-là devrait entraîner quelques « coups » qui auront bien du mal à rester dans le « gentleman agreement » que disent vouloir respecter les deux candidats de la majorité, et qu'ils tentent, au moins officiellement, de faire prévaloir à l'occasion d'un très prochain tête-à-tête.

Th. B.

A Lyon : « J'ai besoin de vous »

LYON de notre bureau régional

« Vous me connaissez. Comme tout le monde, j'ai mes qualités et mes défauts. Voilà bien la surprise ! A mi-chemin de sa déclaration de candidature, le lundi 8 février à Lyon, celui qui fut présenté aux Français, voilà douze ans, comme « le meilleur économiste de France » concède tout soudain, « comme tout le monde », ses qualités et ses défauts. Deux minutes auparavant, venu de son habituel comptoir gris antracite à fines rayures, M. Raymond Barre est entré seul dans la salle du Rhône, au deuxième étage du Palais des congrès de Lyon. D'un regard furtif, il a mesuré l'assistance, repéré quelques visages connus, avant de faire face au peloton des caméras de télévision. Quatre minutes plus tard, il redescendra seul de l'estrade bleutée dressée à son intention, la tête baissée, ému.

« C'est l'un des décisions les plus graves que l'on puisse prendre dans sa vie », confiera-t-il plus tard. En présence de sa femme Eve, de ses deux fils Nicolas et Olivier et de quelques-uns de ses collaborateurs, du maire de Lyon, M. Francisque Colomb, sa ville d'adoption, et face à une grosse centaine de journalistes, M. Barre a en effet prononcé la déclaration la plus importante de sa vie politique.

« Un ton gaullien », commentent-ils quelques minutes plus tard dans son entourage. « Un style affectif ». « Vous avez noté qu'il a choisi le direct total face à plusieurs chaînes de télévision ? ». A midi, dès la première assiette de cochonailles lyonnaises, les jeux du « microcosme » ont repris jusque dans l'entourage du candidat. A cette heure, le candidat explicite déjeune en famille quelque part dans Lyon.

Au même moment, en plein cœur de la ville, de jeunes giscardiens

dressent une barrière de ballons multicolores en travers de la longue rue de la République. Un marchand de vin, sympathisant avoué du Front national, regrette d'un ton poli que l'actuelle majorité n'adopte pas une attitude plus ferme vis-à-vis des « juifs exportateurs de capitaux ». Un briquet à la main, deux étudiants essaient en sautillant de faire éclater



Dessin paru dans « The Sunday Times »

les ballons. C'est sur ce morceau de trottoir qu'à 18 heures enfin, protégé de la pluie par un parapluie double, apparaît le candidat. Onze jeunes Réunionnais du village de Salazie l'accueillent un ballon à la main. Le maire du VI^e arrondissement de Lyon, M. Robert Thévenot (UDF, CDS), lance dans son portefeuille les premiers « Barre, président ! », maladroitement repris par la petite troupe de sympathisants. Le temps de traverser la rue, M. Barre confie à un journaliste qu'il s'est vu dans l'après-midi à la télévision mais qu'il garde ses appréciations pour lui-même.

Au siège de son nouveau comité de soutien, le maire de Lyon affirme qu'il a vécu le matin même « quelque chose d'exceptionnel ». « Vous êtes très bien passé, lance-t-il au député du Rhône, sauf sur TF1 au Journal de Mourousi, où l'on s'est empressé de rappeler la gaité de grèves qui a accompagné... Le reste se perd dans les rires. Mais le message a été bien compris. De Lyon, où il a « constamment reçu un appui amical et désintéressé », M. Barre adresse un premier appel en forme d'avertissement : « J'ai besoin de vous, car nous ne vivons pas dans un paysage de communication aussi pluraliste et aussi libre qu'on vous le présente. Puis : « Qui veut voyager loin ménage sa monture, je vais donc me ménager et ménager mes moutons » ; étant entendu, précise M. Barre, que le principal adversaire n'est pas encore en lice ».

Une attitude digne et sobre

A l'autre bout de sa circonscription, dans le quartier de Montchat, l'ancien premier ministre renouvelé cette mise en garde dans la soirée. « J'ai besoin de vous pour faire comprendre quels sont mes objectifs et j'ai besoin de vous pour lutter contre un certain nombre de fausses interprétations ou de déformations de ma pensée. Le temps d'une vive colère contenue, comme pour parfaire sa démonstration, et il affirme, pour l'avenir, que « le pouvoir sera mis à l'abri d'un parti politique, quel qu'il soit. Depuis les débuts de la V^e République, depuis le général de Gaulle, l'une des fonctions essentielles du chef de l'Etat est de faire en sorte que l'Etat soit impartial, que l'administration ne soit pas politisée et que tous les citoyens, quelles que soient leur étiquette et leur sensibilité politique, soient traités sans la moindre discrimination ».

Les réactions

Aigres-douces au RPR, ironiques au PS

Le RPR observant un silence imposé par le « code de bonne conduite », l'UDF approuvant en conformité avec son soutien officiel, tous les autres critiquant ou ironisant : tel est le panorama des réactions des milieux politiques après l'annonce de la candidature de M. Barre.

Ainsi M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM ne doute pas que le député du Rhône a « commis un lapsus en parlant de la régression de la France pendant le septennat ». Il est convaincu que M. Barre « a voulu dire « pendant la politique socialiste car depuis deux ans la France se redresse ». A ceux autres ensemble du RPR ne s'est exprimé.

A l'UDF, en revanche les dirigeants des formations qui la composent ont tous approuvé. M. Ménalguerie, président du CDS et ministre de l'équipement assure qu'en soulignant qu'il n'était pas « un spécialiste de la vieillesse », M. Barre « a surtout visé M. François Mitterrand ». M. Méhaugierie convaincu que la campagne de M. Barre va « prendre du tonus » car sa baisse dans les sondages « est un avertissement qui exige que nous nous mettions en marche ».

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain a souhaité, dans un communiqué que « la majorité des Français accorde sa confiance » au député du Rhône et rappelle que son parti « prendra toutes ses responsabilités pour éviter à la France le retour au socialisme ». M. André Rossinat, président du Parti radical assure que M. Barre « devra prendre appui sur la courageuse politique menée par la majorité depuis mars 1986 ».

Seule M^{me} Simone Veil a approuvé M. Barre en l'opposant à M. Chirac. Elle a en effet déclaré à Europe 1 : « M. Barre saura éviter que tout d'un coup il y ait une formation qui monopolise le pouvoir. M. Chirac

est un homme épatant dans les relations humaines, un chef qui a bien mené la cohabitation mais il dirige une formation politique qui a une conception du pouvoir plus monopolistique et dans laquelle il est difficile à ceux qui n'en font pas partie d'avoir une place au soleil ».

Du côté socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, député du Rhône et porte-parole du parti a trouvé M. Barre « comme toujours pointu et suffisant, exprimant son contentement sur le dos, les pattes en l'air ». M. Jean-Pierre Chevènement a rappelé que « le septennat de M. Giscard d'Estaing avait été celui du déclin et les Français n'ont quand même pas la mémoire aussi courte ». M. Charles Heru député du Rhône assure que « étant en perte dans les sondages, M. Barre devra, comme M. Chirac retirer les mouches des fleurets ».

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national a vu dans M. Barre « un caniche qui se prend pour un doberman » et assure qu'il a été comme premier ministre « un champion du déclin ». Le porte-parole du candidat de l'extrême-droite, M. Bruno Mégret reproche à M. Barre d'être « le porte-parole du parti de M. Sauri qui veut voir des mineurs à l'horizon de la France et du parti de M. Malherbe qui admet l'immigration comme une fatalité ».

Enfin, le RECOURS (association de rapatriés) accueille « avec scepticisme la candidature de M. Barre qui est le seul parlementaire UDF à avoir voté contre la loi de réconciliation et d'amnistie de 1982 ».

M. Mestre : il faudra bien que le « tonton rose » descende de son petit nuage

M. Philippe Mestre, directeur de la campagne de M. Raymond Barre, a déclaré, le lundi 8 février, au cours de l'émission « Face au public », sur France-Inter : « Bien sûr, sur son petit nuage, le « tonton rose » souhai-terait beaucoup que nous nous déchirions, et il aimerait infiniment que la campagne se déroule entre Jacques Chirac et Raymond Barre pour essayer de l'arbitrer ensuite, le plus tard possible, lui-même ou par personnes interposées ».

M. Mestre a ajouté : « Nous n'allons pas du tout lui donner cette satisfaction. Nous allons l'obliger à descendre de son petit nuage et à venir discuter avec nous. Il faudra qu'il quitte les hauteurs de Solutré et qu'il descende dans la plaine pour le combat ».

Le député de la Vendée a continué : « Sur un certain nombre de sujets, nos amis du RPR se rallient, plus ou moins, aux positions que nous avons prises depuis si longtemps [...]. Qui est dit, il y a dix ans, que M. Chirac fut devenu un Européen farouche ? Qui nous eût dit, il y a seulement un an, que M. Balladur souhaiterait appliquer

les propositions qui sont les nôtres en matière d'investissement, et notamment d'aides fiscales à l'investissement ? »

Cependant, selon M. Mestre, « l'élection présidentielle est une élection personnelle, et il s'agit, d'abord, de savoir quel est celui des deux hommes que le pays souhaite voir accéder à la magistrature suprême ».

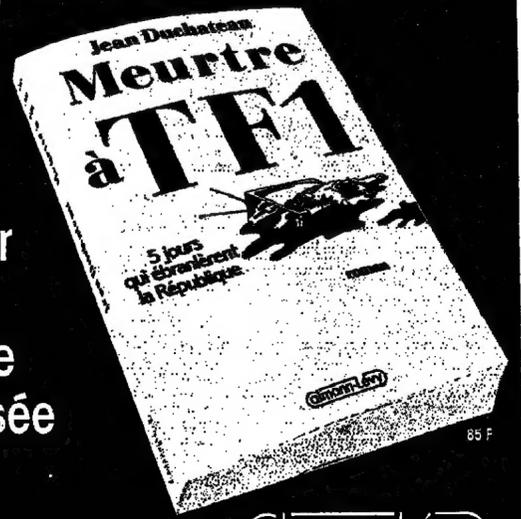
Interrogé sur la dissolution de l'Assemblée nationale, dans l'hypothèse où M. Barre est élu président de la République, M. Mestre a déclaré : « Il réfléchira, mais il a toujours dit jusqu'ici, très clairement, qu'il avait l'intention de dissoudre s'il était élu président de la République. Je ne crois pas qu'il ait de raison de changer d'avis, mais ce sera à lui, s'il est élu président de la République, de prendre la décision ». Enfin, le directeur de campagne de M. Barre a affirmé que la question d'une éventuelle participation du Front national au gouvernement, après l'élection présidentielle, « ne se pose pas ».

JEAN-LOUIS SAUX.

LE ROMAN POLICIER DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Jean-Marie LE PEN assassiné, Yves MOUROUSI protégé par la police, TF1 en état de siège...

par l'auteur de Meurtre à l'Élysée



Almann-Lévy

Un sondage de la SOFRES

Duel Mitterrand-Chirac au second tour favorable au chef de l'Etat

M. Jacques Chirac recueille 22 % des intentions de vote, alors que M. Raymond Barre n'est crédité que de 21 % des suffrages, au premier tour de l'élection présidentielle, dans l'hypothèse où M. François Mitterrand est candidat. Le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le mardi 9 février, dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, la Dépêche du Midi, le Provençal et la Nouvelle République (1), confirme la légère avance du premier ministre au premier tour, dans les sondages, depuis sa déclaration de candidature du 16 janvier.

Le président de la République demeure en tête de cette consultation en recueillant 39 % des voix (au lieu de 40 % en janvier), tandis que la candidature de M. Michel Rocard ne rassemble que 29 % des intentions de vote. Les représentants de droite et d'extrême droite n'en recueillent pas moins majoritaires en obtenant de 53 % à 62 % des suffrages, selon les hypothèses.

Au second tour, M. Mitterrand serait réélu face à M. Chirac (avec 55 % des voix au lieu de 57 % en janvier) et M. Barre (avec 33 % des intentions de vote au lieu de 32,5 %). En revanche, le chef du gouvernement sortirait victorieux du duel l'opposant à M. Rocard (avec 51 % des suffrages, comme le mois dernier). De même, M. Barre serait élu avec 54 % des voix (au lieu de 55 %) dans cette éventualité.

(1) Sondage effectué du 1^{er} au 3 février auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Les comités « Avec François Mitterrand » mobilisent pour l'avant et l'après-8 mai

BORDEAUX de notre envoyé spécial

« François Mitterrand ! » Combien de fois auront-ils prononcé ce nom ? Dans la salle, des jeunes en tee-shirts blancs frappés du slogan « Génération Mitterrand »...

syme pour les Bordelais rassemblés à l'Athénée, le grand orondateur du culte, M. Maurice Benassy, maître de requête au Conseil d'Etat, président du club de gauche Espace 89, ancien conventionné, aujourd'hui proche de M. Laurent Fabius, fondateur des comités « Avec François Mitterrand »...

Les craintes du PS

Si M. Fabius, dimanche, lors du « Grand Jury RTL-Le Monde », s'est félicité de ce « foisonnement » tout en soulignant qu'il n'y ait pas un « chef d'orchestre » unique, M. Jospin et certains des membres de l'équipe de campagne du PS s'en sont inquiétés...

Le voyage du président de la République à la Réunion

Sous l'œil bienveillant des barristes et des communistes

M. Mitterrand devait terminer, le mardi 9 février, son voyage de deux jours à la Réunion par deux étapes à Saint-Pierre, municipalité communiste, et à Saint-Benoît, municipalité socialiste.

de la maison natale de M. Barre, dont il est un ami d'enfance. Chiraquien convaincu, M. Legros, en service commandé, a reproché au chef de l'Etat d'être venu bien tardivement le visiter dans son île, à deux mois et demi de l'élection présidentielle.

Le tout a été énoncé fort aimablement, sans hausser le ton, mais, lorsque M. Legros, l'échange terminé, a tendu au chef de l'Etat un verre d'eau fraîche, ce dernier a tourné les talons, sans saluer et s'en est allé dans la rue écouté de propos plus réconfortants.

être un jour utiles. Les barristes aussi. De M. Barre et de sa candidature officielle, le chef de l'Etat n'a rien voulu dire. Il a pourtant remarqué au départ, ce dernier a tourné les talons, sans saluer et s'en est allé dans la rue écouté de propos plus réconfortants.



l'élection présidentielle. Il a aussi voulu les confidences amicales de son gouvernement favori, et l'on se demande par quel étrange cheminement politique et intellectuel il en est arrivé, en fin de discours, à appeler le président de la République, par mégarde, « monsieur le ministre ».

« L'égalité des chances »

M. Mitterrand lui a répondu qu'il valait mieux débarquer à la Réunion « un peu tardivement » plutôt que de « ne pas venir du tout ». Il a ajouté que, à son avis, le maire de Saint-Denis a des souvenirs « sélectifs » et qu'il a l'histoire de la République et qu'il a pas commencé en 1988. Il a parlé de justice sociale, de formation, d'éducation et a affirmé à sa manière qu'un gouvernement, quel qu'il soit, ne fait pas le printemps. Puis, à propos de « l'égalité des chances », dont chacun a le droit comme à gauche, affirme la nécessité, il a remarqué qu'il ne sert à rien d'employer des termes vides de leur substance.

Saint-Paul et son maire, M. Casseau Moussa, ont offert au chef de l'Etat, quelques heures plus tard, une table plus vivante. M. Moussa, M. Moussa l'a loué pour sa « compétence » et son « dévouement ». On a baigné dans les vapeurs évanescents d'une collaboration tropicale. Les communistes peu orthodoxes de l'aéroport de Giliot seront peut-être un jour utiles.

« Les temps du verbe »

M. Elie Hoarau, maire communiste de Saint-Pierre, a inscrit, le lendemain, les bonnes actions de l'après-81 - c'est-à-dire pour lui, la décentralisation et de « nouveaux espaces de liberté » - dans la lignée des révolutions de 1789 et 1848, de la Commune de Paris et du Front populaire. « Chaque avancée politique est liée à des avancées sociales », a-t-il souligné. A un maire communiste de si bonne composition, bien qu'il ait rudement déçu les réalités du chômage et des inégalités sociales, le chef de l'Etat ne pouvait que répondre par un long silence au chef de l'Etat.

JEAN-YVES LHOMEAU.

ERRATUM. - A la suite d'une erreur de transmission, l'influence du Parti communiste réunionnais a été malencontreusement réduite dans notre article sur le chômage dans ce département d'outre-mer (Le Monde daté 7-8 février). Le Parti communiste réunionnais avait obtenu 29,37 % des voix aux législatives de mars 1986.

PCF : la droite redevient officiellement l'adversaire prioritaire

Une réunion du comité central du Parti communiste français s'est ouverte à huis clos, le mardi 9 février, au siège de la place du colonel Fabius, à Paris. Contrairement à l'habitude, aucun rapporteur n'a été désigné - il n'y aura donc pas de rapport écrit - pour cette session d'une journée consacrée à « la campagne de l'élection présidentielle ». M. Madeline Vincent, membre du bureau politique chargée des collectivités locales et des élections, a fait une introduction à la discussion.

« Il est juste d'avoir l'ambition »

« Il est juste d'avoir l'ambition - c'est la nôtre - de placer le candidat communiste en position d'être présent au second tour. D'autant plus que le nombre de démocrates, qui s'étaient tournés vers le Parti socialiste à partir de 1972, sont en train de se rendre compte que François Mitterrand n'est pas un jour d'aujourd'hui ouvertement le politicien qui fut celle de la vieille SFIO. Ce qui explique les difficultés actuelles du PS. »

Virement de bord

Déclarant ce qu'elle appelle « une campagne voulant faire croire que notre adversaire prioritaire est le PS », l'équipe de M. Marchais a viré de bord en dénonçant la droite de façon privilégiée. Le changement de cap s'est matérialisé à l'occasion de l'annonce du quatrième passage de M. Jean-Marie Le Pen, le président du Front national, à « L'heure de vérité » sur Antenne 2 (Le Monde du 28 janvier).

11 août). Cette affirmation maintes fois répétée avait pour but d'éviter toute interrogation sur l'attitude du PCF au second tour, puisque seul le premier avait un intérêt aux yeux des dirigeants communistes.

Mais contrairement à 1981, la direction n'a pas attendu le dernier mois de la campagne électorale pour évoquer précieusement ce tour final, mais elle s'y est attelée dès la seconde quinzaine de janvier.

Au cours des trois dernières années, le PCF est resté globalement et prioritairement sur une ligne anti-socialiste, tout occupé qu'était l'ensemble de la hiérarchie, fidèle à M. Marchais, à la dénonciation constante d'un PS accusé de prôner une alliance « avec une partie de la droite » et à celle de M. François Mitterrand, comparé au premier ministre, M. Jacques Chirac. Tel fut, avec la caractérisation du complot ourdi par M. Jospin, la note dominante du vingt-cinquième congrès de décembre 1987. Après la première réunion du nouveau comité central, le 6 janvier, encore fortement marquée par cette ligne, la direction a subitement modifié l'ordre de ses priorités. Le PS a cédé la place à la « droite ».

Cette inflexion peut satisfaire les partisans de l'« ancienne stratégie », dite de l'union de la gauche, mais sans les convaincre totalement; elle désorienta aussi les jeunes adeptes de la « nouvelle stratégie », dont la principale vertu, au dire de certains dirigeants, est... la désunion de la gauche.

« Le temps du verbe »

En lançant le slogan d'un soir « Le Pen, ça suffit », le secrétaire général du parti, Georges Marchais, a coupé des médias à l'égard du dirigeant d'extrême droite (1) et a donné le coup d'envoi du recadrage politique du PCF. Le terme « droite » et les têtes d'affiche qui s'y rattachent naturellement ont fait, d'un coup, un retour en force dans les colonnes de l'Humanité: M. Le Pen est « la

« danger public numéro un », l'organe central du parti voit « le déclin en face » avec M. Chirac et « les dents de la droite » avec M. Barre.

Ce changement de ton, que d'aucuns baptisent « nouveau zig après le président zig », a incontestablement une conséquence sur le discours communiste par rapport au second tour du scrutin présidentiel. Ce message, officieux depuis quelques semaines, semble être « officialisé », pour diffusion interne, par cette session du comité central dont l'introduction est assurée par Mme Vincent, spécialiste des élections et des rapports avec les socialistes dans les municipalités, et la relation aux journalistes, mercredi, par M. Marchais lui-même.

En affirmant que tous les sondages montrent que M. Mitterrand « l'emportera au deuxième tour, quel que soit le candidat de droite », le secrétaire général, qui qu'il en dise, donne l'impression de livrer le fond de sa pensée. N'est-ce pas déjà l'Humanité qui citait Mme Jackie Hoffmann, primum au bureau politique lors du dernier congrès, écrivait, le 19 janvier: « Personne n'imagine que s'il était candidat, François Mitterrand ne sera (sic) pas élu au second tour. Le bon choix politique pour se défendre ne peut donc intervenir qu'au premier tour. »

Et quand M. Marchais ajoute: « Ceux qui voteront pour François Mitterrand au deuxième tour le feront pour empêcher l'élection d'un président de droite », il est difficile de ne pas y voir une suggestion de désistement en faveur du candidat socialiste.

A bon droit, les dirigeants communistes furent remarqués que le dernier congrès, par la voix de M. Marchais, a décidé que le comité central prendra sa décision, entre les deux tours, après consultation des comités fédéraux du parti. Cependant, il n'est pas interdit au secrétaire général, compte tenu du déroulement de la campagne électorale à gauche, de donner un conseil d'ouverture à une « base » qui baigne dans des conceptions de fermeture depuis plusieurs années. Car l'Intégré supérieur du PCF est sans doute de ne pas compromettre les élections municipales de 1989, qui apparaissent comme la prochaine consécration vitale pour le parti.

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Invité de TF1, le jeudi 4 février, M. Marchais s'est déclaré prêt à débattre publiquement avec M. Le Pen à tout moment.

Georges Marchais contre André Lajoinie ?

Le secrétaire général du PCF cherche-t-il à donner le pion du candidat officiel du parti à l'élection présidentielle? Pour le seul motif de février, M. Georges Marchais bénéficierait de cinq prestations audiovisuelles (TF1, A2, France-inter, RMC, FR3), alors que M. André Lajoinie se contentera du « Grand Jury RTL-Le Monde » et d'un petit déjeuner sur TF 1.

encombrant dans la campagne de M. Lajoinie. Dans les meetings tenus en commun par les deux hommes, le premier déçoit le second.

Avec la décadence d'un professionnel du milliard à plusieurs milliards, M. Roland Leroy fait partie dans l'Humanité que le Monde et laisse entendre que Georges Marchais soutiendrait André Lajoinie comme la corde soutient le pendu. L'expression est de l'organe central du PCF, pas du Monde, et elle traduit parfaitement ce que pensent certains sphères dirigeantes du parti.

Il est tout à fait évident que M. Lajoinie représentait, à l'origine, un espoir pour un cercle de dirigeants qui voyaient en lui une ouverture possible et un successeur potentiel de M. Marchais. Faut-il encore que le candidat communiste ait les coudees franches. S'il a réussi à donner l'image d'un dirigeant compétent, sûr et sympathique, il ne saurait pas survenir qu'on lui facilite le travail pour s'affirmer.

O.S.

Décès de M. Delmas, sénateur socialiste de la Dordogne

Nous apprenons le décès de M. Lucien Delmas, sénateur socialiste de la Dordogne, le vendredi 5 février, des suites d'une longue maladie. Lucien Delmas sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Roger Rouffier, maire de Razac-sur-Indre. (Né le 19 juin 1931 à Terrasson-Villedieu (Dordogne), capitaine en droit, Lucien Delmas fut de 1956 à 1980 secrétaire général de la mairie de sa ville natale. Titulaire de la SFIO, il fut secrétaire fédéral des Jeunes socialistes de la Dordogne de 1956 à 1961. Elu maire de La Dornac (Dordogne) en 1967, il était resté député, devenant ainsi président des maires de la Dordogne en 1977. Premier secrétaire de la Fédération départementale du PS depuis 1971, il était aussi conseiller régional d'Aquitaine depuis 1979. Il avait été élu au Sénat en septembre 1980.)

Relations entre l'inspection générale et la police judiciaire

Le rapport de l'inspection générale de la police judiciaire...

Déception

Le rapport de l'inspection générale de la police judiciaire...

Les procès de M. Pasqua

Pas de débats avant le juge du Carrefour du dé...

Les procès de M. Pasqua...

Jeunes sous surveillance

Les jeunes sous surveillance...

Controverse sur la Banque et la Monnaie

Controverse sur la Banque et la Monnaie...

Ag 1

Ag 1...

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

كتاب من الاصل

Société

Le Monde • Mercredi 10 février 1988 • 9

JUSTICE

L'affaire des fuites du CSM

Dissensions entre l'inspection générale de la police et la police judiciaire

L'affaire des « plombiers » du CSM que continue d'instruire M. Gilles Bouloque en attendant l'examen de sa demande de récusation par la Cour de cassation va-t-elle de surcroît déclencher la guerre entre l'inspection générale de la police nationale (IGPN) et la police judiciaire ? Chargée de l'enquête par le juge d'instruction, l'IGPN a entendu à deux reprises les inspecteurs de la 4^e division de police judiciaire (DPJ) qui, le 23 décembre 1987, avaient procédé aux premières constatations dans l'immeuble où venait d'être surpris les anciens gendarmes en cause.

Ces auditions ont provoqué un vif émoi dans le service. Mais l'IGPN n'en a cure : certains de ses membres sont, en effet, persuadés que la police judiciaire a voulu étouffer une affaire gênante pour l'Élysée, et ils comptent bien déjouer ce qu'ils tiennent pour une manœuvre.

L'origine de l'intérêt de l'IGPN pour la DPJ se trouve dans les différences entre le rapport d'intervention des gardiens de la paix, premiers arrivés sur les lieux, et les procès-verbaux des officiers de police judiciaire qui constituent à la base du dossier d'instruction.

Le 23 décembre 1987, les gardiens de la paix sont appelés par un voisin qui trouve suspect le comportement de trois personnes croisées dans l'escalier. Arrivés quelques minutes plus tard pour, orienter-les

interpeller des cambrioleurs, les policiers se retrouvent face à des singuliers. L'un d'eux, dit-il, découvre dans le placard aux compteurs électriques et branchements téléphoniques, où les gardiens constatent la présence de « fils sectionnés et dénudés ».

Comme c'est l'usage, le service de police judiciaire compétent — la DPJ — prend le relais quelques heures plus tard. Mais ses constatations sont différentes de celles des gardiens. Venu fouiller dans l'immeuble, les inspecteurs n'y trouvent rien d'anormal, ce n'est un long fil blanc « scotché » à un boîtier téléphonique et dont un technicien des PTT, appelé sur place, certifie qu'il ne peut servir à une écoute téléphonique. Après trente-six heures de garde à vue, les suspects sont donc relâchés.

Déception

L'IGPN n'est pas loin de penser que la PJ a délibérément mal fait son travail. Elle le pense d'autant plus que l'enquête ne paraît pas tenir les promesses espérées. S'il est certain que les « plombiers » étaient bien sur place pour brancher une « écoute », il est manifeste que leur chef, M. Robert Méstayer, instruit de constants rapports avec M. Christian Prouteau, conseil-

ler à l'Élysée; s'il semble évident que c'est bien de cette direction qu'est partie l'opération, rien, ou pas grand-chose, ne ressort du dossier judiciaire. Au grand dépit de ceux qui, policiers ou responsables politiques, croyaient tenir « leur » affaire mais au soulagement des avocats des inculpés qui sentent venir un enlèvement inéluctable du dossier.

En effet, les indices matériels manquent. D'où la pugnacité de l'IGPN, qui ne néglige aucune piste. Avec acharnement, elle recherche les traces de la Ford Granada qui avait transporté à pied d'œuvre les « plombiers ». Cette voiture, achetée par M. Prouteau à M^{me} Aimée Dubois, épouse d'un ancien collaborateur de M. Herzu, servait aux opérations discrètes du GIGN ou de la cellule élyséenne.

Assistés après l'interpellation, le véhicule aurait été, soupçonné désormais les enquêteurs, démonté et cassé dans un garage spécialisé des Yvelines. L'opération aurait été menée par l'adjoint de gendarmerie Pierre Renaud, ancien du GIGN et homme de confiance de M. Prouteau. La perquisition menée sans succès, le 26 janvier (Le Monde du 6 février), au camp militaire de Satry, dans l'appartement de fonction de M. Renaud, aurait eu pour but de trouver les preuves de cette dissimulation de pièces à conviction.

GEORGES MARION.

FAITS DIVERS

L'enquête sur le meurtrier d'un policier toulonnais

« André », ancien légionnaire, agent secret, psychopathe ?

Trois jours après avoir assassiné, le 26 janvier, un policier à Toulon, « André », le tueur dont on ne connaît que le prénom d'emprunt, reste introuvable et mystérieux. Sa trace a été perdue en Suisse, après une série d'agressions et de vols. Suisse, Italien ? Berouleur ayant travaillé avec des services secrets ? psychopathe ? Son identité n'est toujours pas établie.

« André » disposait de papiers d'identité établis au nom d'un ancien légionnaire suisse, Andreas Kolb, arrêté le semaine dernière à Zurich puis remis en liberté, les témoins ne l'ayant pas reconnu. La police judiciaire, qui ne s'est pas encore expliquée sur le suspect s'était procuré ces documents, a diffusé plusieurs photos du tueur et un avis de recherche. Il est décrit comme « de type européen, vingt à vingt-cinq ans, 1,70 mètre, corpulence athlétique, cheveux châtain clair, iris courts, teint pâle, cicatrice dans le nez et la lèvre supérieure, accent germanique ». Selon l'affiche, « André » a séjourné depuis 1986 dans les régions Rhône-Alpes et Provence-Côte-d'Azur, notamment à Annecy, Aix-les-Bains, Chambéry, Grenoble, Mâcon, Toulon, Hyères.

La piste italienne

Des policiers français se sont également rendus, lundi 8 février, à Venise pour comparer les empreintes d'« André » à celles d'un

malade mental italien, Roberto Succo, meurtrier en 1981 de son père, un policier, et de sa mère, puis évadé de l'hôpital psychiatrique où il était interné. Cette piste « italienne » fait suite au témoignage d'une jeune Française âgée de seize ans. Se présentant lundi à la gendarmerie d'Aix-les-Bains, après avoir vu les photos d'« André » diffusées dans la presse, cette adolescente a affirmé reconnaître Roberto Succo et l'avoir rencontré il y a un peu plus d'un an.

Les enquêteurs de Toulon et de Marseille avaient, jusque-là, favorisé l'hypothèse suisse, estimant que le meurtrier de l'inspecteur principal Michel Morandini était sans doute originaire de la région de Bâle. Dans les cassettes enregistrées par « André » et retrouvées dans l'appartement qu'il a occupé pendant plusieurs mois à Toulon, la voix du méfaitier leur a paru comporter un accent germanique ou, selon certaines sources, yougoslave. Ces bandes magnétiques ont aussi révélé un tueur impuissant, accusant sans cesse ses magnétophones. Des médicaments euphorisants et des seringues ont également été retrouvés dans le local par les inspecteurs du SRPJ de Toulon.

Dans cet appartement, les policiers ont saisi de nombreuses lettres, ce qui pourrait laisser penser qu'« André » possédait de nombreuses « planques », et une ceinture marquée de chiffres ressem-

blant à un code, qui aurait été transmise pour examen à la DGSE.

De la découverte de ces éléments ainsi que d'une correspondance codée est né le portrait d'un homme rompu aux techniques de survie et ayant peut-être été utilisé par des services secrets. Les enquêteurs ont parallèlement examiné le dossier de l'ancien colonel de la DGSE, Bernard Nut, dont la mort par balle, en février 1983 dans l'arrière-pays niçois, n'a pas été totalement éclaircie.

C. L.

Découverte d'un cadavre à Champigny-sur-Marne. — La brigade criminelle a été saisie, lundi 8 février, de l'enquête après la découverte, le veille, du corps d'un homme, non identifié, à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne). Le cadavre avait été trouvé à proximité d'un pavillon desservant 130, boulevard de Stalingrad, fleurdé dans une cour verte et la tête ensanglantée. La victime, normalement vêtue, ne portait aucun papier d'identité. Mais non loin du corps, les policiers ont trouvé un mot griffonné, à caractère raciste, portant notamment l'inscription « salle bougnole ».

Pour les enquêteurs, cependant, le thème d'un crime raciste n'était pas « privilégié » car ce cadavre avait pu servir à masquer un autre mobile.

Une cinquième inculpation dans l'affaire des fausses factures de Nancy

Chargé du dossier concernant l'affaire des fausses factures de Nancy, M. Gilbert Thiel, juge d'instruction, a inculpé, dimanche soir 7 février, M. Jean-Marie Maître, quarante-cinq ans, de faux en écritures commerciales et abus de biens sociaux et a ordonné son placement sous mandat de dépôt. Actionnaire depuis l'an dernier d'une importante plate privée de Cannes, M. Maître avait été interpellé la semaine dernière à Nice (Le Monde du 5 février). M. Maître, cinquième personne inculpée dans cette affaire de fausses factures, avait été, il y a quelques années, l'actionnaire principal du Majestic, un établissement de nuit de Nancy et également le directeur de deux centres Lesclerc. L'un à Dommarin-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle), l'autre à Contréville (Vosges). C'est précisément un différend portant sur des travaux réalisés au Majestic et réglés par le centre Lesclerc de Dommarin-lès-Toul qui fut à l'origine de la découverte de cette affaire de fausses factures (Le Monde du 21 janvier).

Les procès de M. Pasqua contre « le Monde » Pas de débats avant le jugement des inculpés du Carrefour du développement

Les procès en diffamation engagés par M. Charles Pasqua contre le Monde pour quatre articles publiés dans les éditions du 13 décembre 1986 et du 13 janvier 1987 concernent principalement un « vrai faux passeport » trouvé en possession de M. Yves Chabrier, ne pouvant être pliés que lorsque les inculpés de l'affaire Carrefour du développement auront été jugés. C'est ce qu'a jugé le lundi 8 février, le 17^e chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

Le ministre de l'intérieur considère comme diffamatoires les passages laissant supposer que la DST a effectué la délivrance de ce passeport à sa demande. Aussi pour en apporter la preuve, le Monde a cité parmi ses témoins M. Yves Chabrier et son amie Maguy Bacquain, tous deux inculpés dans l'affaire du Carrefour du développement.

Mais la 17^e chambre correctionnelle de Paris, présidée par M^{me} Jacqueline Clavery, note dans ses jugements : « Il ne s'agit pas de la preuve de leur imposition de venir témoigner, la prestation de serment préalable à leur déposition ne pouvant être faite par eux sans préjudice aux droits qu'ils tiennent de leur qualité d'inculpés ».

Cette impossibilité est, de manière certaine, momentanée et il n'est pas contesté que les faits sur lesquels ils sont inculpés. Le tribunal est, en conséquence tenu de suspendre jusqu'à ce que l'objet de leur déposition soit devenu définitif et sans appel.

Le Monde avait aussi fait citer M^{me} Bernard Gérard, directeur de

la DST et Jean-Pierre Brut, sous-directeur, qui s'étaient abrités derrière la notion de « secret défense » imposée par M. Pasqua pour expliquer leur impossibilité de venir témoigner.

Pour M^{me} Yves Baudelot et Georges Klejman, cette circonstance offrait au tribunal une deuxième raison de surseoir à statuer puisqu'un autre ministre de l'intérieur pourrait libérer les deux fonctionnaires des contraintes du secret. Mais le tribunal déclare cette fois : « La disparition du secret défense est purement conjecturale. Il est impossible de déterminer avec certitude si le successeur de M. Pasqua viendrait à apprécier la situation de manière différente. On ne peut lier le sort d'une affaire de justice à l'existence d'un événement sous à fait problématique ».

M. P.

● Légère augmentation du nombre des détenus. — La population pénale au 1^{er} février était de 50 917 personnes détenues (48 585 hommes et 2 152 femmes), dans les prisons de la métropole, pour 33 000 places environ.

En légère augmentation par rapport aux chiffres du 1^{er} janvier 1988 (49 330 personnes), la population pénale, selon les statistiques établies par les services de la chancellerie, est composée de 29 883 condamnés (28 944 hommes et 839 femmes) et de 21 034 prévenus (19 821 hommes et 1 213 femmes). Parmi ces prévenus, 13 % des détenus hommes et 10 % des femmes ont fait appel de leur condamnation ou introduit un pourvoi en cassation.

DÉFENSE

Le satellite français SPOT permet aux Norvégiens d'identifier une nouvelle base de sous-marins soviétiques

Des reconnaissances photographiques du satellite français SPOT ont permis aux services de renseignements militaires norvégiens de découvrir, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière entre l'Union soviétique et la Norvège, l'existence d'une base pour les derniers modèles de sous-marins stratégiques soviétiques, baptisés Typhoon par l'OTAN. Le satellite probatoire d'observation de la Terre (SPOT) est, officiellement, un satellite à usage civil, conçu essentiellement par la France avec une participation de la Belgique et de la Suède, mais avec quelques capacités militaires de surveillance générale.

Ces précisions sont données dans le dernier numéro de l'hebdomadaire spécialisé britannique Jane's Defence Weekly, qui se fait l'écho des évaluations de l'amiral Eikanger, chef des services norvégiens dits d'intelligence, à partir de photographies prises par SPOT et présentées, le mois dernier, à l'Académie militaire d'Oslo.

De précédentes reconnaissances, en 1987, de satellites américains, du modèle Landsat de la NASA, avaient situé cette base à Grenvik, à près de 500 kilomètres de la frontière avec la Norvège. SPOT a repéré d'importants travaux d'infrastructure (des quais, des ateliers et des voies ferrées) à la base de Zapadnaya-Litsa, distante d'une cinquantaine de kilomètres de la

frontière avec la Norvège, sur un appendice de la péninsule de Kola qui commande l'entrée du port de Mourmansk où les Soviétiques stationnent le gros de leur flotte de l'Arctique et du Nord.

A l'origine, la base de Zapadnaya-Litsa avait été identifiée comme devant recueillir des sous-marins nucléaires d'attaque. Mais, aujourd'hui, selon les analyses des services de renseignements militaires norvégiens, cette base entrecroisée les sous-marins stratégiques Typhoon.

Ces sous-marins, dont quatre premiers exemplaires sont considérés comme étant en service depuis 1983, déplacent 25 000 tonnes en plongée (contre 9 000 tonnes pour le Redoutable français) et ils peuvent lancer vingt missiles (contre seize à bord du Redoutable) portant leurs six à neuf têtes nucléaires à 9 000 kilomètres de distance. On estime généralement que les Typhoon, dont l'équivalent américain relève de la série des Ohio, sont principalement destinés à opérer sous la banquise, pour demeurer camouflés sous l'épaisseur de la glace le temps de faire surface pour tirer après réception des ordres d'engagement.

La France a entrepris pour 1994 le chantier d'un sous-marin stratégique qui déplacera 14 200 tonnes en plongée.

Selon le mensuel « Actuel » 100 000 mines antichars françaises ont été livrées à l'Iran en août 1987

Selon une enquête du mensuel Actuel, publiée dans son numéro de février, cent mille mines antichars de fabrication française ont été livrées illégalement à l'Iran en août 1987. L'enquête de Rémi Favret a pour point de départ les confidences d'un ancien responsable des ports iraniens, surnommé le « Docker », arrivé en Europe fin décembre dernier.

Selon celui-ci, qui se serait confié à un service de renseignement occidental, un cargo libérien armé par la compagnie European Navigation, le Rio Ventura, a déchargé, le 4 août 1987, au port iranien de Bandar Shabid Rejais, cent mille mines antichars de fabrication française, et des obus. Or l'enquête d'Actuel établit que le Rio Ventura était à Nantes du 6 au 20 mars 1987, pour y décharger, selon le manifeste du port, 12 000 tonnes de sucre.

« Quinze jours pour décharger 12 000 tonnes de sucre ? », s'étonne Rémi Favret, qui révèle surtout que, quelques semaines plus tôt, le 22 janvier 1987, la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre (CIEEMG) a délivré à la TRT, une filiale de Philips, une autorisation de vente pour cent mille mines antichars HPD (haute puissance de destruction). Le pays officiellement destinataire était la Thaïlande. Or l'ambassade thaïlandaise à Paris affirme que ce pays n'a jamais commandé ces mines.

Georges Marchais contre André Lajoinie

● RECTIFICATIF. — Une erreur a déformé le compte rendu d'un propos tenu le 5 février à TF 1 par M. Albin Chalandon au sujet de l'information judiciaire ouverte à Marseille après la mort de Christian Dovoire tué par un policier (Le Monde du 9 février). Le ministre n'a pas dit qu'il n'y a pas eu de beaux policiers « à Marseille », mais qu'il n'y avait pas eu de bavure judiciaire.

Controverse sur la banque monnaie
140 pages • 58 Francs
par Jacques RIBOUD
auteur de "MECANIQUE DES MONNAIES"

Un ouvrage qui contient le dossier complet sur les banques monétaires, les banques étrangères, les banques de crédit, les banques de dépôt, les banques de commerce, les banques de finance, les banques de services, les banques de spécialité, les banques de développement, les banques de coopération, les banques de solidarité, les banques de coopération internationale, les banques de coopération régionale, les banques de coopération locale, les banques de coopération communautaire, les banques de coopération mondiale.

Jacques RIBOUD entreprend de le montrer. Un travail de démolition nécessaire pour ouvrir la voie à des idées neuves.

Ag. L.
Revue Pour : Editions Privat : 14, rue des Arts, 31068 Toulouse Cedex. Tél. : (16) 61-23-09-26.
Mouvement Riposte : 52, rue Vivienne, 75002 Paris. Tél. : 48-22-62-05.

« Jeunes sous surveillance »

« Des jeunes sous surveillance » : un numéro de la revue Pour, réalisé par le GIGN (Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale) en collaboration avec le Centre de recherche pour l'éducation et la prospective.

Apaches ou vagabonds, égarés de crampes ou petits délinquants, des maisons de correction d'autrefois aux foyers spécialisés d'aujourd'hui, dans la rue ou en prison, qui sont les jeunes en difficulté, comment la société s'accommodent-elle de la délinquance de sa jeunesse ? En mêlant histoire et histoires, exemples concrets et opinions, sans prétendre faire le tour de la question, la revue Pour veut consacrer un numéro passionnant à ces jeunes et sous surveillance.

De son côté, le mouvement Riposte, qui regroupe éducateurs, magistrats, avocats, médecins, etc. et veut agir contre l'exclusion des jeunes les plus en difficulté, vient de publier un manifeste pour promouvoir le droit à l'éducation des jeunes sous protection judiciaire.

6 décembre 1997, les Russes arrivent.

Un officier d'active témoigne...

Un document essentiel qui ouvre un débat capital.

Albin Michel



Collection de la R.P.P. (111)
MISE EN VENTE LE 10 FÉVRIER 1988

Société

REPÈRES

Drogue

Saisie record dans le Midi

Les policiers de la sûreté urbaine de Carcassonne (Aude) ont saisi au cours du week-end 650 kilos de résine de cannabis dissimulés dans des coffins en provenance du Maroc. Selon les enquêteurs, qui tentent de remonter la filière d'un réseau international, la drogue saisi devait alimenter non seulement la Lozère, l'Arèche et le Massif Central, les marchés parisiens, belges et néerlandais.

Onze personnes ont été interpellées dans un convoi venant de la livraison de 100 kilos de résine de cannabis destinés aux marchés régionaux et deux convois parisiens qui s'apprêtaient à regagner la capitale avec 120 kilos. Les enquêteurs ont déjoué tout en octobre dernier un cargo en provenance du Maroc avait déchargé à Bordeaux 200 kilos de cannabis schématisés ensuite à Villeneuve-sur-Lot et découverts localement par des protagonistes interpellés vendredi.

Intempéries

Les fleuves

continuent de monter

La Seine continue de monter lentement : elle devrait atteindre le cote de 4,60 mètres au pont d'Austerlitz. Le fleuve recevra dans les prochains jours une crue de l'Yonne et ses autres affluents, en provenance du Loire et de son affluent le Cher, ainsi que celles de la Dordogne, continuent de monter. En revanche, l'Ille et la Vilaine, la Sarthe et la Mayenne, les fleuves côtiers du Nord, sont en légère décrue. Mais la Météorologie nationale annonce l'arrivée de nouvelles pluies sur l'ensemble du pays.

Dans les Alpes, plusieurs routes ont été coupées par les avalanches (notamment celles qui mènent à Val-d'Isère et à Tignes) ou par des congères (entre les Menuires et Val-Thorens). Dans tout le massif alpin, les risques d'avalanches persistent.

Jeunesse

L'Office

franco-québécois fête ses vingt ans

« S'envoler sur les ailes d'un ange... pour Québec! » Ce rêve, châté il y a quinze ans par Robert Charlebois, des milliers de jeunes Français l'ont réalisé grâce à l'Office franco-québécois pour la jeunesse qui a été, le 9 février, le vingtième anniversaire de sa création, dans le grand élan d'enthousiasme qui avait suivi la cédure - et si controversée - visite du général de Gaulle à Québec en 1967. Il s'agissait de rapprocher les deux communautés par le biais de leur jeunesse, en multipliant les échanges et les réalisations communes. Un organisme bi-gouvernemental, l'OFJQ, allait s'en charger, sous l'égide des deux ministères français et québécois de la jeunesse et des sports. Résultat : en vingt ans, de part et d'autre de l'Atlantique, soixante mille jeunes de dix-huit à trente-cinq ans ont participé à l'aventure de l'OFJQ en s'inscrivant à des stages, des voyages d'études ou de découverte.

Marée noire

La pollution atteint les côtes de la Manche

Une centaine de militaires devaient prêter main-forte dans le Finistère aux quatre cents sapeurs pompiers et hommes de l'équipement qui nettoient les plages souillées par le pétrole échappé la semaine dernière des cales du tanker italien de 32 000 tonnes, l'Amazone. Faudra-t-il les détourner vers la Cotentin ? Les rivages de la Manche semblent atteints à leur tour par les conséquences de la marée noire, sur une dizaine de kilomètres. Des paquets d'algues arrachées au fond par la tempête et chargées de mazout s'échouent sur les grèves. Le barrage anti-pollution de la centrale nucléaire de Flamanville a dû être maintenu. « Cette pollution ne ressemble pas à celles que nous avons connues précédemment », a dit M. Ambroise Guellac, secrétaire d'Etat à la mer. Il y aura des enseignements très nombreux à en tirer. Quant au tanker qui a relâché dans l'estuaire de Lescout pour réparer, il doit être visité par un juge d'instruction français venu interroger les membres d'équipage sur les circonstances du déversement en mer de 3 000 tonnes de fret de la cargaison.

MÉDECINE

Un rapport officiel dénonce le « gâchis » de l'industrie française des technologies médicales

M. François Blamont, président de la société SOPHA-Développement (1), a remis, le mardi 9 janvier, un rapport sur les technologies médicales à M. Michel Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur. Ce rapport dénonce sans complaisance « la situation alarmante » de l'industrie française de ce secteur et le « gâchis » dont elle fait l'objet, en prenant comme principal exemple la récente cession de la Compagnie générale de radiologie (CGR), ex-groupe Thomson, à la multinationale américaine General Electric.

Le document remis à M. Michel Noir est inquitant à bien des égards. En sixante pages, ce rapport brosse de manière directe, chiffrée et très concrète, un tableau synthétique de la situation actuelle de l'industrie française des technologies médicales (appareils médicaux et chirurgicaux, techniques de diagnostic, problèmes matériels pour handicaps, articles dentaires). « La situation est alarmante », écrit M. Blamont, « l'industrie française des technologies médicales ne se porte pas bien. On peut même dire qu'elle est en danger de mort [...] Les grands groupes industriels français se désengagent les uns après les autres de ce secteur. Les investissements considérables qui ont été engagés dans la recherche française en technologie médicale ne sont pas à l'heure actuelle rentabilisés par une industrialisation suffisante des découvertes ».

Le déficit actuel de la balance commerciale française dans ce secteur est chiffré à plus de 2 milliards et tout laisse penser qu'il va aller en s'aggravant. « Si aucune action n'est

engagée, le déficit de la balance commerciale ne peut que se creuser jusqu'à des niveaux insoutenables; l'industrie française disparaîtra d'un nombre encore plus grand de secteurs. La recherche s'appauvrit. Des spécialités médicales déclinent en qualité. Il est urgent de réagir pour éviter ce gâchis ».

Vingt-six propositions

L'urgence est d'autant plus grande que le budget consacré dans le monde aux technologies de la santé ne cesse de progresser avec un taux de croissance moyen de 10 % par an. Selon M. Blamont, le marché international sera en 1992, de 50 milliards de dollars. Et si rien n'est fait, le déficit de la balance commerciale française devrait se situer, la même année, à près de 5 milliards de francs.

Ce secteur bénéficie employe aujourd'hui en France près de 20 000 personnes dans 350 sociétés, pour un produit annuel d'environ 8,5 milliards de francs. Exemple notoire du gâchis qui peut être observé dans ce domaine : la toute récente cession à la multinationale américaine General Electric de la CGR jusqu'alors principal fabricant français de matériel de radiologie, de scanners et d'appareils à RMN.

« Il est traditionnel, peut-on lire dans ce rapport, de dire que la France dispose d'un important réservoir de matière grise. Dans de nombreux domaines, en particulier dans celui des technologies médicales, la recherche française est de haut niveau. L'Etat y investit beaucoup depuis de très nombreuses années. L'aide massive - des centaines de millions de francs -

consentie pendant des années à la Compagnie générale de radiologie (Thomson-CGR) pour sa recherche, en plus des aides importantes à l'achat de ses matériels par les hôpitaux publics, prend, après sa cession à l'américain General Electric, des allures d'immense gâchis ».

M. Blamont chiffre notamment à 1 460 millions de francs la somme des contributions publiques à cette société qui, en définitive, a été cédée à une multinationale américaine : 1 100 millions au titre des prêts du Trésor et depuis 1979 360 millions de francs d'aides directes et indirectes des différents ministères de la santé, de la recherche et de l'industrie.

La situation est-elle pour autant désespérée? Peut-être pas. D'abord parce que la médecine française bénéficie encore d'une réputation d'excellence dans certaines spécialités à l'échelon international. Ensuite, parce qu'il existe malgré tout un tissu potentiellement performant de PME spécialisées dans le médical. M. Blamont développe au terme de son analyse une série de vingt-six propositions « pratiques, concrètes, applicables rapidement » et qui ne demandent aucune mobilisation financière publique importante. « Il faut redynamiser l'industrie des technologies médicales en catalysant les volontés d'agir de tous les acteurs de ce secteur : les industriels avant tout mais aussi les médecins, les chercheurs et les ingénieurs » conclut M. Blamont.

Propos recueillis par JEAN-YVES NAU.

(1) SOPHA-Développement (220 millions de francs de chiffre d'affaires) est une société spécialisée dans l'exportation des programmes de santé (bâtiments, équipements médicaux, informatisation, etc.).

EN BREF

● **Cassation de l'ordonnance** rendue en correctionnelle d'anciens joueurs de l'AS Saint-Etienne. — La chambre criminelle de la Cour de cassation a annulé, lundi 8 février, l'arrêt de la chambre d'accusation de Lyon qui avait confirmé l'ordonnance renvoyant en correctionnelle trois anciens joueurs ainsi que l'ancien entraîneur de l'Association sportive de Saint-Etienne. Il s'agit d'un nouvel épisode juridique dans l'affaire dite de la « caisse noire des Verts », qui avait entraîné l'ouverture d'une information judiciaire en octobre 1982. Les joueurs concernés sont Michel Platini, Bernard Lacombe et Patrick Battiston, l'entraîneur Robert Herbin, tous inculpés de recel d'abus de biens sociaux et de recel d'abus de confiance. Le dossier devra être examiné de nouveau toujours par la chambre d'accusation de Lyon, mais composée d'autres magistrats.

● **L'explorateur Paul-Emile Victor** hospitalisé à Paris. — M. Paul-Emile Victor - qui est âgé de quatre-vingts ans - a été hospitalisé le 8 février à la Pitié-Salpêtrière, où il doit rester en observation pendant une semaine. Victime la semaine dernière d'une malaise cardiaque alors qu'il était chez lui à Bore-Bore (Polynésie française), il avait été hospitalisé à Papeete avant d'être transporté à Paris par avion.

● **SKI: Marielle Göttschel** à l'amende. — L'ancienne championne de ski Marielle Göttschel a été condamnée, lundi 8 février, par le tribunal correctionnel d'Albertville (Savoie) à 3 000 F d'amende pour avoir employé trois amis de son village de vacances pour enfants comme moniteurs de ski, alors qu'ils n'avaient pas le diplôme requis. Se défendant d'avoir voulu faire une concurrence déloyale à l'Ecole de ski français (ESF), Marielle Göttschel a indiqué que ses amis étaient « détenteurs des conseils seulement », en précisant : « Dans mon village, je vendais de l'amour, pas des virages ».

● **Démision du directeur de la station orbitale américaine.** — M. Andrew Stophan, responsable depuis juin 1986 du programme de la station orbitale à la NASA, a démissionné de son poste, le 8 février. L'Agence spatiale américaine. « Le programme est maintenant sur les rails et c'est le moment approprié pour partir », a expliqué M. Stophan, qui a travaillé pendant trente ans pour la NASA. Bien que « sur les rails », cette station orbitale prévue pour les années 1990, est toutefois critiquée par plusieurs membres du Congrès, qui lui reprochent son coût élevé.

PICARD

2

Votre serrure doit être révisée!

Les cambrioleurs se perfectionnent et utilisent des techniques et des outils de plus en plus évolués. Si votre serrure ne peut résister, vous serez la prochaine victime...

Faites réviser régulièrement votre serrure en vous adressant à tout serrurier revendeur de notre marque.

Il vous dira si votre serrure est encore capable ou non de résister aux techniques actuelles des cambrioleurs.

S.A. PICARD, 4, rue St-Sauveur, 75002 PARIS, 42-33-44-85 +

Passages

Ce mois-ci :

LA TOURMENTE ISRAËLIENNE

- « Il faut deux Etats sur le territoire de la Palestine »
- « La montée du nationalisme menace gravement la société israélienne »
- « Le come-back d'Arafat »
- « Le regard des Beurs sur Israël »

une enquête d'Alain Touraine en Israël
par Saül Friedlander

En vente dans tous les kiosques

SPORTS

La préparation des Jeux olympiques de Calgary Les Cris d'Ominayak

MONTRÉAL de notre correspondant

On aurait pu dire d'eux, dans les années 60, qu'ils formaient l'une des dernières bandes d'indépendants de l'Ouest canadien. Ignorés des Blancs, les Indiens Cris, du lac Lubicon, vivaient bien tranquilles dans un vaste territoire situé à plus de 600 kilomètres au nord de Calgary. Comme leurs ancêtres, ils pratiquaient la chasse, la cueillette et la pêche dans leurs forêts sauvages qui n'intéressaient personne. Jusqu'à ce qu'on y trouve du pétrole. Avec leurs armées de bulldozers et de camions, les grandes compagnies ont saisi leurs terres et bouleversé leur mode de vie. Les Indiens du Lubicon lutent sans succès depuis quinze ans pour faire valoir leurs droits ancestraux. Les Jeux olympiques de Calgary leur fournissent l'occasion rêvée pour attirer l'attention sur ce que le Conseil mondial des Eglises considère comme un « ethnocide ».

L'histoire des Indiens Cris du lac Lubicon est celle d'un rendez-vous manqué. En 1889, des agents du gouvernement fédéral canadien parcoururent l'Alberta pour recenser toutes les bandes d'Indiens qui s'y trouvaient. Il s'agit alors de délimiter précisément les réserves de chacune d'entre elles suivant la règle retenue : 50 hectares par individu identifié. Or, les enquêteurs, qui se contentaient de remonter les grandes voies d'eau pour prospecter, « ratent » les Indiens du Lubicon, occupés à chasser par petits groupes entre la rivière Athabaska et celle dite « de la Paix », sur un territoire d'environ 16 000 kilomètres carrés. Quarante ans plus tard, les Indiens du Lubicon, convertis au

catholicisme par quelques missionnaires aventureux, entrant en contact pour la toute première fois avec le gouvernement des Blancs. Présentant les dangers qu'ils courent à rester « omis », ils veulent signaler officiellement leur existence et réclamer la reconnaissance des droits territoriaux que les autres Cris ont obtenus. On leur promet une réserve. En 1940, ils obtiennent même la visite d'un agent responsable qui ne compte toutefois que les présents : cent vingt-sept individus; les autres encore partis à la chasse, ne sont pas inscrits. L'agent remet son rapport au moment où le seconde guerre mondiale bat son plein. On oublie les Indiens du Lubicon qui passent que l'affaire a suivi son cours.

Il s'écoule encore près de trente années avant qu'ils ne mesurent l'étendue de leur méprise. La province de l'Alberta, qui a récupéré entre-temps la juridiction sur toutes les terres non classées comme « réserves », a commencé à distribuer des permis de prospection. Au milieu des années 70, des hommes arrivent avec leur équipement pour creuser des trous autour du lac Lubicon.

Entre 1979 et 1984, plus de deux cents puits sont forés à coup de dynamite dans un rayon de 50 kilomètres autour de leur village, littéralement camé par les routes et les chemins. Devant un tel renouveau, le gibier a pris la poudre d'épouvante. En 1980, les deux cents originaux (hélas du Canada) que les hommes tuaient à l'automne, permettaient à la bande de survivre tout l'hiver. Quatre ans plus tard, ils avaient parcouru des centaines de kilomètres de plus pour ne ramener qu'une vingtaine d'animaux.

Les bulldozers défoncent les sentiers de chasse

Considérés comme des squatters gênants sur leurs propres terres, les Indiens du Lubicon, fiers et indépendants, se sentent soudain pris dans un terrible piège. Un père de famille, revenu bredouille d'une saison de chasse, préfère se suicider plutôt que d'accepter les maigres subsides qu'offrent les services sociaux des Blancs. Les trois quarts des quatre cents Cris indiens du groupe vivent aujourd'hui de l'aide publique. Ils habitent dans des maisons préfabriquées, leurs eau courante ni tout-à-l'égout que le gouvernement canadien leur a récemment construites. En quelques années, les maladies ont fait chez eux des ravages, en partie dus au changement brutal de leurs habitudes alimentaires. Ces trente cents de tuberculose ont été diagnostiqués au sein du groupe au cours des derniers mois.

Guidés par leur jeune chef Bernard Ominayak (trente-huit ans), les Indiens du Lubicon ont, bien sûr, tenté d'appréhender le langage juridique des Blancs pour obtenir, à tout le moins, un moratoire sur

l'exploitation pétrolière dans tout ou partie de leurs zones de chasse. Peine perdue. En 1983, un tribunal de Calgary les a déboutés. Les grosses compagnies ont pu continuer leurs activités et le gouvernement de l'Alberta a maintenu son refus de reverser aux Indiens, considérés comme « sans statut officiel », une quelconque partie des taxes qu'il percevait sur le pétrole extrait.

L'opinion publique canadienne n'a véritablement été alertée que l'année suivante, lorsqu'un comité du Conseil mondial des Eglises, envoyé en mission sur place, a porté de lourdes accusations. « Des fonctionnaires du gouvernement provincial allument délibérément des feux et laissent brûler des centaines d'hectares de forêt boréale sur lesquels les Indiens avaient coutume de chasser, tandis que les ouvriers des compagnies pétrolières défroncent tout aussi délibérément leurs sentiers de chasse à coup de bulldozers », affirme alors le comité, conduit par l'archevêque Edward Scott, chef de l'Eglise anglicane du Canada.

Déterrer la hache de guerre

Appuyés par leurs « frères » indiens du Canada et par un nombre croissant d'organismes « blancs », les Cris du Lubicon ont remporté quelques minces victoires. Ils ont appris, en juillet 1987, que le Comité des Nations unies pour les droits de l'homme, basé à Genève, acceptait d'examiner le pléin qui leur est déposé à l'encontre des autorités canadiennes. Ils ont forcé aussi les gouvernements du Canada et de l'Alberta à accepter pour la première fois la tenue de négociations. Mais les pourparlers ont échoué à la mi-janvier sur la question du nombre d'Indiens au sein de la bande.

Le chef Bernard Ominayak revendique quatre cent cinquante-sept personnes et, s'appuyant sur la règle qui prévalait au début du siècle (50 hectares par individu), réclame en conséquence 230 kilomètres carrés, sur les 16 000 qui constituent le territoire traditionnel

de chasse. Ottawa estime que le groupe compte actuellement deux cents membres tout au plus tandis que l'Alberta, s'en tenant au recensement de 1940, réclame ce nombre à cent vingt-sept personnes, qui devraient donc de contenir de 64 kilomètres carrés. La province exige des études généalogiques avant de revoir ses chiffres à la hausse.

« Le temps passe et notre peuple est en train de mourir, nous n'avons plus d'autres choix que de nous battre », répète le chef Ominayak. Pour la première fois, les Indiens du Lubicon, jusqu'ici pacifiques dans leur lutte, ont menacé ces jours derniers de prendre les armes pour défendre leur honneur. On peut y voir une simple bravade. On peut aussi reconnaître la tertition d'un coup d'éclat, au moment où les feux de l'actualité seront braqués sur Calgary.

MARTINE JACOT.

● **TENNIS: Tournoi de Lyon.** — Le Soviétique André Chesnokov, tête de série numéro deux, a été éliminé, lundi 8 février, au premier tour du tournoi de Lyon doté de 280 000 dollars, par Veyo Dombia, un Sénégalais de vingt-neuf ans, classé 454^e joueur mondial, sur le score de 7-6, 7-6.

● **La France rencontrera l'Australie en Coupe Davis.** — Grâce à la victoire de Pat Cash sur Francisco Maciel (6-2, 4-6, 7-5, 6-2) lundi 8 février, dans le dernier simple, l'Australie a battu le Mexique par

trois victoires à deux, et sera le prochain adversaire de la France du 8 au 10 avril.

● **CYCLISME: Jeanolo Longo** veut aller au tribunal. — Suspendu à la demande de l'Union cycliste internationale par la Fédération française de cyclisme du 29 janvier au 28 février pour dopage, Jeanolo Longo a annoncé, lundi 8 février, son intention d'exercer « toutes voies de recours » devant les juridictions suisses et françaises, notamment « une procédure de suspension d'urgence de la décision ».



mis en scène par Pat...

Un délire raisonnab

348 pages
68 F

سول فريدلندر

Culture

THÉÂTRE

SPORTS

La préparation des Jeux olympiques de Calgary

Les Cris d'Ominayak

MONTREAL. Les cris d'Ominayak, ces chants sacrés qui ont accompagné les premiers Jeux olympiques d'hiver de Calgary, ont été recueillis dans un livre paru récemment chez les éditions de l'Arctique. Ce livre, intitulé "Les Cris d'Ominayak", est le fruit d'un projet de recherche mené par le Centre de recherche en anthropologie de l'Université de Montréal. Les cris d'Ominayak sont des chants sacrés qui ont été recueillis par le Centre de recherche en anthropologie de l'Université de Montréal. Ils ont été recueillis dans un livre paru récemment chez les éditions de l'Arctique. Ce livre, intitulé "Les Cris d'Ominayak", est le fruit d'un projet de recherche mené par le Centre de recherche en anthropologie de l'Université de Montréal.



Pierre Spivakoff dans « Monsieur Vénu »

« Monsieur Vénu », mis en scène par Pierre Spivakoff

Un délire raisonnable

Le retour de Pierre Spivakoff : après Délirante Sarah et l'Homme aux camélias, il adapte, joue et met en scène un roman scandaleux du siècle dernier.

Monsieur Vénu est un roman singulier, qui fit scandale dès sa publication en 1884. La presse n'en finissait pas de s'interroger sur l'univers insensé d'une jeune femme écrivain, Marguerite Bymony, née vingt-quatre ans plus tôt dans une famille bourgeoise du Périgord, dont le premier livre, *Monsieur de la nouveauté*, avait déjà surpris son monde. Qui avait enseigné à cette jeune fille le « vice » et son secret ?

Rien ni personne, semble répondre Pierre Spivakoff, tant il est évident pour lui que le devoir, conscient ou inconscient, de l'être humain est de combattre par tous les moyens l'arbitraire et définitive division de l'homme et de la femme, depuis qu'un jour quelqu'un a décidé d'extraire des entrailles de l'un de ces êtres dont il allait faire l'autre. Pour lui, c'est clair : l'un est l'autre et réciproquement.

Dans la grotte bleue du château de Lindenberg, en Bavière, Louis II, entre peaux et cygnes, à pour : de l'enfermement, de la solitude, de la déraison. Un livre ajoute encore à ses tourments : *Monsieur Vénu*, ou l'histoire héroïque et tragique d'une femme fatale qui voulait être un homme. Raoul de Vénérande, aristocrate et belle, intelligente et riche, incapable d'amour et de plaisir : après que tant d'hommes et de femmes sont passés dans ses bras.

Pierre Spivakoff est donc Raoul de Vénérande avec la même énergie dévastatrice de celui que n'effraie pas ou plus le voyage en transsexualité. Mais, curieusement, la difficulté et le risque que représente un tel voyage paraît avoir pesé sur la plume de ce fou de la palette, du travestissement, bref de l'art dramatique tendance cabaret, version épi-sabéthaine. Une partie du public sera peut-être dérangé mais

d'autres, plus habitués au traitement scénique des affres du désir, familiers de Sade, Sacher-Masoch, Tennessee Williams ou Copi, regretteront à la fois une certaine retenue et trop de désinvolture. Pierre Spivakoff a eu peur de son sujet, du lieu et du public. Si bien que sa présentation de *Monsieur Vénu* ou le rêve fun de Louis II de Bavière, dont il signe l'adaptation, la mise en scène, les décors et les costumes, alterne les bons et les mauvais moments, comme si certaines scènes, certains gestes avaient été empêchés ou d'autres accentués jusqu'à la caricature pour en atténuer la portée. Il reste que Pierre Spivakoff est un être singulier. A un moment on propose un cocktail souvent démagogique de textes classiques ou empruntés au box-office anglo-saxon et de « stars » qui ont du mal à s'imposer sur les planches, on se réjouit sans plus d'arrière-pensées du travail généreux et sensible de Pierre Spivakoff, Pierre Haudebourg, Michel Marietta et des quelques autres qui font de ce *Monsieur Vénu* un moment de recherche sincère et troublant.

OLIVIER SCHMITT.
* Théâtre des Mathurins. Du lundi au samedi à 20 h 30. Dimanche, 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 42-65-90-01.

« Une passion dans le désert », de Balzac

Dangereuse Egypte

Dans *Une passion dans le désert*, Balzac imagine qu'un fantasme de Rousseau, pendant la campagne d'Égypte, s'est égaré dans les sables, mais c'est juste pour planter le décor, ce sont les amours d'un homme et d'une panthère, — ce que l'on nomme, parmi les perversions sexuelles : la zoophilie. Les adjectifs-bataou, genre « calvitie précoce » ou « supplice chinois », défilent. Balzac n'hésite pas à nous brader « une tristesse profonde », « la fol espoir », « l'ineffable bonheur », « un océan sans bornes ». Description du désert ? Voici : « Le silence effrayait par sa majesté sauvage », et « l'immensité prenait l'âme de toute part ». Notre militaire craque : « le plus affreux désespoir fondit sur mon âme ». Et « le hardi Provençal » (il est né dans le Midi) « marche vigoureusement dans la direction du Nil ». En pure perte : sa panthère, « cette farouche prin-

cesse », cette « reine solitaire », cette « sultane délaissée », lui court après, lui remet sa douce patte sur l'épaule. « C'est comme une petite maîtresse », songe le soldat. « C'est joli comme une femme ». Et, sur « une pierre de granit capricieusement taillée en lit de camp », sous « la bienfaisante fraîcheur des étoiles », les enlacements du gazier et de la fesseuse reprennent de plus belle. Ils finiront mal. Le soldat nous dit n'avoir pas compris pourquoi, sur le moment, et par quelle fausse manœuvre, dans le feu de l'action, il l'ait sa conquête : « Je ne sais pas quel mal je lui ai fait, mais elle se retourna comme si elle eût été enragée ; et, de ses dents aiguës, elle m'entama le cuisse ». Il faut reconnaître que, par moments, des pointes d'humour, de la part de Balzac, sont érudites, dans les pages d'*Une passion dans le désert*, car tout se

peuse comme si un grand peintre s'amusait à torcher une « fausse peinture naïve » : un Picasso bécotant un faux Douanier Rousseau. Au Théâtre de la Potinière, Pierre Tabard, seul sur la scène nue, devant un rideau de velours noir, interprète *Une passion dans le désert*, mimant tantôt « le hardi Provençal », tantôt « la farouche princesse ». C'est tout à fait fascinant, car Pierre Tabard réussit à métamorphoser ce texte en un poème très beau, très sobrement écrit, une sorte de cantique spirituel qui se situe plutôt entre saint Antoine causant métaphysiquement avec la Tentation, et saint François d'Assise dialoguant avec le diable. MICHEL COURNOT.
* Théâtre de la Potinière, 19 heures (et, à 21 heures, Catherine Sellers reprend, avec Pierre Tabard, *Madame de la Carrière*, de Diderot, un chef-d'œuvre qu'il ne faut pas manquer).

COULISSES

Zingaro à nouveau

La ronde des clés, le drame des chevaux, les processions cavalières, le cérémoniel des valses de piano, Chapiteau, chevaux, violons tziganes dans la somptuosité désolée des ors et du sable. Cabaret équestre et musical. Zingaro est de retour. Voir, revoir, se laisser prendre par la rudesse sophistiquée, l'ironie poétique des danseurs de la scène. Ils sont de retour, du 15 février au 31 mars, et présentent leur spectacle les lundi, mardi, vendredi et samedi à 20 h 15. Le chapiteau est chauffé, il est installé au 91, boulevard de Charonne, métro Alexandre-Dumas. Tél. : 43-44-07-90.

Moderne : Bernanos mis en scène par Luca Ronconi

Pour célébrer le centenaire de la naissance de Georges Bernanos, le Centre culturel français de Milan et l'Association des théâtres d'Emilie-Romagne (ATER) ont décidé de coproduire une nouvelle présentation du *Diologue des camélias*, œuvre publiée il y a juste quarante ans. Les répétitions de ce spectacle en langue italienne ont donc commencé à Milan sous la direction du metteur en scène romain Luca Ronconi, qui vient de diriger à Paris le *Marchand de Venise*, de Shakespeare, à l'Odéon. La première aura lieu à la mi-mars au Teatro Storch di Modena, siège de l'ATER, et une tournée devrait être

organisée dans les principales villes italiennes et européennes.
* Centre culturel français de Milan, via Bigli, 2, 20121 Milan. Tél. : 19 (39) 254-56-376.

Londres : création de Molière & Co

Cornélien et metteur en scène, Olivier Pierre vient de créer à Londres une nouvelle maison de production baptisée Molière & Co, qui a pour objet de présenter au Grand-Bretagne des spectacles des répertoires classiques et contemporains français. Deux pièces devraient être sélectionnées et jouées chaque année au Théâtre Arnaud de l'institut culturel français de Londres, en français et/ou en anglais. La première sera l'*Aïe-mémoire*, de Jean-Claude Carrière, mise en scène par Olivier Pierre et interprétée par Jean-Pierre Cassel et Jane Lapotnik. En français du 1^{er} au 5 mars et en anglais (adaptation de Donald Watson) du 23 au 27 février et du 8 au 12 mars.
* Institut culturel français de Londres, 17, Queensberry Place, Londres SW1. Tél. : 19 (44) 1-895-6211.

Cergy-Pontoise : reprise de « Vétir ceux qui sont nus » de Luigi Pirandello

Le Théâtre des arts de Cergy-Pontoise a décidé d'annuler les

représentations du *Voyage autour de ma chambre*, de Xavier de Maistre, dans la mise en scène d'Agnès Laurent, le comédien Philippe Célivenot étant malade. Il envisage cependant de présenter ce spectacle en juin prochain comme prévu, au Théâtre de la Bastille à Paris.

En remplacement, le Théâtre des arts a décidé d'accueillir *Vétir ceux qui sont nus*, de Luigi Pirandello, dans la mise en scène de René Lory, qui vient d'être créé au Théâtre national de Chailly.
* Du 8 au 20 mars. Tous les jours à 21 heures, sauf lundi et jeudi. Dernière dimanche à 16 heures. Tél. : 30-30-33-33.

Carnaval brésilien au Cirque d'hiver

L'association Brésil-Culture organise un deuxième carnaval le samedi 13 février au Cirque d'hiver, avec notamment la participation de l'orchestre de Maestro Sorriso. Cette année, le thème sera le centenaire de l'abolition de l'esclavage au Brésil. C'est avec la fin de l'esclavage que le carnaval a vraiment éclaté au Brésil comme un cri de liberté, comme une fête du corps et du plaisir, une mise en scène des fantasmes et des espoirs, de l'exorcisme des frustrations.

« Credo », d'Enzo Comann, à Angers

Un conte pour survivre

Une femme, dans une robe grise aux couleurs flamboyantes, dont l'échancrure laisse deviner le soutien-gorge de satin noir, s'assoit docilement. Elle est recroquevillée sur la terre battue, dans le coin d'une sorte de vaste hutte. Une de ces cabanes que les enfants se construisent pour leurs jeux. Et deux mots se détachent de son murmure, sur le silence : « Un conte naïf. » Ils sont la clé, peut-être, de ce monologue qu'Enzo Comann a écrit en 1980 (1). La clé, en tout cas, du décor de Jean-Vincent Lombard et de la mise en scène de Jean-Paul Wenzel. Françoise Bette affabule à merveille avec ses souvenirs d'enfance, ses amours, toutes ses « autres fois ». Mais il y a ainsi, dès le début du spectacle, une tonalité, une image forte qui est donnée, à mille lieues du « deux pièces-cuisine » où l'on pourrait s'attendre à rencontrer cette femme seule, alcoolique, s'adressant à un homme absent. Elle l'a assassiné, dit-elle. Elle lui parle, encore, lui a dressé la table. Elle lui mûrit une petite caillie, là, sur la terre battue. Françoise Bette avait créé *Credo* en 1983, à l'Athénée. Elle même son grand jeu, cruel et complexe, avec la sottise, tient son personnage à la lisière fragile de la folie. Conscrite toujours. Une sourde inquiétude monte au fil de ce *Credo* et vient à briser, pour finir, au bord du silence.

O. G.
* Jusqu'au 12 février. Nouveau Théâtre d'Angers. Du 1^{er} mars au 2 avril au Théâtre national de Belgique, Bruxelles. Puis tournée à Caen et Montesson.

(1) *Credo*, suivi du *Rédire*, d'Enzo Comann, est paru aux Éditions de Minuit.

Raymond BARRE

Questions de confiance

répond aux questions de Jean-Marie COLOMBANI

Entretiens avec Jean-Marie COLOMBANI
Flammarion

Culture

BANLIEUES BLEUES du 19 FEVRIER au 19 MARS 1988 5^e édition 19 Février - Saint-Denis MILES DAVIS 20 Février - La Courneuve JACK DEJOHNETTE'S SPECIAL EDITION PHILIPPE DESCHPEPPER QUARTET LOCATION: 4 FNAC RENDEZ-VOUS AUTRES CONCERTS: TEL. 43.85.66.00

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

Table with 2 columns: Venue and Artist/Event. Includes venues like T.M.P. CHATELET, N.O.P., THÉÂTRE MARIGNY, THÉÂTRE ANTOINE, THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES, GAVEAU, and artists like FISCHER-DIESKAN, KLIEGEL, IAN PARTRIDGE, NASH ENSEMBLE OF LONDON, PAATA BOURTCHOU-LADZE, PIERRE AMOYAL, BLUMENTHAL, E.O.P., NORDMANN, VIOTTI, ROULLIER, VIEILLE, LAZAR, BERMAN.

THÉÂTRE

Rencontre à la Colline

L'école buissonnière de Jean-Claude Jay

Vitez, Régy, Planchon, Besson, Pintillie ont l'œil sur lui, depuis longtemps. Lavelli aussi, qu'il retrouve pour une Visite inopportune, de Copi, créé le 16 février au Théâtre national de la Colline.

Une chevelure blancheur de neige, un visage solidement taillé: tout, dans l'attitude, la voix, est calme, à la fois carré et doux. Jean-Claude Jay n'est pas une star - il a peu fait de cinéma, un peu de télé. (on l'a vu dans Les Dames de la Côte). On ne se retourne pas sur lui dans la rue. Son allure est banale, avec un rien de poésie, de force dans le regard, en plus. Quand il évoque Nathalie Sarraute, sa manière de ne pas comprendre comment on peut avoir des rapports superficiels avec les gens, on pense que sur ce terrain-là, il lui ressemble. Il a créé Elle est là, dans la mise en scène de Claude Régy. Elle est devenue une amie. Régy aussi: « Avec lui, on peut discuter, exprimer des critiques, des désaccords. C'est rare. Et formidable ».



Formidables encore - Jean-Claude Jay prononce souvent ce mot, sans le laisser le ton, sans lui insulser de lyrisme superficiel ses « rendez-vous » avec Planchon, (Pélicles), Besson (Comme il vous plaira), Pintillie ou Vitez, rencontrés au moment du premier Festival, au Théâtre des quartiers d'Ivry. « Avec lui, les répétitions commencent comme un cours brillant, dont on voudrait tout retenir. Puis lui-même oublie tout, heurtement, pour se laisser aller au plaisir du jeu, avec le souci constant de faire partager à l'acteur ce qu'il attend de lui. Sinon, il est désemparé ». Chez Jorge Lavelli, qu'il retrouve après la Course d'hiver, créé en 1980 au Festival d'Avignon, il aime sa façon de « privilégier le jeu, avant toute chose ».

Dans Une visite inopportune, de Copi, au théâtre de la Colline, Jean-Claude Jay est milliardaire et amoureux de la culture et amoral à la fois. « Lavelli veut qu'à chaque événement - et il s'en passe beaucoup dans cette chambre d'hôtel - il y ait rupture totale. C'est inconfortable... on ne peut pas faire de très beaux lits, se servir d'un état pour passer à un autre. On doit jouer Copi comme un classique: oublier l'anecdote et ne se tenir qu'à ce que

JAZZ

Carmel à l'Olympia

Voix noire, voix blanche...

Au simple timbre de sa voix, on n'imaginerait rien de moins qu'une vaste nounou noire américaine. Pourtant Carmel Mac Court, sujet britannique d'ascendance irlandaise est un bout de lady tout frêle, tout blond, et surtout, tout blanc.

argumentation scientifique: les Noirs ont de grandes bouches, c'est pour mieux chanter le gospel, mon enfant. Et c'est vrai, explique un spécialiste de la voix, Louis Jacques Rondéaux, professeur au Conservatoire national d'art dramatique de Paris, que la voix résonne dans la bouche. Si la bouche est grande, les lèvres volumineuses, les pommettes écartées, la cavité de résonance est plus importante. Mais cette différence joue si peu. On ne peut pas expliquer la voix noire de cette façon.

cela fait des années qu'elle chante sans micro, donc très fort, voire très violemment. Comme les Noirs. « J'ai été terriblement surprise par cette voix qui sortait de moi. Elle était, était rauque. Rien à voir avec l'air doux des chanteuses. »

Autre aspect des chorales: tout le monde s'y a pas les mêmes capacités vocales. On est souvent obligé d'y chanter dans une nuance très basse afin que chacun puisse entendre la phrase musicale. Carmel apprend ainsi à moduler ses graves de la même façon qu'un Noir chantant « Alleluia » en disco-soul.

Pour finir, cette Blanche sur le rive de tout visage pâle au sein porté sur la chanson. Elle n'a eu à ce jour qu'une seule extinction de voix. Tout fait. « Je suis née avec une voix d'opéra, professeur de chant. Elle a été jadis un registre remarquable, très étendu. Là où on peut m'écouter, c'est en m'élevant à pousser encore plus cette voix dans la direction où je suis née spontanément. » Elle a aussi appris auprès d'un professeur de chant de l'Opéra qu'on ne pouvait pas se retenir à chanter sans courir le risque de lui faire perdre un peu de cette « spécificité noire » signifiée par un concours de circonstances. Mais elle, elle secoue la tête: « Je n'ai pas la voix d'une Noire. Ce n'est pas possible, vous comprenez ? »

Et de temps en temps, dans le surmenage d'une tournée, il arrive qu'elle ait vraiment ce qu'on appelle la « voix blanche », le pire défaut du chant classique: quand la voix semble sans vie et sorte sans conviction du gosier sec. « Dans ces cas-là, dit-elle, y a rien à faire qu'à attendre que ça revienne. »

SOPHIE FORTANEL. * Olympia du 10 au 14 février.

Carmel, une Blanche avec une voix de Noir, on croyait qu'une chose semblable ne pouvait pas se produire. Bien sûr, il y a eu des tentatives. Les chanteurs débattent d'essayer vous un jour ou l'autre un grand blues. Un peu avant de succomber à leur première grave extinction de voix. Signe que les cordes vocales et toute la machine à chanter de la gorge ne peuvent pas suivre. Ils partent alors d'équilibre dans des tours de chant où ils se signalent globalement par un seul défaut: ils brillent les graves. Une façon comme une autre de toucher de près le son juste, tant adulé.

Quelques vocales aident un général à endiguer ces velléités. La voix ne pose, et on n'en parle plus. Plus tard, les romantiques y reprennent, ne se remettant jamais tout à fait de ce fantôme d'ailleurs récurrent.

Ce les reprend, comme Nino Ferrer. Il voudrait être noir, ou Noir. « Je suis blanc de peau. Quand on veut chanter l'espoir, ça marche de mieux en mieux. » Et jusqu'à Franco Gall, plus récemment, qui faisait le point sur ce qui le sépare d'Elle Fitzgerald: « Ce je n'ai pas, c'est cette drôle de voix, Elle, elle l'a. »

Certaines se sont fait une raison, persuadées à cette heure que les Noirs ont ce « ça » dans la voix. Il y aurait là un lot grandiose de rythmes-danse-entêtés. La théorie s'appuie sur une vraie

Coincidence, elle avait également à l'église. Messe du dimanche au milieu des paroissiens de Southorpe, Angleterre-Nord. Elle a appris à l'essentiel du chant, avec des Blancs: comment chanter puissamment sans sauter sa voix. « J'étais trop timide, dit-elle, pour chanter avec vigueur devant les gens, comme ça, toute seule. Mais dans la chorale il se passe toujours la même chose. Vous êtes dans la rue. On commence tout doucement, et puis on est porté par la chanson. A la fin, le son a monté. En même temps, il faut que le résultat soit harmonieux, qu'il y ait une parfaite justesse dans le rythme. » Elle chauffe ses voix avant d'aller gouver l'horde. Une excellente déformation musicale s'en suit.

Lorsqu'elle entend pour la première fois sa voix enregistrée,

ARTS

Un colloque au Musée d'Orsay Gérer, disent-ils

« Gérer la culture », vieux débat, vieux serpent de mer qui relait surface périodiquement. Le colloque d'Orsay, organisé le lundi 8 février par le ministère de la Culture et auquel participent quatre cent cinquante professionnels de la culture, a consacré aux lois du genre: prudences, majuscules et vœux pieux. Mais le paysage culturel a considérablement changé. La priorité donnée à la gestion est devenue insupportable il y a peu de temps encore. Il est vrai que le mariage de l'économie et de la culture a été célébré, à la Sorbonne, par Jack Lang en présence de François Mitterrand.

François Léopard a confirmé l'union, plébiscité par le public toujours plus nombreux qui pénétre pendant ces heures avant d'être admis au Centre Pompidou, à la Grande Halle de La Villette ou au Musée d'Orsay, à l'heure des grands « shows » culturels orchestrés par les médias. Les revendications salariales des conservateurs se font sur le thème de « nous sommes des chefs d'entreprise ». Et Jean-Ludovic Silicani, directeur de l'administration générale au ministère de la Culture précise: « Il n'est plus possible de construire une programmation et l'on n'a pas réfléchi à ses cibles. »

Le jargon technico-commercial employé désormais dans ce domaine n'a pas trop écorché les oreilles des auditeurs d'Orsay. Si le domaine de la culture a longtemps été jugé ingérable, « gérer l'ingérable » est devenu l'axiome de cette nouvelle race d'administrateurs. Au risque de banaliser les éléments de cette culture savante au risque de « produire », qu'il s'agisse d'une œuvre d'Alcibiade, d'un spectacle de Chéreau ou d'un concert de Boulez.

Jean-Ludovic Silicani, énarque bien tempéré, se défend d'une vision aussi réductrice. « Mais, ajoute-t-il, quand on organise et met gère, il faut par exemple. Tout simplement. Car ce qui est arrivé récemment à l'Opéra de Lille. L'Etat ne peut indéfiniment éponger des ardoises sans cesse renouvelées. Ce n'est pas juste pour les autres secteurs. Quand l'Opéra de Paris dépasse son budget, c'est la Bibliothèque nationale ou le Centre Pompidou qui trinquent: les fonds dont nous disposons ne sont pas élastiques à l'infini. »

Le ministre, confie-t-il entre deux interventions, a entrepris d'assainir la situation de quelques muséodites à problèmes. Le premier visé est l'Opéra de Paris, gouffre légendaire dont les 310 millions de francs de budget sont régulièrement dépassés de 5 à 10 millions de francs. Le second est la Comédie-Française, elle aussi dans le collimateur du ministère pour les mêmes raisons. Les difficultés de la Bibliothèque nationale et du Centre Pompidou sont d'une autre nature, manque de place, inadéquation de leurs structures, la médecine sera donc difficile.

Mais d'autres projets sont évoqués dans les coulisses de ce colloque. Faire-il donner une plus grande autonomie juridique aux grands musées - une trentaine - et transformer, à moyen terme, en véritables établissements publics Versailles, le Louvre et Orsay? Autre souci, réaffirmer par le ministère en fin de séance: redéfinir une véritable politique culturelle entre la Rue de Valois et les établissements subventionnés, qu'ils soient

Tal Farlow et Philippe Petit

Originaire de Caroline du Nord comme Cocteau et Monk, Talmadge Tal Farlow s'acheminait avec Gibson vers la fin de la soirée (il est né en 1921). Il joue sur une Gibson et ressemble à un employé de bureau à la retraite ou, plus simplement, à un guitariste de jazz à la carrière bien remplie.

Depuis l'une de ses premières soirées avec Red Norvo et Miguans vite après la guerre, Tal Farlow a été sollicité par tous les musiciens de quelque importance. Lui qui reste un des plus grands stylistes « cool », lui qu'on a vu répandre son génie de jeu dans des climats différents, il a reçu dans le milieu des musiciens le surnom de « pieuvre ».

C'est n'était pas méchant: c'est simplement pour qualifier son extrac-

dinaire maîtrise technique et l'aisance tentaculaire de son doigté. Tal Farlow termine au Petit Journal une tournée en duo avec un de ses élèves, aussi discret et aussi fin que lui, le jeune guitariste Philippe Petit.

F. M. * Petit Journal Montparnasse (10 et 11), La Halle (12), Saint-Quentin (13), Zurich (15 et 21).

Advertisement for Luigi Comencini's play 'un enfant de Colabre'. Includes text: V.O.: GAUMONT-CHAMPS - ST-GERMAIN-DES-PRÉS - CINE-SEAUSSOUBOURG MONTPARNASSE-SERVENY - LA BASTILLE-14 JUILLET - BEAUGRENELLE V.F.: GAUMONT-OPERA. un enfant de Colabre

La culture en chiffres

En France, la consommation culturelle est de l'ordre de 180 milliards de francs, soit 4 % du PIB. Sur cette somme, 35 milliards de francs proviennent de ressources publiques: 20 milliards de francs sont issus des collectivités locales et 15 milliards proviennent de l'Etat dont 9 milliards de francs émanent directement du ministère de la Culture (0,8 % du budget de l'Etat).

Mais les représentants de la Rue de Valois font valoir que les motifs-fisciaux (diminution de la TVA, etc...) qui chiffrent à 1,5 milliard de francs depuis deux ans) ne sont pas pris en compte. Le mécénat, avec ses 400 milliards de francs ne représente qu'une dérivée pour le moment (0,3 % du budget de la Rue de Valois). Le sponsoring sportif avoisine à 10 fois plus important. L'exemple italien est à méditer: le mécénat dégage chaque année l'équivalent de 5 milliards de francs.

théâtre

Advertisement for 'TOTO' featuring a large image of a key and text: TOTO, un enfant de Colabre, GAUMONT-CHAMPS, MONTPARNASSE-SERVENY, LA BASTILLE-14 JUILLET, BEAUGRENELLE, V.F.: GAUMONT-OPERA.

Advertisement for 'TOTO' featuring a large image of a key and text: TOTO, un enfant de Colabre, GAUMONT-CHAMPS, MONTPARNASSE-SERVENY, LA BASTILLE-14 JUILLET, BEAUGRENELLE, V.F.: GAUMONT-OPERA.

Handwritten signature: Jay, in white

مكتبة الامير

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

AMNES NUES. Théâtre Essais (42-78-42). 18 h 30. UN OUVRAGE DE DAMES. Beau-

GYMNASIE MARIE-BELL (42-66-79-79). La Métamorphose. 21 h. BUCHELETTE (43-26-38-99). La Cata-

Mardi 9 février

UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); Paramount Opéra, 6 (45-42-36-31); Convention Saint-Charles, 16 (45-79-33-00);

NOVAE INTERDITE (Fr.). Sept Parassians, 14 (43-20-32-20). PACTE AVEC UN TUEUR (v.). (A. v.) Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26);

SENS UNIQUE (A. v.). Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26); Pathe Marignan-Concorde, 6 (43-59-92-82);

Les salles à Paris

AMANDINES DE PARIS (43-66-42-17). Les Brissons d'opéra. 20 h 30. ANTOINE - SIMONE-BERKAU (42-09-77-71). Les Cahiers temps. 20 h 30.

THÉÂTRE DE PARIS (43-39-39-39). Le Pont des sauteurs. 20 h 30. THÉÂTRE GREVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé. 19 h. Châtelain Jean Intermédiaire. 21 h.

UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); Paramount Opéra, 6 (45-42-36-31); Convention Saint-Charles, 16 (45-79-33-00);

NOVAE INTERDITE (Fr.). Sept Parassians, 14 (43-20-32-20). PACTE AVEC UN TUEUR (v.). (A. v.) Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26);

SENS UNIQUE (A. v.). Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26); Pathe Marignan-Concorde, 6 (43-59-92-82);

TOO MUCH ! (Brit. v.). Ciné Beau-bourg, 3 (42-71-52-36); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Rodière, 6 (45-74-94-94);

COMÉDIE CAUMARTIN (47-43-41). Revues d'actualité. 21 h. COMÉDIE DE PARIS (42-41-00-11). Rien de plus de nos étoiles, s'il vous plaît ! 21 h.

LA CINÉMATHEQUE PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24). La Chimie (1931), de Jean Renoir, 16 h.

ACCORD PARFAIT (Fr.). Studio 43, 9 (47-70-63-40). LES ALLES DE DESIR (Fr.-All. v.);

NOVAE INTERDITE (Fr.). Sept Parassians, 14 (43-20-32-20). PACTE AVEC UN TUEUR (v.). (A. v.) Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26);

SENS UNIQUE (A. v.). Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26); Pathe Marignan-Concorde, 6 (43-59-92-82);

TOO MUCH ! (Brit. v.). Ciné Beau-bourg, 3 (42-71-52-36); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Rodière, 6 (45-74-94-94);

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-45-00-15). Salle Richelieu. 8 heures. DAINOU (42-41-00-14). Monsieur Meurice. 21 h.

LA CINÉMATHEQUE PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24). La Chimie (1931), de Jean Renoir, 16 h.

ACCORD PARFAIT (Fr.). Studio 43, 9 (47-70-63-40). LES ALLES DE DESIR (Fr.-All. v.);

NOVAE INTERDITE (Fr.). Sept Parassians, 14 (43-20-32-20). PACTE AVEC UN TUEUR (v.). (A. v.) Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26);

SENS UNIQUE (A. v.). Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26); Pathe Marignan-Concorde, 6 (43-59-92-82);

TOO MUCH ! (Brit. v.). Ciné Beau-bourg, 3 (42-71-52-36); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Rodière, 6 (45-74-94-94);

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-45-00-15). Salle Richelieu. 8 heures. DAINOU (42-41-00-14). Monsieur Meurice. 21 h.

LA CINÉMATHEQUE PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24). La Chimie (1931), de Jean Renoir, 16 h.

ACCORD PARFAIT (Fr.). Studio 43, 9 (47-70-63-40). LES ALLES DE DESIR (Fr.-All. v.);

NOVAE INTERDITE (Fr.). Sept Parassians, 14 (43-20-32-20). PACTE AVEC UN TUEUR (v.). (A. v.) Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26);

SENS UNIQUE (A. v.). Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26); Pathe Marignan-Concorde, 6 (43-59-92-82);

TOO MUCH ! (Brit. v.). Ciné Beau-bourg, 3 (42-71-52-36); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Rodière, 6 (45-74-94-94);

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-45-00-15). Salle Richelieu. 8 heures. DAINOU (42-41-00-14). Monsieur Meurice. 21 h.

LA CINÉMATHEQUE PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24). La Chimie (1931), de Jean Renoir, 16 h.

ACCORD PARFAIT (Fr.). Studio 43, 9 (47-70-63-40). LES ALLES DE DESIR (Fr.-All. v.);

NOVAE INTERDITE (Fr.). Sept Parassians, 14 (43-20-32-20). PACTE AVEC UN TUEUR (v.). (A. v.) Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26);

SENS UNIQUE (A. v.). Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26); Pathe Marignan-Concorde, 6 (43-59-92-82);

TOO MUCH ! (Brit. v.). Ciné Beau-bourg, 3 (42-71-52-36); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Rodière, 6 (45-74-94-94);

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-45-00-15). Salle Richelieu. 8 heures. DAINOU (42-41-00-14). Monsieur Meurice. 21 h.

LA CINÉMATHEQUE PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24). La Chimie (1931), de Jean Renoir, 16 h.

ACCORD PARFAIT (Fr.). Studio 43, 9 (47-70-63-40). LES ALLES DE DESIR (Fr.-All. v.);

NOVAE INTERDITE (Fr.). Sept Parassians, 14 (43-20-32-20). PACTE AVEC UN TUEUR (v.). (A. v.) Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26);

SENS UNIQUE (A. v.). Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26); Pathe Marignan-Concorde, 6 (43-59-92-82);

TOO MUCH ! (Brit. v.). Ciné Beau-bourg, 3 (42-71-52-36); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Rodière, 6 (45-74-94-94);

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-45-00-15). Salle Richelieu. 8 heures. DAINOU (42-41-00-14). Monsieur Meurice. 21 h.

LA CINÉMATHEQUE PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24). La Chimie (1931), de Jean Renoir, 16 h.

ACCORD PARFAIT (Fr.). Studio 43, 9 (47-70-63-40). LES ALLES DE DESIR (Fr.-All. v.);

NOVAE INTERDITE (Fr.). Sept Parassians, 14 (43-20-32-20). PACTE AVEC UN TUEUR (v.). (A. v.) Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26);

SENS UNIQUE (A. v.). Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26); Pathe Marignan-Concorde, 6 (43-59-92-82);

TOO MUCH ! (Brit. v.). Ciné Beau-bourg, 3 (42-71-52-36); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Rodière, 6 (45-74-94-94);

re, voix blanche...

Le monde est devenu plus complexe, plus incertain, plus inquiétant. On a besoin de se rassurer, de se retrouver, de se reconnaître. C'est pourquoi...

low et Philippe Petit. Présentation de spectacles et événements.

un enfant de Calabre. Advertisement for a film or book, featuring a child's face.

TOTO. Advertisement for a music album 'NOUVEL ALBUM: THE SEVENTH ONE CBS 460 645'. Includes logos for RTL and CBS.

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURES DE CHATRAIN. Film japonais de Masaozi Hata. UGC Convention, 16 (45-79-33-00);

PARIS EN VISITES

MERCREDI 10 FÉVRIER. «Van Gogh à Paris», 12 heures, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

1, rue Descartes (amphithéâtre B, bâtiment Joffro), 18 heures: «Le pseudonyme et son texte», par Nicholas Rand (Collège international de philosophie de l'art).

Communication

Au Forum des nouvelles images

Les univers artificiels de l'ordinateur

MONTE-CARLO
de notre envoyé spécial

« Nous sommes partis des expressions de base : la joie, la honte, la surprise, le dégoût ou la colère. Puis nous avons ramené à des mouvements simples le travail des muscles qui déforment le visage afin de construire une modélisation mathématique. » Dans la grande salle du Palais des congrès de Monaco, neuf cents personnes — informaticiens, responsables audiovisuels ou étudiants d'écoles d'art — suivent attentivement la démonstration d'Andrew Berends, un des grands experts américains de la synthèse d'images. Un court résumé de longs mois de recherche pour que, sur l'écran vidéo, un visage en trois dimensions, entièrement fabriqué par ordinateur, esquisse un sourire, une moue et quelques mimiques quasi humaines.

La salle applaudit, émue par la performance encore balbutiante mais qui marque un nouveau bond en avant de l'image de synthèse. Comme chaque année, le Forum des nouvelles images, organisé par le Festival de télévision de Monte-Carlo et l'Institut national de l'audiovisuel, permet de mesurer les progrès accomplis depuis qu'au milieu des années 70 le premier objet — une simple tête — a été simulé par ordinateur. Les informaticiens ont rapidement maîtrisé l'univers des objets, leur texture, leurs reflets, leur transparence ou leur élasticité.

Ils ont fabriqué sur leurs claviers des paysages imaginaires, peaufinant dans les moindres détails les jeux complexes de l'ombre et de la lumière. Ils ont créé des planètes entières à partir d'une simple équation mathématique. Aujourd'hui, poursuivant leur rêve démiurgique, ils s'attaquent au plus difficile : l'homme avec toute la complexité de ses mouvements, la subtilité de ses expressions. Des années de travail, des milliards engloutis pour que l'ordinateur retrouve le sourire de Marilyn Monroe, la démarche

d'Humphrey Bogart, accouche, un jour prochain, d'un acteur de synthèse évoluant dans un décor artificiel.

Utopie d'ingénieur? Voire : les images de synthèse ont déjà fait une première percée dans l'univers de la production cinématographique. Après avoir été abondamment exploitées par les films de science-fiction, elles s'intègrent maintenant dans des projets plus réalistes. Jean-Jacques Annaud utilise les services de Thomson Digital Images pour reproduire la vision subjective d'un ours, le principal personnage de son prochain film, *Le Grizzly*. Les Beson fait appel à Sogitec pour simuler des scènes sous-marines particulièrement délicates de la vie des dauphins pour son long métrage *Le Grand Bleu*.

Les vingt dernières secondes d'un éléphant

Mais la synthèse d'images trouve l'essentiel de ses applications audiovisuelles sur le petit écran. Toutes les chaînes confient aujourd'hui à l'ordinateur l'animation de leurs génériques, l'habillage de leurs programmes. A tel point que cette accumulation de logos virvoltant en trois dimensions finit par devenir lassante. Conscient du danger, les graphistes abandonnent progressivement ce style *Olympe* de

l'espace pour renouer avec des compositions délibérément rétro comme le générique de la télévision de Barcelone primé à Monte-Carlo.

Plus intéressants sont les investissements du groupe de Silvio Berlusconi dans les décors artificiels destinés à réduire le coût des émissions de variétés. Ou encore « La vie des bêtes », cette production d'une petite société française, Mac Guff Ligne, pour Canal Plus : vingt secondes d'images de synthèse pour raconter, en forme de devinette, les derniers instants d'un moustique, d'un singe ou d'un éléphant. Maîtrise des coûts, habile détournement des contraintes techniques : cette série décapitante a été réalisée par quatre personnes en moins de trois mois pour un budget total de 1,5 million de francs.

Dernier secteur où les progrès sont incontestables : le dessin animé. Le logiciel mis au point par la société française Label 35 réussit à automatiser avec des résultats remarquables le travail de l'animateur, ce qui laisse espérer, à terme, une baisse sensible des coûts de production. Signe des temps : le géant Walt Disney a créé son propre département de synthèse d'images et a présenté à Monaco une première réalisation de cinq minutes qui témoigne déjà d'une époustouflante maîtrise technique.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

EN BREF

● Réseaux câblés à Orléans et Annecy. — Les villes d'Orléans et d'Annecy viennent de confier la réalisation et l'exploitation de leurs futurs réseaux câblés de vidéocommunication à Communication développement, une filiale de la Caisse des dépôts. Ces réseaux (48 000 prises à Orléans, 30 000 à Annecy) pourront disposer de 40 canaux et de services interactifs. Leur ouverture commerciale est prévue pour la fin 1989.

● M. Bessis inculpé de diffamation envers la CNCL. — M. Jean-Louis Bessis, avocat de Radio-

Larsen, dont la plainte pour diffamation a abouti à l'inculpation de M. Michel Droit, membre de la CNCL, a été inculpé le lundi 8 février de « diffamation envers un corps constitué ». La CNCL avait porté plainte contre l'avocat, estimant que celui-ci avait tenu des propos diffamatoires à son égard, le 28 octobre dernier, sur TF 1. M. Bessis a fait remarquer que la CNCL avait choisi « la voie lente » en déposant une « plainte simple » et non une « plainte avec constitution de partie civile ». « On ne défend pas son honneur au rythme d'un secourgot », a-t-il conclu.

Renforcement du noyau dur d'Havas

Conformément à leurs engagements, les six principaux actionnaires du groupe Havas ont récemment renforcé leurs positions en rachetant des actions sur le marché.

La Société générale, la Lyonnaise des eaux et Paribas viennent d'informar les autorités boursières qu'elles avaient franchi le seuil de 5% des parts du capital. La Caisse nationale du Crédit agricole, la Société générale de Belgique et la Société de participations mobilières de M. Jean-Marc Vermeil seraient sur le point d'en faire autant.

L'UAP, qui détenait avant la privatisation totale d'Havas, 3,8% du capital ayant rejoint, il y a quelques mois, les six autres actionnaires du « noyau dur », celui-ci contrôlerait aujourd'hui environ 35% du groupe, contre 20% au moment de la privatisation. Si on y ajoute les 2% détenus à long terme par le personnel et les participations d'investisseurs institutionnels qui, comme la Caisse des dépôts et les AGF, ont conservé leurs titres, il ne resterait plus qu'environ 55% des actions d'Havas réparties dans le public.

Havas Médias Régions se retire du groupe de « gratuits » Le Carillon

Havas Médias Régions (HMR) s'est retiré de la société Le Carillon, dont le groupe publicitaire possédait 50% depuis 1977 aux côtés du quotidien régional *Ouest-France*. Le Carillon, fondé il y a une vingtaine d'années, comprend une quarantaine de « gratuits » dont la diffusion totale est de 4 400 000 exemplaires, surtout distribués dans l'ouest de la France.

Havas, qui a pris récemment le contrôle du groupe de « gratuits » de la COMAREG, a entrepris de se défaire des participations minoritaires détenues avec la presse régionale (*Ouest-France, Sud-Ouest, la Nouvelle République du Centre-Ouest*), pour éviter des « doublons » dans certaines régions. *Ouest-France* a fait part de son intention de s'associer à de nouveaux partenaires, dont le Crédit lyonnais.

« Les mesures proposées par M. Péricard sont insuffisantes »

nous déclare M. Tézenas du Montcel PDG de RFI

« Un constat exact, mais des propositions insuffisantes : tel est le jugement du PDG de Radio-France internationale sur le rapport de M. Michel Péricard, concernant la « politique audiovisuelle extérieure de la France » (le Monde du 19 janvier). Alors que les réunions ont commencé le 5 février pour décider des suites à donner à ce rapport, M. Henri Tézenas du Montcel précise ses ambitions pour RFI.

« Etes-vous d'accord avec le bilan peu flatteur que dresse M. Péricard ?

« Si le constat est pessimiste, il est pourtant réaliste. La récente réunion des ambassadeurs français de l'Afrique sub-saharienne a montré l'étendue des besoins, même dans les zones privilégiées de notre action. Et que dire alors de notre absence en Asie !

« Attention, pourtant, à ne pas minimiser ce qui existe, l'audience de RFI est réelle, tous les sondages nous le montrent, et elle progresse, spécialement quand des opérations sont menées : nouvelles heures d'émission en Afrique, directs lors du sommet de Québec, etc.

« Et que pensez-vous des mesures proposées pour améliorer cette situation ?

« A vrai dire, ce qui me déçoit, surtout, c'est le décalage entre la pertinence du diagnostic global et les mesures insuffisantes proposées par M. Péricard. Son rapport soubaite 250 millions de crédits nouveaux par an, pour l'ensemble de l'audiovisuel extérieur, image et son. Or rien que le programme minimal d'implantation d'émetteurs de RFI coûte 960 millions de francs sur cinq ans !

« Mais ne peut-on se limiter à des priorités absolues ?

« Il faut savoir si oui ou non on veut une réelle présence extérieure de la France, dans sa langue et dans la langue de ses auditeurs ! En tout cas, nos concurrents ne s'y trompent

pas. Alors que RFI n'a, sur trois sites, que 25 émetteurs disponibles (dont 13 datent de 1962 et 8 de 1974), la Voix de l'Amérique (VOA) en a 115, et investira 800 millions de francs d'ici trois ans pour 31 nouveaux émetteurs. La BBC a 90 émetteurs sur 12 sites, la Deutsche Welle 35 émetteurs sur 8 sites.

« Pourtant, un effort a été fait depuis 1982, et RFI a remporté dans le classement des radios internationales ?

« Certes, mais le plan de 1982, qualifié de « plan de sauvetage » par M. Péricard, n'a même pas été appliqué intégralement : RFI n'a que 423 personnes (7 de moins que l'an dernier) au lieu des 700 nécessaires, et n'émet que dans 11 langues au lieu des 19 prévues. Le retard budgétaire, au lieu de nous faire baisser les bras, impose au contraire une accélération ambitieuse.

« Avec quels objectifs ?

« Celui de ne pas jouer les autruches, de sortir la tête du trou ! Par exemple, ne pas oublier le quart des Africains, qui sont anglophones : ou bien inventer de nouvelles formes de distribution de nos informations aux radios FM d'Europe et d'Amérique. Pour bien remplir son rôle, une radio internationale française doit être multilingue et axée sur l'information.

« Je me félicite d'ailleurs de pouvoir bientôt émettre en arabe, à travers un accord avec la Sofrad (*le Monde* du 9 janvier) qui ne butte plus que sur des problèmes d'intégration de personnel. Enfin, les émetteurs d'Asie et de la Réunion (promis par M. Chirac lors de son voyage récent) vont renforcer notre potentiel.

« Mais la réussite d'ensemble, encore une fois, attend des actes : de l'argent pour d'autres émetteurs, et une multiplication des relais de nos productions. »

Propos recueillis par MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Musée du Petit Palais
12 février - 7 mai

Franz Xaver Winterhalter

ET LES COURS D'EUROPE DE 1830 A 1870

Galeries nationales du Grand Palais
13 février - 16 mai

Degas

DEUX EXPOSITIONS EXCEPTIONNELLES REALISEES GRACE AU MECENAT DE UNITED TECHNOLOGIES

UNITED TECHNOLOGIES EN FRANCE: OTIS, CARRIER, FRIGIKING, GATE FRANCE, HAMILTON STANDARD, PRATT & WHITNEY, SAMICA, SOCIETE OFFRANVILLAISE DE TECHNOLOGIE, UDD/FIM, UNITED TECHNOLOGIES AUTOMOTIVE.

Logo stylisé

مكتبة الامم المتحدة

Radio-télévision

Informations « services »

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-jour. Signifié dans « Le Monde radio-télévision » □ Film à éviter □ On peut voir □ Ne pas manquer □ en Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 9 février

TF 1
20.40 Chef-star : Firefox, Farnas absolue...
A 2
20.30 Les dossiers de l'écran : Le Balcon...
FR 3
20.30 Cinéma : le Trésor de Texaco...
CANAL PLUS
20.30 Cinéma : Star 80...
M 6
20.00 Série : Les routes du paradis...
FRANCE-CULTURE
21.30 Les villages d'enfants...
FRANCE-MUSIQUE
20.30 Louis Vierne, Fugues de Paris (3)...

Mercredi 10 février

TF 1
13.35 Feuilleton : Haine et passion...
A 2
13.45 Feuilleton : Josses docteurs...
FR 3
13.30 Magazine : La vie à pièces de dent...
CANAL PLUS
14.00 Dessin animé : Victor...
M 6
18.26 Top 30. Présenté par Marc Tesson...

MÉTÉOROLOGIE

Évolutions probables de temps en France
entre le mardi 9 février à 0 h TU et le
dimanche 14 février à 24 h TU.
La France restera sous l'influence
d'un courant océanique humide...

avancés, restent nuageux l'après-midi
avec quelques éclaircies. Les vents de
nord-ouest seront encore assez forts en
Manche.
Près de la Méditerranée, ciel dégagé
le matin avec le mistral puis se couvrant
l'après-midi.

Les températures minimales iront de
1°C à 5°C sur la moitié nord, d'est en
ouest, et de 2°C à 6°C sur la moitié sud.

Sur une moitié sud-ouest de la
France, le temps deviendra peu à peu
nuageux avec de petites pluies, ressem-
blant en soirée près du pourtour méditer-
ranéen où les vents d'est se renforcent.

Sur une moitié nord-est, les éclaircies
prédomineront mais des passages nuageux
importants pourront avoir lieu sur le
Nord-Est et l'Est.

Les températures maximales seront en
baisse dans l'intérieur.

Une zone de temps couvert et pluieux
affectera le matin la Bretagne, la
Normandie, le Bassin parisien et le
Nord et se décalera en cours de journée
de l'Aquitaine au Massif Central et au
Nord-Est.

Les températures minimales seront en
baisse dans l'intérieur.

Une zone de temps couvert et pluieux
affectera le matin la Bretagne, la
Normandie, le Bassin parisien et le
Nord et se décalera en cours de journée
de l'Aquitaine au Massif Central et au
Nord-Est.

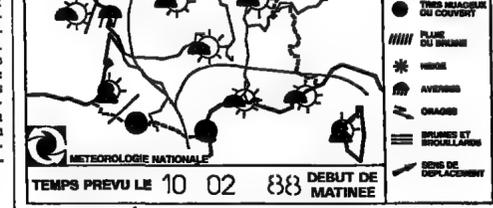


Table with 2 columns: TEMPERATURES maxima - minima et temps observé. Rows list various cities and their weather conditions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4676. Grille de mots croisés avec des lettres pré-remplies.

HORIZONTALEMENT
I. Est bien connue de ceux qui
sont à l'origine de nombreux
mariages...

VERTICALEMENT
I. N'hésitez pas à faire les choses
sur une grande échelle...

Audience TV du 8 février 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Table with 7 columns: HORAIRES, Foyers ayant regardé la TV, TF1, A2, FR3, CANAL+, LA 5, M6. Rows show audience data for different time slots.

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 1 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

GUY BROUTY.

RESUME COMPLETS. Logo TOUPO SPORTIF. Informations sur les services offerts.

Temps des 74 stations de la France
du dimanche 7 Feb. 1988.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Echecs

Le Tournoi des candidats

Kortchnoi et Sokolov éliminés en huitième de finale

Joués en matches directs de six parties, les huitièmes de finale du Tournoi des candidats au titre de champion du monde d'échecs se sont terminés, le dimanche 7 février, à Saint-John (Canada), par un double coup de théâtre : l'élimination d'André Sokolov et celle de Viktor Kortchnoi.

Sokolov, vingt-quatre ans, vainqueur du dernier Tournoi des candidats à Montpellier en 1985, a été battu, à l'issue d'une finale dramatique, par le Canadien Kevin Spraggett, trente-trois ans, qui ne devait sa place à Saint-John qu'en tant que représentant du pays organisateur. A égalité (3-3) après les six parties, les deux joueurs ont disputé par deux fois les prolongations. Les septième et huitième parties furent nulles.

On entra alors dans les parties semi-rapides : la neuvième, la dixième et la onzième (dans lesquelles le temps de réflexion imparti à chaque joueur revenait de soixante minutes à trente, puis à quinze minutes) ne donnèrent rien. A la douzième partie, les deux joueurs étaient à égalité (5-5) et les blancs dans une position égale, il « oublia » la menace de Spraggett, facilement parable, d'un double échec Roi-Dame. C'était fini.

L'élimination de Kortchnoi, cinquante-six ans, fut encore plus surprenante. Personne ne pouvait prévoir que l'islandais Johann Hjartarson, vingt-quatre ans, dont c'était la première apparition à ce niveau,

terrasserait le cinquième joueur mondial. A l'issue des six parties, Kortchnoi avait réussi à arracher l'égalité en gagnant la cinquième et la sixième parties alors qu'il était mené 3-1. Sans doute éprouvé par cet effort, les blancs, la deuxième partie des prolongations.

Dans les autres matches, le résultat fut à peu près conforme aux prévisions : Nigel Short, vingt-deux ans (Angleterre) se débarrassa du Hongrois Gyula Sax, trente-six ans, sur le score de 3,5 à 1,5. Le second Anglais en course, Jonathan Speelman, trente et un ans, écrasa l'Américain Yasser Seirawan par 4 à 1. Le Néerlandais Jan Timman, trente-huit ans, eut plus de mal à éliminer le jeune Soviétique Valeri Salov, vingt-quatre ans, ne gagnant que la sixième partie et s'imposant par 3,5 à 2,5.

Le Hongrois Lajos Portisch, cinquante ans, habitué de cette compétition, battit le Soviétique Rafail Vaganian, trente-six ans, par 3,5 à 2,5, tandis qu'Arthur Youssoupov, vingt-sept ans, se retrouva le seul Soviétique qualifié en battant son compatriote Jaan Ehivest, vingt-cinq ans, par 3,5 à 1,5.

Les quarts de finale, en mai-juin prochain, opposeront Karpov (qualifié d'office) à Hjartarson, Short à Speelman, Timman à Portisch et Youssoupov à Spraggett.

B. de C.

Education

CAMPUS



Réformer l'ENA

RECRUTEMENT non démocratique, élite arrogante, esprit de caste... les reproches faits à l'ENA sont bien connus. Et pourtant chacun admet qu'une institution donnant une formation de haut niveau aux futurs cadres de l'administration est nécessaire. Comment donc corriger les défauts du système, en en préservant les qualités ? Le club Nouvelle Frontière s'est attelé courageusement à la tâche, sous la conduite de Pierre Millot, inspecteur général du ministère de l'Industrie, et propose une réforme audacieuse.

Il suggère de diviser l'ENA en deux « phases ». La première recruterait les élèves sur concours, deux ans après le baccalauréat, à la manière de l'école normale supérieure ou de Polytechnique, et donnerait, en deux ans, une formation générale. Les élèves passeraient ensuite des concours par spécialités (juridique, financière, économique, sociale, internationale) donnant accès aux corps administratifs supérieurs. Ces concours seraient également ouverts à d'autres candidats diplômés de l'université. Une fois admis, les élèves seraient réunis pour suivre ensemble la deuxième « phase », consistant en une formation plus pratique (stage administratif à un niveau modeste, stage en entreprise, enseignement du management, séminaire) avant d'être définitivement affectés dans l'administration.

Selon ses auteurs, ce projet aurait de nombreux avantages : élargir le recrutement social à l'entrée, en rapprochant celle-ci du baccalauréat ; distinguer nettement dans le temps formation théorique et pratique (et renforcer cette dernière) ; faire dépendre l'orientation entre les grands corps d'un choix des élèves au moment des concours, et non de l'arbitraire du classement de sortie ; maintenir l'unité des futurs hauts fonctionnaires par une formation en commun.

De tels changements paraîtront iconoclastes à beaucoup. Mais pour M. Jean Charbonnel ancien ministre et président de Nouvelle Frontière, ils pourraient éviter à l'ENA d'être victime un jour de la fureur populaire.

F. G.

Un diplôme de logistique

Quinze grandes entreprises de production, de services et de distribution, réunies dans la « Fondation nationale de logistique » ont créé, avec l'Institut de l'Université d'Aix-Marseille II, un diplôme d'université de « Gestion des opérations logistiques », pour former des spécialistes de l'acheminement des produits sur leurs marchés. Cette formation en un an est accessible aux titulaires d'un diplôme de premier cycle de gestion ou de commerce (DEUG, DEUST, BTS, DUT). Dépôt des dossiers de candidature avant le 15 juin.

(Université Aix-Marseille II, Institut universitaire de technologie, Services relations extérieures, Avenue Gaston Berger 13625 Aix-en-Provence Cedex. Tél. 42-28-57-23).

Santé mentale

La Fondation santé des étudiants de France organise, le

18 mars au Centre International d'études pédagogiques (1, avenue Léon-Journault 92310 Sèvres), une journée d'étude et d'information sur le thème : « Approches des difficultés scolaires et mentales. Une expérience d'enseignement auprès des lycéens et étudiants souffrant de troubles psychologiques ».

(Renseignements : M^{me} Marie-France Rogissart, Fondation SEF, BP 147, 75684 Cedex 14. Tél. 43-39-43-39).

Aventure

La Fondation de l'Aventure, créée par la Guilde européenne du raid offre, en collaboration avec des organismes privés ou publics, un éventail de bourses à des jeunes désireux de réaliser des expéditions, en France ou à l'étranger, à but sportif, scientifique ou humanitaire. Date limite de dépôt des dossiers : le 15 mars.

(Fondation de l'Aventure, 11, rue de Vauprès 75006 Paris. Tél. 43-26-97-52).

Le Carnet du Monde

Naissances

— **Chère et Bruno**
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Xavier FULDA,

le 16 janvier 1988.
5, rue de la Manifestation,
75116 Paris.

— **Annie Lou COT,**
Jean-Noël JEANNERET
et **Jolien,**

ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Mathéo.

Paris, le 3 février 1988.

Décès

— **M^{me} Simone Amar**
son épouse,
M^{me} Eric et Thierry Amar,
M^{me} Henri Buzaglio,
ses enfants,
M^{me} Jack Ohana,
M^{me} Raphaël Soudry,
M^{me} Georges Ohayon,
ses sœurs,
Les familles Amar, Ohana, Buzaglio,
Ohayon, Benayoun, Amiel, Attar,
Efrasy, Samoua, Berthage, parents et
alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice AMAR,

survenu le 8 février 1988, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques auront lieu ce mardi 9 février, réunion à la porte principale du cimetière de Pantin parisien, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Montebello,
78000 Versailles.

— **M^{me} André Beslay,**
son épouse,
M. et M^{me} Bernard Beslay,
M. et M^{me} Christian Lussat,
M. et M^{me} Marie-Claude Beslay,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-fils,
M. et M^{me} Frédéric Fréchet
et leurs enfants,
M. et M^{me} Olivier Fréchet
et leur fils,
M. et M^{me} Jacques Beslay,
Et,
ses cousins, ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces,
Tous sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André BESLAY,

survenu le 6 février 1988.

Le service religieux aura lieu le jeudi 11 février à 14 h 15, en l'église St-Nicolas à Houilles (Yvelines), suivi de l'inhumation, au cimetière de Sartrouville, Yvelines, à 15 h 30.

126, bd Jean-Jaures,
78000 Houilles.
12, rue du Château-Bocquet,
95150 Taverny.

— **Le docteur Ph. Guislaini et M^{me}, née Liliane Candfran,**
François, Joseph et
Eléna Guislaini,
font part du décès de leur père et grand-père,

M. Raymond-Jean CAUDÉLAN,
survenu le 31 janvier 1988, à Billère-Lons (Pyrénées-Atlantiques).

36, rue d'Etigny,
32000 Auch.

— **La Colle-sur-Loup - Lille.**

M^{me} Marie-Élisabeth Couin
a la douleur de faire part du décès de son époux,

M. Robert COUSIN,
Grand croix
de l'Ordre national du Mérite,
commandant du Mérite maritime,
ancien sous-préfet de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
préfet des Bouches-du-Rhône,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année.

Le service religieux suivi de l'inhumation aura lieu le vendredi 12 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

Les Hautes de Saint-Paul,
06480 La Collose-Loup.

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} 27 février 1907 à Bains-les-Bains (Seine-Maritime),** époux de **Robert Couin** et de sa fille, **Robert Couin** ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père, **M. Robert Couin** survenu dans sa centième année le 27 février 1988, à 10 h 30, à La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

— **M^{me} Jacques Dupont,**
née Valentine Midy,
Bernadette Chevrel et ses enfants,
Delphine Dupont-Midy et ses enfants
Grégoire et Valentine Marchac,
Philippe Dupont et ses enfants,
M. et M^{me} François Dupont-Midy et
leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DUPONT,
inspecteur général honoraire
des Monuments historiques,
ancien président des Amis du Louvre,
officier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 février 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 298, rue Saint-Honoré.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Chapelle, 95600 Rambouillet.

— **M. Alfred Filis,**
son épouse,
M^{me} Sonia Rykiel,
M. Jacques Merles,
Jean-Philippe,
Patricia,
Frédéric,
Isabelle,
Mathieu,
Agathe,
Rochel,
Jonathan,
ses petits-enfants,
Tatiana et Lola,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Fanny FLES,
née Teuler,

le 7 février 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

44, avenue des Termes,
75017 Paris.

— **Claude, Jean, Jeanette et Marie,**
ses enfants,
Jean-Christophe, Laurence, Pablo,
Paloma et Sylvie,
ses petits-enfants,
Tous ses parents,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Gaston PENAVAYRE,
M. André Penavayre
et ses enfants,
M. et M^{me} Jean Vernis
et leurs enfants,
Le docteur Armand Mondain,
M^{me} et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston PENAVAYRE,
administrateur retraité
du ministère des PTT,
ancien secrétaire général
de la société artistique des PTT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'Ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 6 février 1988, dans sa quatre-vingt-neufième année, à Paris-14^e.

Le service de corps à l'hôpital Broca, 100, rue Diderot, Paris-14^e, aura lieu le jeudi 11 février, à 8 heures.

Les obsèques religieuses à Valenciennes (Hauts-de-France) se feront dans l'intimité familiale.

1, allée Gaston-Bachelard,
75014 Paris.

— **M^{me} Edouard LIQUIER,**
président du conseil honoraire
à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de la Franco-British Association
1939-1945,

le 5 février 1988.

Leur époux, frère, père, beau-père,
grand-père et beau-frère.

Le service religieux sera célébré au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}, le mercredi 10 février, à 13 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, square de Clichy, 75018 Paris.

— **M^{me} Jean LANSARD,**
professeur à l'université Paul-Valéry,
survenu le 5 février 1988.

— **M^{me} Edouard LIQUIER,**
président du conseil honoraire
à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de la Franco-British Association
1939-1945,

le 5 février 1988.

Leur époux, frère, père, beau-père,
grand-père et beau-frère.

Le service religieux sera célébré au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}, le mercredi 10 février, à 13 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, square de Clichy, 75018 Paris.

— **M^{me} Edouard LIQUIER,**
président du conseil honoraire
à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de la Franco-British Association
1939-1945,

le 5 février 1988.

Leur époux, frère, père, beau-père,
grand-père et beau-frère.

— **M. et M^{me} Bernard Mamelet**
et leurs enfants,
M. et M^{me} Gérard Mamelet,
M^{me} Rita Serrano,
Toute la famille et ses nombreux
amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Mimi MATSUÛRÈ,
née STAMUSS,

leur mère, grand-mère, sœur et parents,

survenu le 1^{er} février 1988, à l'âge de soixante-neuf ans, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu le 5 février, dans l'intimité familiale au cimetière de Bagneux-Parisien, dans la sépulture de famille.

53, rue du Moulin-des-Frères,
75013 Paris.

— **Marianne Weitzmann-Nelson,**
Jacques Derogy,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Rafel NELSON,

survenu le 6 février à Taba (Israël).

Nelson Village Eilat (Israël),
2, rue Christian,
75006 Paris.

— **On nous prie d'annoncer la mort**

سكنا من الازل

Le Monde SCIENCES ET MEDECINE

Un si doux hiver

La douceur exceptionnelle de l'hiver a activé le bourgeonnement de la végétation. Attention au coup de gel !

DEPUIS le 15 décembre, les températures sont, partout en France, au-dessus des normales saisonnières. Bien entendu, la nature réagit à sa façon à cette tiédeur et à cette humidité persistantes : du Nord au Midi, elle est en avance de deux, trois ou même quatre semaines. Les bourgeons grossissent déjà. Que deviendront les arbres fruitiers et les céréales si le froid arrive en février ou se manifeste en mars ? A cette question inquiète, il n'y a pas de réponse unique. Chaque espèce d'arbre fruitier, chaque variété de blé, a un rythme de développement particulier, dont dépend sa vulnérabilité au froid éventuel.

Les arbres, fruitiers ou non, ont en commun d'entrer dans leur période de dormance, indispensable à leur développement de l'année suivante, dès l'arrêt automnal de la végétation, c'est-à-dire en septembre ou octobre.

Le froid lève la dormance

Même bien soignés et nourris, même bénéficiant de températures douces, ils ne peuvent alors développer leurs bourgeons. Ceux-ci sont inaptes à la croissance, sans que les spécialistes sachent précisément la nature et les causes de ce phénomène. On invoque des substances régulatrices ou la perméabilité plus ou moins grande des membranes...

Quoi qu'il en soit, le froid hivernal joue ensuite un rôle essentiel : il lève la dormance. Après cette « levée », l'arbre, certes, ne commence pas tout de

suite à développer ses bourgeons. Il attend, pour le faire, que survienne une bonne occasion, c'est-à-dire l'arrivée de températures moins froides.

Presque partout, les températures jusque vers le 15 décembre 1987 ont été suffisamment froides pour la levée de la dormance. La tiédeur générale qui règne depuis lors a été la bonne occasion pour entamer le développement des bourgeons.

Intervient alors le rythme de développement propre à chaque espèce d'arbre fruitier. Chaque

espèce, en effet, fait fleurir ses bourgeons plus ou moins tôt.

Il y a des espèces précoces. Les amandiers, normalement, fleurissent pendant la première quinzaine de février : ils sont en fleur depuis le 15 janvier dans le Gard et depuis le 20 janvier dans la vallée du Rhône. Les pêchers et les abricotiers fleurissent, selon les régions, entre le 10 et le 31 mars : certains, cette année, pourraient fleurir dès la mi-février.

Il y a des espèces tardives. Les poiriers, normalement, fleurissent entre la fin de mars et la fin d'avril selon les variétés et les régions. Leurs bourgeons ont actuellement une avance de trois ou quatre semaines. Quant à la vigne, qui fleurit habituellement en avril dans le Midi, en mai en Champagne, elle aussi est en avance.

L'état de développement des fleurs est essentiel. Si les bourgeons commencent tout juste à grossir, comme c'est le cas pour les poiriers et les pomiers, le froid, même de -10°C pendant quinze jours, se contentera d'arrêter leur croissance (surtout si l'arrivée du froid est progressive) et ils redémarreront avec le retour d'un temps doux.

Danger pour les espèces précoces

En revanche, les risques encourus par les espèces d'arbres précoces sont beaucoup plus grands. Les bourgeons à fleurs sont déjà suffisamment développés pour ne plus pouvoir supporter de froid intense. Les bourgeons de pêchers, par exemple, qui, en année normale, survivent

sans dommage en janvier et en février à des températures de -15°C, ne peuvent plus actuellement supporter que -8°C ou -9°C. Plus le temps passe, plus ce seuil se relève : bientôt il ne sera plus que de -2°C ou -3°C.

Si des gelées, même brèves et peu intenses, surviennent en février et en mars prochains, la récolte de pêches et d'abricots risque d'être perdue. Les poiriers et les pomiers sont, pour l'instant, peu en danger, les vignes aussi.

Les spécialistes des stations de bioclimatologie de l'Institut national de la recherche agronomique d'Avignon, de Clermont-Ferrand, de l'arboriculture fruitière d'Angers (INRA) et le service d'agrométéorologie de la Météorologie nationale, que nous avons interrogés, sont unanimes dans l'estimation des risques plus ou moins grands que le temps anor-

malement doux de cet hiver fait courir aux arbres fruitiers.

Pour les céréales, la situation est moins dangereuse, bien qu'il faille, là aussi, tenir compte des différentes variétés. Certaines variétés de blé, par exemple, ne sont pas sensibles à la photopériode (c'est-à-dire au rapport entre la durée du jour et la durée de la nuit) ; ces blés se développent seulement en fonction de la température et de l'humidité. Ceux-là sont donc en avance, et des gelées survenant dans les deux mois à venir pourraient être préjudiciables aux jeunes tiges.

En revanche, les variétés de blé dont la croissance dépend de la photopériode ne sont que peu influencées par les températures douces. Leur développement ne sera donc guère plus précoce qu'en année normale.

YVONNE REBEYROL.
(Lire la suite page 18.)



Coup de fil en vol

L'utilisation des satellites de télécommunication pour suivre les avions à la trace va permettre aux passagers de téléphoner à bord.

FIN janvier ont eu lieu pour la première fois des essais de transmission de données informatiques et de télex entre un avion de ligne en vol et des installations au sol. L'opération, qui s'est faite, par l'intermédiaire d'un des satellites Mercos de l'Organisation internationale de télécommunications maritimes par satellite Inmarsat, a eu lieu sur un avion de la compagnie portugaise TAP spécialement équipé d'un terminal informatique développé par la société britannique Racal Avionics. Ultérieurement, courant 1988, huit autres terminaux, également développés par Racal selon les spécifications du programme Prodat de l'Agence spatiale européenne (ESA), seront testés à bord d'avions des compagnies aériennes Varig (Brésil), Sabena (Belgique) et Air France.

Ces essais, effectués pour le compte de la Société internationale de télécommunications aéronautiques (SITA), qui regroupe 330 compagnies aériennes, préfigurent une petite révolution qui devrait prendre place en 1989. A cette date, en effet, la SITA offrira à ses adhérents un service de communications mobiles par satellites avec le sol — transmissions de données pour le poste de pilotage, messages télex, téléphone pour les passagers et l'équi-

page — qui n'existait pas jusqu'à présent, faute d'une technologie appropriée et de l'existence d'un marché.

La situation ayant évolué — les problèmes d'intégration d'antennes sont pratiquement résolus et le marché paraît très prometteur, — la société a conclu en décembre dernier un accord avec trois organismes officiels de télécommunications : France Telecom en France, Overseas Telecommunications Commission (OTC), en Australie, et Téléglobe au Canada, qui fourniront les stations-sol nécessaires au système (1).

Rentabilité et sécurité

Les satellites utilisés seront ceux, exploités ou projetés, d'Inmarsat, ou de tout autre opérateur de satellite reconnu. Le futur service de la SITA constitue une extension logique des énormes moyens de transmissions de données au sol qu'elle propose déjà à ses adhérents dans le monde entier.

Ces nouveaux moyens de communication permettront aux contrôleurs de vol et aux compagnies aériennes de suivre leurs appareils sur toute l'étendue du globe. Ceci ne pouvait se faire

jusqu'à alors de manière totalement fiable et continue. Car les transmissions entre l'avion et le sol s'effectuent par l'intermédiaire d'ondes radioélectriques VHF (Very high frequency) et HF (high frequency). Or le signal des premières « se perd » au-dessus des grandes zones océaniques et désertiques faute de l'existence en nombre suffisant de stations-relais. Les secondes dépendent de l'activité de l'ionosphère terrestre, soumise aux fluctuations du vent solaire.

Pour cette raison, et face à l'augmentation du trafic aérien, les compagnies sont obligées de « surdimensionner le volume de sécurité » et d'effectuer « une gestion prévisionnelle ». L'utilisation des nouveaux moyens de transmission de données permettra une gestion de l'espace aérien bien plus précise puisque les compagnies connaîtront la position des avions de manière permanente — au lieu de l'actuelle périodicité de quarante minutes, — et ce en n'importe quel point du globe. On « mettra donc, ainsi qu'on le précise à la SITA, plus d'avions dans les couleurs du trafic aérien ». En outre, grâce aux liaisons par satellite, diverses informations — modifications du plan de vol, prévisions sur le bon ou le mauvais fonctionnement des différentes composantes de l'avion, etc. — pourront être envoyées automatiquement aux ordinateurs au sol.

Gestion améliorée, donc, meilleure rentabilité, sécurité aérienne plus grande. Les compagnies aériennes ont tout à gagner à la mise en route de ces futurs services. Ce qui laisse augurer une rude concurrence commerciale.

Déjà, en dehors de l'accord SITA-DGT-Téléglobe-OTC, British Telecommunications et deux administrations de télécommunications (Singapour et Norvège) ont décidé d'offrir, de leur côté, des services similaires.

Les promoteurs de ces techniques n'ont pas l'intention d'en rester là. Ils envisagent en effet d'offrir aussi à l'équipage, et surtout aux passagers — à titre privé ou pour leurs affaires, — la capacité de téléphoner lorsqu'ils sont « dans les airs », pour un tarif évalué à 50 francs la minute. Ce dernier service était jusqu'à présent uniquement offert par certaines compagnies américaines au-dessus du territoire des Etats-Unis. D'ores et déjà, plusieurs industriels s'intéressent à cette technique plus difficile à mettre au point que celle utilisée par les terminaux de transmission de données.

Il s'agit de Rockwell-Collins et E-Systems aux Etats-Unis, Racal en Grande-Bretagne. Certains regrettent l'absence des industriels français... Ces systèmes téléphoniques seront testés vers 1989. Mais Japan Airlines a déjà effectué des essais de ce genre à l'aide d'un lourd prototype embarqué sur un Boeing-747, en liaison avec un satellite d'Inmarsat, et a ainsi démontré que, techniquement, le système marche. British Airways compte faire de même, fin 1988, sur trois Boeing-747. Avis aux amateurs...

CHRISTIANE GALUS.

(1) France Telecom est la nouvelle dénomination de la Délégation générale des télécommunications.

LE « NON » DES SÉRONÉGATIFS

« La famille, chez nous, est une valeur sûre » : pour le candidat Chirac, la famille est, avec l'entreprise et la formation, l'une des trois « priorités capitales » de son « projet pour la France ». « Nous y sommes attachés », écrit Jacques Chirac dans sa « Lettre aux Français », parce que c'est en famille que nous vivons nos moments d'amour et de bonheur les plus intenses. Nous savons aussi que l'institution familiale, tout comme le mariage, protège en fait les plus faibles et qu'elle est un facteur de cohésion et d'unité sociale face à des fléaux comme la drogue ou le SIDA.

Déjà M^{me} Michèle Barzach, ministre déléguée chargée de la santé et de la famille, avait annoncé, au cours du conseil des ministres du 20 janvier dernier, qu'elle allait envoyer une lettre personnelle à tous les médecins français afin de leur donner « des orientations concernant notamment le dépistage à des moments-clés de la vie ». Ainsi, indiquait M^{me} Barzach, « au cours de l'examen prénuptial, le dépistage de l'infection par le VIH devra être systématiquement proposé aux futurs époux, en prévenant l'un des deux au cas où l'autre refuserait cet examen ».

La cellule familiale est probablement un rempart contre le SIDA, mais la lutte contre l'épidémie ne doit pas aboutir à un résultat contraire : la diminution du nombre des mariages.

Aux Etats-Unis, par exemple dans l'Etat de l'Illinois, une loi instituant un dépistage obligatoire et systématique du SIDA pour les futurs mariés est entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier, et, en quelques semaines, le nombre des mariages a chuté de 60 %. Aucun seropositif n'a pourtant été dépisté, mais les gens ont préféré ne pas se marier, ou le faire dans un Etat voisin.

Une loi « ridicule »

L'une des raisons de cette désaffection subite pour le mariage en Illinois semble avoir été la crainte d'une fausse positivité. Selon des spécialistes cités par le New York Times, ce risque concernerait environ un tiers sur trois. Le grand quotidien américain invite d'ailleurs le gouverneur de l'Illinois, M. James Thompson, à abroger cette loi qu'il qualifie de « ridicule ».

Cette expérience « grandeur nature » aura au moins servi à démontrer que ce n'est pas en procédant à des dépistages de masse, non ciblés, que l'on parviendra à mettre en place une prévention efficace. Mieux vaut donc écouter les spécialistes qui estiment plus utile d'inciter les personnes à risque à passer un test que les politiques qui, pour des raisons électoralistes, demandent un dépistage systématique et obligatoire.

FRANCK NOUHL.

14 F
NUMÉRO DE FÉVRIER

Le Monde
dossiers et documents

DOSSIER SPÉCIAL
16 PAGES ILLUSTRÉES

LA PROTECTION SOCIALE

- La mise en place du système, lexique et chronologie ;
- Maladie, retraite, famille, chômage : qui finance ?
- Une multiplicité de régimes ;
- Le bilan quarante ans après ;
- La crise des comptes ;
- Comparaisons internationales ;
- Les thèmes en débat.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Étalons du froid

Une équipe française vient d'obtenir plusieurs gestations chez des juments à partir d'embryons de cheval congelés

AVEC l'essor des techniques de transplantation embryonnaire chez les chevaux de compétition (*Le Monde* du 30 janvier), la congélation d'embryons ouvre de nouvelles perspectives dans l'amélioration des caractéristiques génétiques de la race chevaline. Elle pourrait aussi très rapidement avoir de notables conséquences économiques.

Enfant de Vanina B. et de Lutin d'Isigny, il grandit aujourd'hui dans les flancs d'une jument porteuse. Sa naissance est prévue pour juillet prochain. Ce sera alors le premier poulain au monde destiné à la compétition hippique né après avoir été, six jours après sa fécondation, conservé par congélation.

Chez l'animal, c'est d'abord dans l'espèce bovine que l'on a cherché à développer sur une grande échelle les techniques de congélation-décongélation d'embryons. Compte tenu de l'impossibilité qu'il y a à réaliser dans cette espèce, comme chez la plupart des mammifères, excepté l'homme, la fécondation *in vitro*, les embryons sont prélevés chez la vache après fécondation *in vivo*. Récupérés à un stade relativement précoce de leur développement (stade du blastocyste, correspondant à cinq ou six jours et à environ une centaine de cellules), les embryons sont ensuite congelés selon un procédé quelque peu similaire à celui utilisé dans l'espèce humaine par les biologistes des équipes spécialisées dans les procréations médicalement assistées. Après décongéla-

tion, l'embryon reprend naturellement ses divisions. On peut alors le transférer dans l'utérus d'une femelle porteuse.

« Parallèlement à l'espèce bovine, cette technique, depuis les années 80, peut être mise en œuvre avec succès chez les ovins, les caprins ou le lapin : seul le cochon présente encore de difficiles problèmes », explique M. Jean-Paul Renard (Institut Pasteur de Paris). Il y a eu encore, pourtant, aucun embryon de cheval n'avait pu être conservé par congélation. Cette technique connaît aujourd'hui ses tout premiers résultats positifs, et plusieurs gestations (moins d'une dizaine) ont, à travers le monde, pu être obtenues.

En France, une équipe de chercheurs des Haras nationaux, détachée à la station INRA de Nouzilly (Indre-et-Loire), vient de franchir une nouvelle étape, en réussissant à appliquer pour la première fois cette technique à un embryon issu de chevaux de compétition.

« Nous avons réussi l'an dernier à congeler neuf embryons de cheval », expliquent MM. Daniel Lagneaux et Eric Palmer. Trois gestations sont en cours, après transfert des embryons dans des utérus de juments porteuses. Douze embryons sont, d'autre part, actuellement conservés par congélation dans notre laboratoire. Dans le cas de Vanina B. et de Lutin d'Isigny, c'est parce que nous avions un surplus d'embryons et une absence de porteuses que nous avons été

amenés à la congélation. Afin de s'assurer qu'il n'y a pas eu de substitution d'embryons, une confirmation de paternité sera effectuée après la naissance de l'animal.

Il est encore difficile de prévoir avec précision quelles seront les conséquences économiques de la diffusion de ces techniques. Sans doute parce qu'elles risquent de bouleverser les règles et les équilibres traditionnels du milieu hippique, ces techniques ne sont guère aujourd'hui pratiquées par des professionnels. La maîtrise de la congélation rend dès maintenant de nombreux scénarios possibles. A commencer par la création artificielle de jumeaux à partir de seuls embryons ou encore la vente aux enchères d'embryons congelés issus de généiteurs prestigieux.

JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCEL



LA MORT DU PETIT MUSTANG

CRUEL avenir pour le noble conquête de l'homme, pour ces héros des westerns que de finir en nourriture pour chiens. Malheureusement, tel est le destin de plusieurs milliers de chevaux et d'ânes sauvages, capturés et rassemblés dans les corrales fédérales.

Au début du siècle, ils étaient deux millions à galoper librement dans l'Ouest américain. En 1971, on n'en comptait plus que dix-sept mille ; les autres avaient été victimes d'une nature hostile et, surtout, des hommes, qui empoisonnaient les cours d'eau où ils s'abreuyaient pour les envoyer ensuite à l'abattoir. Finies les folles galopades...

Les législateurs s'en inquiètent et votent une loi pour protéger ces « symboles vivants de l'esprit pionnier et de l'histoire de l'Ouest... »

Mais, protégés des prédateurs, étalons et juments ne se contentent pas de galoper ; ils se trouvent d'autres « distractions » et se reproduisent au rythme de 17 % par an, si bien que leurs troupeaux dépassent aujourd'hui quarante mille. L'entretien de quelque dix mille animaux des corrales fédérales a triplé en dix ans et est évalué à 17 millions de dollars actuellement. Bref, les chevaux sauvages coûtent cher. Est-il décent de nourrir ces quadrupèdes, à un moment où l'aide alimentaire aux pauvres bipèdes est affectée par la réduction des programmes d'assistance ? Les autorités s'interrogent, émettent aussi les décisions des législateurs, se plaignent des incursions des chevaux dans leurs

pâturages, où ils volent l'herbe destinée au bétail. Ainsi, le cheval sauvage de l'Ouest, est devenu un pari rejeté par tous. Le gouvernement fédéral s'efforce de les mettre en pension chez les particuliers ou de les offrir à l'adoption pour une somme de 125 dollars par animal (75 dollars pour les burros, ânes sauvages). Mais le nombre des adoptions diminue. Parmi les chevaux capturés au lasso par hélicoptère ou par les bons vieux cow-boys, beaucoup sont trop âgés ou infirmes. Ainsi, sans intérêt pour les ranchers, sauf pour ceux qui les revendent avec bénéfice de 220 à 250 dollars aux abattoirs.

Ségrégation sexuelle

Une commission officielle consultative estime que les autorités auraient dû être plus sélectives, qu'il est bien surveiller que leurs acheteurs ne les envoient pas aux abattoirs. Mais, en dernier ressort, elles recommandent l'euthanasie pour les chevaux qui n'auraient pas été adoptés dans un délai de quatre-vingt-dix jours. D'où l'indignation des groupes de défense des animaux et la suggestion de financer la création d'une grande réserve privée mais où les mâles seraient séparés des femelles. Plus de gambades... La ségrégation sexuelle limitera leur reproduction. Aboutir dans la gamelle d'un chien ou être frustré sexuellement : tel est le choix douloureux imposé par l'homme aux chevaux sauvages de l'Ouest.

HENRI PIERRE.

Fixation de la hanche : les sirènes des ultra-son

La prévention des lésions congénitales de la hanche et fréquence malformation



La fixation de la hanche est une lésion congénitale de la hanche qui peut entraîner de graves complications si elle n'est pas prise en compte à temps.

La fixation de la hanche est une lésion congénitale de la hanche qui peut entraîner de graves complications si elle n'est pas prise en compte à temps. Elle est caractérisée par une position anormale de la tête fémorale dans le socket. Les symptômes peuvent varier de douleurs légères à une incapacité totale de marcher. Le diagnostic est généralement établi par échographie ou radiographie. Le traitement dépend de la gravité de la lésion et peut aller de la physiothérapie à la chirurgie.

Des informations médicales sur l'acoustique

Les premières études effectuées par des acousticiens ont permis de découvrir que les ondes sonores peuvent être utilisées pour diagnostiquer et traiter certaines affections. L'acoustique médicale est un domaine en pleine expansion, avec de nouvelles applications en échographie, lithotritie et thérapie par ondes de choc.

Les premières études effectuées par des acousticiens ont permis de découvrir que les ondes sonores peuvent être utilisées pour diagnostiquer et traiter certaines affections. L'acoustique médicale est un domaine en pleine expansion, avec de nouvelles applications en échographie, lithotritie et thérapie par ondes de choc.

Les dégâts d'un « ver blanc »

A la Réunion, un hanneton appelé « ver blanc » s'attaque aux plantations.

LES scientifiques l'appellent *Hoplochelus marginalis* et les Réunionnais « ver blanc ». En fait, c'est un hanneton. Une stupide idée pousse à le manger à la canne à sucre et les pelouses. La Réunion se serait privée de la présence de cet insecte venu de Madagascar — qui en détenait l'exclusivité mondiale — mais aujourd'hui le mal est fait. Il n'y aura plus de Réunion sans hanneton.

Persone n'a encore chiffré les dégâts causés par ce nuisible dont la larve, le « ver blanc », s'attaque aux racines. Cependant, selon la direction départementale de l'agriculture, des plantations ont été en quelques années détruites à 100 %, et il est impossible de replanter une zone infestée. Les apparitions du hanneton sont tout aussi spectaculaires.

Chaque soir, de novembre à janvier, des escadrilles de petits hélicoptères bourdonnants descendent sur la côte ouest à la tombée de la nuit : les insectes sortent de leur trou à la recherche de nourriture. Ils se fracassent sur les pare-brise, tombent comme des OVNI dans un verre de punch ou une piscine d'hôtel, ou s'écrasent lourdement au sol, abrutis pour quelques heures mais toujours encombrants.

Avant, se souviennent les Réunionnais, il n'y avait pas de « ver blanc ». Mais avant quoi ? Les premiers insectes ont été repérés en 1981, à La Possession, près de la commune du Port, mais la zone infestée couvrait déjà plus de mille hectares : le hanneton avait débarqué depuis longtemps sur l'île. Pudiquement, les spécialistes préfèrent ne pas s'étendre sur la manière dont le fléau a traversé les centaines de miles d'océan

Indes qui séparent La Réunion de Madagascar. Mais il faut bien l'avouer : l'armée française y a fortement contribué.

Après le changement de régime à Madagascar, en 1975, et l'installation d'une « république démocratique » à Antananarivo, de nombreux Français se sont repliés en catastrophe sur la Réunion, transportés par des bâtiments militaires. Mais l'armée n'a effectué aucun contrôle phytosanitaire, alors que les anciens colons se s'étaient pas privés de transporter de la terre, des plantes en pot ou même des arbres qu'ils avaient arrachés. Il a suffi qu'un mâle et une femelle de l'espèce soient du voyage pour lancer l'épidémie dans le département français.

« En tuer le maximum »

Aujourd'hui, le transport de terre est interdit, à la Réunion, de la zone contaminée à la côte est, encore épargnée. Une centaine de contraventions ont été dressées en 1987, pour l'exemple, par la gendarmerie. Une cellule et un PC « ver blanc » ont été mis en place par la direction départementale de l'agriculture, qui édite tracts et bandes dessinées. Coûte : « En tuer le maximum », dit M. Gilbert Grivault, chef de service de la protection des végétaux et coordonnateur de la lutte contre le hanneton.

La prolifération de l'insecte fait l'objet de relevés minutieux. Régulièrement, des ingénieurs installent des pièges lumineux — une ampoule cachée par un drap blanc, surplombant une bassine d'eau mélangée de détergent — pour attirer et dénombrer les dévoreurs

de racines. Le record s'établit à cinq mille : cinq mille hannetons, atrapés pendant la demi-heure que dure le vol, et comptés — autre performance — à la main, un par un...

Pas de ticket retour

Cette année, le « ver blanc » n'a pas gagné de terrain. Mais il est trop tard pour espérer l'exterminer. « Grâce aux moyens mis en place, nous espérons tout de même atteindre un niveau d'équilibre où les cultures ne seront plus menacées », indique M. Grivault. Depuis deux ans, les chercheurs ont mis au point des « armes chimiques », qui protègent les plantations en tuant la larve dès son apparition. Mais ils espèrent trouver mieux : un ennemi naturel qui tue lui-même le « ver blanc ». Actuellement, les spécialistes de la direction de

l'agriculture expérimentent des champignons microscopiques, dont certains venus d'Australie, et des bactéries capables d'inoculer de longues et incurables maladies à la larve ennemie. Le taux de mortalité au cours des premiers essais a atteint 10 %. Les autorités assurent que l'« ennemi » qui pourrait être introduit ainsi dans l'île ne s'attaquera pas à son tour à l'écosystème réunionnais.

Le « ver blanc » a peu de chances de voyager de nouveau. Les autorités de l'île Maurice sont très vigilantes quant à une possible importation du hanneton. Dans les avions au départ de Saint-Denis, on saupoudre les sièges et les passagers d'insecticide. Il ne reste que le bateau, mais la *Martin-Dufresne*, un bâtiment scientifique, ne dessert la Réunion que rarement. Quant à l'armée, on présume qu'elle a retenu le leçon du « ver blanc ».

CORINE LESNIES.

天理 Parlez donc JAPONAIS !
COURS DE JAPONAIS DE TENRI
9, RUE VICTOR-CONSILANT, 75014 PARIS

Le Monde sur minitel
ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS
au Monde et à ses publications
3615 TAPÉZ LEMONDE puis ABO

Je t'aime

MÉDECINE

SECTEURS DE POINTE

Luxation de la hanche : les sirènes des ultra-sons

Il faut d'urgence revoir la prévention de la luxation congénitale de hanche, une grave et fréquente malformation



Certaines régions comme la Bretagne sont plus touchées par cette malformation.

Il ne faut jamais trop bien faire. De toutes récentes observations effectuées sur cette malformation fréquente et bien connue qu'est la luxation congénitale de la hanche viennent, une nouvelle fois, démontrer que certains remèdes - en l'occurrence préventifs - peuvent être pires que les maux - à venir - contre lesquels ils sont mis en œuvre. Il s'agit ici d'une remise en cause exemplaire.

Le premier - et la recherche d'un « signe du ressusé » - est d'une interprétation très délicate, même pour des mains expérimentées (1). Quant aux seconds, contrairement à ce que l'on a longtemps cru, ils n'apportent aucune indication avant quatre mois, la hanche du nouveau-né étant, pour l'essentiel, avant cet âge de nature cartilagineuse, c'est-à-dire invisible à la radiographie. Il faut aussi ajouter que le « signe du ressusé » peut exister que dans les vingt premiers jours de la vie et qu'il peut aussi ne pas avoir de véritable signification pathologique.

On croyait tout savoir sur presque sur la luxation congénitale de hanche. On avait tort. L'application à cette pathologie de la technique, à bien des égards révolutionnaire en médecine, que sont les ultrasons apporte en effet, depuis peu, de nouvelles informations. Elle vient aussi bouleverser certaines habitudes thérapeutiques dont on découvre qu'elles ne sont nullement sans risque.

L'existence de la luxation congénitale de hanche est sans doute l'une des lointaines conséquences du passage, au cours de l'évolution, de la position du quadrupède à la station verticale. Chez l'homme, en effet, la tête du fémur n'est pas véritablement perpendiculaire à la cavité dans laquelle elle doit venir se loger. Cette position constitue de toute évidence une prédisposition à la sortie (à la luxation) de cette tête fémorale. Une telle prédisposition est encore accrue par la position du fœtus dans le ventre de sa mère. Tout se passe comme si la tête du fémur ne devait pas, *in utero*, être dans la position qui sera la sienne plus tard. Certains accouchements difficiles (par le siège notamment) peuvent augmenter le risque de luxation.

Faute d'être prise en charge dès le plus jeune âge, une telle malformation a de redoutables conséquences. De possible, la luxation devient en effet, avec le temps, effective et irréversible, entraînant vite l'apparition de douleurs et de problèmes orthopédiques (boiterie) importants et très invalidants.

Après les premières observations effectuées en France au début du siècle, une série d'études épidémiologiques ont démontré la fréquence élevée de cette malformation dans certaines régions. C'est notamment le cas de la Creuse, où une étude effectuée par les professeurs Henri et Jean Judet en 1970 a conclu à une fréquence de plus de 7 %. D'autres études (professeur Jean Sénégol) menées en Ille-et-Vilaine en 1980 ont conclu à une fréquence de 5 % pour cette malformation. De manière générale, on estime que la fréquence de celle-ci - qui concerne beaucoup plus les filles que les garçons - varie, selon les régions, de deux-cas pour mille naissances à sept-cas pour cent.

Face à cette anomalie, l'urgence est d'en faire le diagnos-

Des informations inédites sur l'anomalie

La nouveauté dans ce domaine vient aujourd'hui, pour l'essentiel, de l'utilisation des ultrasons. Cet examen inoffensif et reproductible apporte, lorsqu'il est pratiqué en même temps que l'examen clinique du nouveau-né, des informations inédites sur la réalité de l'anomalie. Il s'agit d'une véritable révolution pour les spécialistes de la pédiatrie orthopédique. Après le lancement d'une campagne de sensibilisation à ce problème auprès des radiologues et des pédiatres français, à l'initiative du Groupement d'études en orthopédie pédiatrique (GEOP), une association originale vient de se constituer sur ce thème. Baptisée ECH-HIP, cette association groupe des spécialistes d'établissements publics ou privés de Montpellier, Reims, Tours et Besançon. Elle est présidée par le docteur Christian Bonnard.

Les premières études effectuées par ces spécialistes sur plusieurs milliers de nouveau-nés démontrent qu'il est pour la première fois possible d'identifier dans une population à risque (antécédents familiaux, difficultés obstétricales) les nouveau-nés qui doivent impérativement être traités et ceux qui ne doivent pas l'être. Une étude prospective dirigée par le docteur Bonnard sur deux mille enfants tourangeaux a permis de réduire à vingt-quatre le nombre de enfants traités de manière préventive.

Cette nouvelle possibilité thérapeutique est d'autant plus importante que l'on a depuis peu démontré qu'un tel traitement (il s'agit schématiquement de maintenir par des bandes ou par des systèmes de harnais les hanches du bébé dans une position particulière dite « abduction ») n'est nullement anodin.

On a ainsi décrit, en cas de traitements mal conduits, des cas relativement fréquents (3 % à 15 %) d'accidents (écrouse de la tête du fémur) dus à un blocage de la vascularisation de cet os. Or la tendance qui prévaut depuis quelques années chez de nombreux pédiatres consiste à traiter de manière préventive et dès qu'un soupçon clinique laisse supposer qu'il s'agit d'un enfant à risque. Les ultrasons devraient ainsi permettre de réduire de manière notable le nombre d'enfants traités et, indirectement, celui des accidents thérapeutiques.

Restent, compte tenu précisément de son efficacité, les risques et ses inévitables implications financières : vers-t-on demain des spécialistes réclamant le dépistage systématique de la luxation congénitale de hanche? Cette question n'est pas sans susciter quelques controverses. « Il est impératif de réserver l'examen sous ultrasons des hanches de nouveau-nés à des équipes spécialisées. Il serait grave de voir une telle pratique mise en œuvre un peu partout par des praticiens non expérimentés », indique le docteur Bonnard. Pour le professeur Bernard Glorion, chirurgien orthopédiste et membre du conseil national de l'ordre des médecins, une politique de dépistage doit être définie dans ce domaine. « Mais on sait d'ores et déjà, explique-t-il, qu'il est indispensable de ne pas aller trop loin dans la démarche préventive. »

Il reste ainsi à savoir si, conscients de son rôle dans la mise en œuvre d'une politique de prévention et de dépistage et dans la maîtrise des dépenses de santé, la profession médicale saura d'elle-même organiser l'accompagnement de la diffusion d'un examen diagnostique avant même que celui-ci ne soit tout à fait codifié. Or si, en d'autres termes, la raison et la cohérence sauront prévenir les excès et les dérives du « tout-préventif ».

J.-Y. N.

(1) Le « signe du ressusé » peut être mis en évidence à partir d'une manœuvre particulière effectuée sur les hanches du nouveau-né. Le « ressusé » correspond à la sortie de la tête fémorale de sa cavité.

Vue d'un homme serrant les dents

L'informatique au secours de l'art dentaire

JAMAIS jusqu'à aujourd'hui un système de conception et de fabrication assistées par ordinateur (CFAO) n'avait été appliqué avec succès à cette infime partie humaine à la complexité effrayante, la dent. Avant la fin du mois, quelques unités de pré-série de ce système de CFAO dentaire - français mais unique

d'empreinte optique remplace la prise par pâte traditionnelle.

Sur le grand écran d'une station de travail infographique, l'image de la dent apparaît sous forme numérisée. Autrement dit, une image est remplacée par des milliers de points qui, reliés entre eux, forment les lignes de force de la dent.

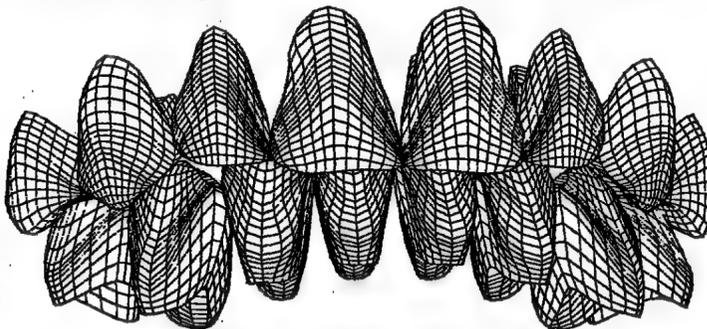


Image sur ordinateur représentant la vue frontale des dents modélisées des deux arcades dentaires en occlusion.

au monde - équipent des cabinets de la région de Grenoble. Des clients volontaires servent à tester en grandeur nature un appareillage complexe.

Chez Hannon International, une petite société de Vienne (Isère) qui a développé le système, on le compare à « un Macintosh du dentiste », une formule frappante et relativement réaliste. Car ce maillage magique n'est que l'étape « esthétique » d'un canevas de techniques dentaires à réaliser une couronne dentaire en moins d'une heure, et ce dans le cabinet dentaire lui-même.

Pour en comprendre l'intérêt, allongez-vous sur le fauteuil, la dent du fond bien crouse. L'homme de l'art (dentaire) l'a nettoyé avec la fraiseuse (ah! la roulette...). Maintenant, il l'examine avec une sonde optique, c'est-à-dire une micro-caméra au bout d'un stylo. Les images de votre moignon (dentaire) sont prises sous toutes les coutures. Ainsi dans cette phase de « lecture » une technique de prise

culité tient en partie en ce que la dent une fois sculptée doit parfaitement s'insérer dans la bouche sans intervention ultérieure. Il faudra encore une année à l'équipe pour atteindre définitivement le « succès technique », dit-on à l'ANVAR. Le 17 novembre 1987, l'expert conclut cette fois à « un parfait ajustage ».

Parallèlement, les années 1986/1987 ont été passées à rechercher des partenaires, tant techniques que financiers, et à préparer la clientèle, c'est-à-dire les dentistes. Ceux-ci ne sont pas faciles à convaincre : l'appareil coûtera de 600 000 F à 800 000 F. Pour la construction, la société Hannon s'est assurée l'appui de firmes importantes (Matra Data-visual, et son logiciel Eucéd pour la CFAO, Digital Equipment pour le traitement informatique) et d'entreprises régionales : la Seso d'Aix-en-Provence pour la sonde optique, la société Lambert de Bourg-en-Péage (Drôme) pour l'usinage. L'ANVAR et le ministère de la recherche ont accordé leur appui : au total, les aides publiques se montent à 21 millions de francs (1), dont 7,5 millions accordés en décembre dernier pour la « préparation du lancement ». La commercialisation, après tests auprès de la clientèle, doit intervenir fin 1988. Les premiers marchés visés sont la France, la RFA et les Etats-Unis.

Couronne-minute

« Une dent constitue un objet beaucoup plus compliqué qu'un capot de voiture », explique le docteur François Duret, l'inventeur du système qui travaille depuis quinze ans sur ce procédé. Ses formes courbes s'expriment par un certain type de fonctions mathématiques, ses lignes brisées par un autre type de fonctions, les deux fonctions ne pouvant se traduire en une seule. »

Première réussite dans ce parcours modeste : une couronne est réalisée devant un public de près d'un millier de chirurgiens-dentistes, en novembre 1985, lors du congrès de l'Association dentaire française. Mais loin de se contenter d'un modeste succès - fit-il sous la forme abrégée d'une « couronne-minute », - l'équipe de François Duret commence alors l'étape prudente de la mise au point du système. Un an plus tard, un expert envoyé par l'Agence de valorisation de la recherche (ANVAR) conclut à des « échecs partiels ». La diffi-

CHRISTIAN TONTEL

Un si doux hiver

(Suite de la page 17.)

Toutefois, le doucement éteint souvent accompagné de pluies abondantes, la submersion d'un champ pendant une dizaine de jours est fatale au jeune blé, qui meurt d'anoxie. Autre inconvénient important provoqué par l'excès d'eau : la terre est tellement détrempée qu'elle devient très difficile à travailler ; elle est parfois tellement boueuse qu'elle ne supporte pas le poids des machines agricoles.

Notons que l'excès d'eau peut aussi être dangereux pour les arbres fruitiers... dont les racines sont parfois littéralement asphyxiées.

Enfin, l'absence de gel et l'humidité favorisent le développement précoce de ravageurs (insectes et champignons), qui n'ont eu, cette année, qu'une très courte période d'hibernation. Déjà dans le Maine-et-Loire, les pèyilles (des insectes qui raffolent des poiriers) ont commencé à pondre, en avance, eux aussi, de trois ou quatre semaines sur leur rythme normal. D'où l'obligation, pour les arboriculteurs, de faire des traitements bien plus précoces que ceux auxquels ils sont habitués.

YVONNE REBEYROL

LA MORT DU PETIT MUSTANG

C'est pour le petit Mustang de l'Amérique du Nord que l'on a inventé le Mustang. C'est un cheval de race, un cheval de guerre, un cheval de course, un cheval de travail, un cheval de loisir, un cheval de compagnie, un cheval de transport, un cheval de bât, un cheval de selle, un cheval de trait, un cheval de toutes épreuves, un cheval de tout usage.

Les Mustangs sont des chevaux de race, des chevaux de guerre, des chevaux de course, des chevaux de travail, des chevaux de loisir, des chevaux de compagnie, des chevaux de transport, des chevaux de bât, des chevaux de selle, des chevaux de trait, des chevaux de toutes épreuves, des chevaux de tout usage.

Les Mustangs sont des chevaux de race, des chevaux de guerre, des chevaux de course, des chevaux de travail, des chevaux de loisir, des chevaux de compagnie, des chevaux de transport, des chevaux de bât, des chevaux de selle, des chevaux de trait, des chevaux de toutes épreuves, des chevaux de tout usage.

Les Mustangs sont des chevaux de race, des chevaux de guerre, des chevaux de course, des chevaux de travail, des chevaux de loisir, des chevaux de compagnie, des chevaux de transport, des chevaux de bât, des chevaux de selle, des chevaux de trait, des chevaux de toutes épreuves, des chevaux de tout usage.

« ver blanc »

Le ver blanc est un parasite qui se développe dans le système digestif de l'homme. Il est responsable de douleurs abdominales, de diarrhées, de vomissements, de perte de poids, de malnutrition, de retard de croissance, de troubles de la vision, de troubles de l'audition, de troubles de l'équilibre, de troubles de la mémoire, de troubles de l'humeur, de troubles de la personnalité, de troubles de la socialisation, de troubles de l'apprentissage, de troubles de la communication, de troubles de la motricité fine, de troubles de la motricité globale, de troubles de la coordination, de troubles de la planification, de troubles de la flexibilité, de troubles de la créativité, de troubles de l'innovation, de troubles de l'adaptabilité, de troubles de la résilience, de troubles de la résilience.

Le ver blanc est un parasite qui se développe dans le système digestif de l'homme. Il est responsable de douleurs abdominales, de diarrhées, de vomissements, de perte de poids, de malnutrition, de retard de croissance, de troubles de la vision, de troubles de l'audition, de troubles de l'équilibre, de troubles de la mémoire, de troubles de l'humeur, de troubles de la personnalité, de troubles de la socialisation, de troubles de l'apprentissage, de troubles de la communication, de troubles de la motricité fine, de troubles de la motricité globale, de troubles de la coordination, de troubles de la planification, de troubles de la flexibilité, de troubles de la créativité, de troubles de l'innovation, de troubles de l'adaptabilité, de troubles de la résilience, de troubles de la résilience.

Parlez donc JAPONAIS. Cours de japonais.

Le Monde sur minute! ABONNEZ-VOUS RIABONNEZ-VOUS. Numéro de Février : 88 pages - 15 F. En vente chez tous les marchands de journaux.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

SAFNOI ELF BIO RECHERCHES

Centre de recherche en biotechnologies Toulouse-Labège

recrute un :

ingénieur développement des procédés

Nous recherchons un spécialiste des cultures de cellules animales avec un minimum de 2 ans d'expérience en recherches. Le candidat rejoindra une équipe de développement des procédés. Il sera plus particulièrement chargé de la conception et de l'extrapolation à grande échelle de nouveaux réacteurs de culture de cellules animales. Niveau requis : ingénieur, docteur-ingénieur ou PhD en génie biochimique. Une expérience industrielle dans le domaine de la culture cellulaire serait un atout supplémentaire. Ecrire à Adrien BIEBUYCK en précisant la référence B/T2044M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA
PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
2 Bis, avenue Fabas - 31400 TOULOUSE - Tél. 61.52.34.18
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

IMPORTANTE UNITE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE SITUÉE EN PROCHE BANLIEUE SUD

recherche

DEUX INGENIEURS BUREAU D'ETUDE MECANIQUE

Mission :
Vous serez responsable d'une équipe d'une dizaine de personnes (techniciens et dessinateurs) qui conçoit l'architecture mécanique de matériels électroniques de pointe dans le domaine de l'aéronautique en liaison avec les concepteurs, la fabrication et nos clients.

Profil :
Ingénieur Grande Ecole (type ENSAM) vous justifiez d'au moins 5 ans d'expérience réussie en résistance des matériaux et mécanique générale et vous pratiquez l'anglais.
Excellent technicien, vous avez un goût prononcé pour l'innovation et un potentiel de créativité important.
Très bon manager, vous savez animer et motiver votre équipe dans un cadre coûts/délais/performance, en utilisant des moyens de CAO 2D et 3D.

Merci d'adresser C.V., lettre de motivation et prétentions sous référence 95528/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS

Filiale du leader mondial de l'informatique de communication, notre Centre Européen d'Annecy conçoit et développe des produits réseaux intégrés dans des solutions clés en mains. Le service Marketing en expansion, recherche un :

Responsable marketing produits

Vous élaborerez et développerez le plan marketing des produits dont vous aurez la responsabilité. Vous participerez à la définition des objectifs de vente et à la mise en oeuvre de ce plan à travers les différentes filiales européennes. Vous assurerez l'interface avec les autres fonctions de la compagnie (Etudes, Production, Support, etc.) et contribuerez ainsi à la réalisation des produits.

Ingénieur de formation, vous possédez une expérience d'environ 5 ans en marketing ou gestion de projets acquise dans le domaine des télécommunications. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable. Basé(e) à Annecy, vous effectuerez de fréquents déplacements en Europe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. MON 502 à Anne CHEVALLIER DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

NOTRE EXPANSION APPELLE VOTRE REUSSITE

Nous sommes une société française leader mondial dans le domaine du Matériel Ferroviaire et parmi nous recherchons

CHEF DE PROJETS

Vous assurez pour mission la direction complète des projets de fournisseurs en France et à l'étranger avec la maîtrise :
- de la définition technique des matériels, l'établissement des devis et des budgets
- des négociations commerciales
- du suivi de l'exécution des marchés en étroite collaboration avec les services techniques, les partenaires et les clients, et l'animation et la coordination d'équipes de travail.

De formation Ingénieur Grande Ecole, vous avez déjà une première expérience dans le suivi de grands projets d'assemblage (Ingénierie, mécanique, STP...) et dans laquelle vous voulez aller encore plus loin.

VOS ATOUTS :
- méthodique et organisé, vous avez un bon esprit d'initiative et des capacités rédactionnelles ainsi que le sens des contacts et d'animation d'équipe.
- Anglais courant (allemand, espagnol appréciés).
- Poste basé à LA DEFENSE avec de nombreux déplacements en province et à l'étranger.

Le poste est destiné à évoluer vers la direction d'équipes responsables d'un ensemble de projets.

Merci d'envoyer lettre, CV et prêt. sous réf. 34838 à CONTEXTE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société (1000 personnes), parmi les leaders internationaux dans notre spécialité, nous concevons et réalisons des systèmes sophistiqués répondant aux exigences technologiques les plus pointues. Nous recherchons :

Chef de Service Qualité Approvisionnements
(région centre)

Votre mission :
Prise en charge totale (management, contrôle) et optimisation des activités du service :
- en s'assurant du niveau de qualité des produits achetés dans le cadre des plans de contrôle définis par les ingénieurs qualité programme, des impératifs opérationnels et de la politique qualité de la société,
- en mettant en place et en suivant les tableaux de bord qualité fournisseurs et le traitement des demandes d'achat
- en effectuant des contrôles de conformité et en s'assurant de la bonne conservation des produits achetés...

Votre profil :
Ingénieur grande école (A et M ou équivalent), 35/40 ans, vous possédez 5 à 8 ans d'expérience dans les Achats ou la Qualité en milieu industriel intégrant des techniques de pointe. Poste à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite) sous la réf. DR/ M/1011 à Dominique ROUSSEAU, au CNPG Ressources Humaines - 61, rue des Boîtes Feuilles - 75118 PARIS.

STEIN HEURTEY
LA VOLONTÉ DE L'EXCELLENCE

Sur le marché MONDIAL STEIN HEURTEY conçoit, étudie, réalise et met en service des équipements thermiques industriels. Nous étoifons nos équipes et recherchons :

INGÉNIEUR Machine Spéciale Réf. IMI
INGÉNIEUR Verre Réf. IV
INGÉNIEUR Aluminium Réf. IA1

INGÉNIEURS diplômés étant à même de faire valoir une expérience technique réussie, âgés d'environ 35 ans, vous avez le goût du travail en équipe et une parfaite maîtrise de l'anglais. La pratique de l'allemand et/ou de l'espagnol serait un plus.

Mobilité géographique indispensable.
Responsable d'une ligne de produit, en étroite liaison avec le responsable process, vous serez en charge :
- des contacts avec la clientèle,
- de la recherche de solutions techniques nouvelles et adaptées,
- de la préparation des devis et des offres,
- de la négociation commerciale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) au Service du Personnel STEIN HEURTEY B.P. 69 - 91002 EVRY Cedex.

2 JEUNES INGENIEURS

JEUNES INGENIEURS possédant 2 années d'expérience en ENVIRONNEMENT UNIX - C, et/ou VAX/VMS.

Rejoignez-nous car le challenge qu'apporte une jeune SSII vous intéresse.

Nos activités :
- dans le monde UNIX et VMS :
- la commercialisation de produits et outils :
- compilateur, spoule...
- la prestation - LOGICIEL -

VOTRE PREMIER CONTRAT : l'intégration de nos produits et de l'applicatif de notre client, grande banque internationale située au cœur de PARIS.

Merci d'adresser lettre de candidature + C.V. + photo à

SATURNE INFORMATIQUE
5, rue Pasteur - 92500 RUEIL MALMAISON.

NOUVEAUX PROCÉDES

Notre groupe français, de forte notoriété, diversifié dans de nombreux secteurs industriels de pointe recherche pour l'une de ses principales divisions

RESPONSABLE METHODES

Vous serez chargé de la conception et l'industrialisation des NOUVEAUX PROCÉDES. Sachant que les 2/3 des produits de la division sont de nouveaux produits actuellement en phase d'études et de prototypes, vous en concevrez et en réaliserez les procédés de fabrication. Pour ce poste basé, en Région Centre, offre votre formation d'ingénieur généraliste, vous possédez une large expérience dans la mécanique. Votre goût de l'innovation, votre curiosité d'esprit et votre dynamisme vous permettront de réussir parfaitement dans vos fonctions. Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions) sous réf. 35207 à Contesse Publicité 20 av. de Popéra 75001 Paris cedex 01 qui transmettra.

Consultants Télécom

Vous désirez, comme nous, mettre en oeuvre les techniques informatiques les plus avancées...

TNS INFORMATIQUE, société spécialisée en télécommunications et logiciels de base, renforce actuellement ses capacités techniques et recherche plusieurs consultants expérimentés. Ingénieurs à fort potentiel, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans dans l'informatique et les réseaux (logiciels de base, protocoles de transmissions, microprocesseurs...)

Nous vous proposons d'intervenir sur des projets variés au sein d'équipes dynamiques et professionnelles, dont la qualité des prestations est la base de notre progression.

Ces postes s'adressent à des candidats possédant des capacités de manager et de négociateur.

Connaissances IBM, DEC, BULL appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à TNS INFORMATIQUE, 35 rue des Longs Prés 92100 BOULOGNE.

INGENIEURS grandes écoles
responsable de la qualité
responsable des services techniques
deux responsables de fabrication
jeune ingénieur
responsable GPAO

ERICO ELECTROTECHNIQUE

RESPONSABLE
Département
RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

INGENIEUR COMMERCIAL

COFARI

Je suis ingénieur

مكتبة الاصل

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

REPRODUCTION INTERDITE

Point de rencontre des grandes ambitions.

ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE PROCHE BANLIEUE SUD

BUREAU D'ETUDE MECANIQUE

Electronique professionnelle... Bureau d'étude mécanique... Spécialité en mécanique industrielle...

EXPANSION APPELLE VOTRE REUSSITE

CHEF DE PROJETS

Responsable de la qualité... Responsable des services techniques... deux responsables de fabrication... jeune ingénieur... responsable GPAO...

Valeo advertisement. L'Équipement Automobile. Partenaire reconnu des constructeurs mondiaux. 27.500 personnes. C.A. 12,1 Mds de F. dont 46 % à l'étranger. Nous recherchons ingénieurs grandes écoles MECANICIENS/CHIMISTES... responsable de la qualité... responsable des services techniques... deux responsables de fabrication... jeune ingénieur... responsable GPAO...

IBM FRANCE advertisement. recherche DE JEUNES DIPLOME(E)S DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (Cycle Long Sciences et Techniques) ET DES GRANDES ECOLES DE COMMERCE pour des postes à pourvoir à PARIS et en PROVINCE - INGENIEURS INFORMATIENS, avec de préférence une spécialisation informatique, pour son système d'information, Réf. A 12. - CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUES pour prendre en charge, après une formation normalement rémunérée d'un an, le support de nos activités techniques en clientèle: évaluation de ses besoins, élaboration des solutions techniques, mise en œuvre des systèmes et applications, formation des utilisateurs et suivi de leur évolution. Réf. K 31. Les candidatures justifiant d'une première expérience professionnelle seront également prises en considération. Ces postes vous permettent d'évoluer vers des activités commerciales. Merci de nous adresser votre candidature (lettre + CV détaillé) sous référence appropriée à IBM France - Département Recrutement - 2, rue de Marengo - 75001 Paris. Nous rembourserons vos éventuels frais de déplacement. IBM Elargissons ensemble l'espace informatique

HEURTEY

DE L'EXCELLENCE

Machine Spéciale HEUR Verre JR Aluminium... Spécialité en machines à verre et aluminium...

ERICO advertisement. Division ELECTROTECHNIQUE. A l'échéance 1992, nous serons le leader européen du transport de courant basse tension. Pour ce faire, nous créons le poste de RESPONSABLE Département RECHERCHE & DEVELOPPEMENT. Directement rattaché au Directeur Général et en relation étroite avec les centres de recherche régionaux, vous aurez pour mission de développer de nouveaux produits et améliorer les produits existants... Poste à pourvoir à ANDREZIEUX-BOUTHEON (42). Adresser votre manuscrite avec CV, photo et présentations à Ariane JOANNON - ERICO - ZI Sud - BP 31 - 42181 ANDREZIEUX-BOUTHEON cedex.

PEUGEOT advertisement. PLUS PERFORMANT QUE JAMAIS! AVEC NOUS, RELEVEZ LE DÉFI DES ANNÉES 90. PSA: la volonté et les moyens de devenir le premier constructeur automobile européen. CHEF DE PROJET. Vous êtes diplômés d'une Grande École et possédez bien l'anglais. Vous avez une sérieuse expérience de l'informatique dans le domaine financier; vous avez participé au développement de plusieurs projets et conduit l'un d'eux à son terme, de préférence en environnement IBM. Venez piloter l'informatisation de nos sociétés de Financement Européennes, écrivez-nous. AUTOMOBILES PEUGEOT. Direction Centrale du Personnel 75, avenue de la Grande-Armée 75016 Paris

Consultants Télécom

Consultants Télécom... Spécialité en conseil et ingénierie télécom...

ROHM AND HAAS advertisement. Nous sommes la filiale française de ROHM AND HAAS COMPANY, un des plus importants groupes chimiques américains dans le domaine des spécialités pour l'industrie et l'agriculture (C.A. mondial 2,2 milliards de dollars, résultat net 135 millions de dollars en 1987). En France, nous fabriquons et commercialisons avec succès une part importante de nos gammes de produits (C.A. 2 milliards de FF en 1987). Notre Centre de Recherche Développement pour l'Europe, situé à Sophia Antipolis, recherche pour deux de ses laboratoires: INGÉNIEUR DE RECHERCHE ADDITIFS PRODUITS PÉTROLIERS... INGÉNIEUR DE RECHERCHE PAPIER...

ROHM AND HAAS advertisement. Nous sommes la filiale française de ROHM AND HAAS COMPANY, un des plus importants groupes chimiques américains dans le domaine des spécialités pour l'industrie et l'agriculture (C.A. mondial 2,2 milliards de dollars, résultat net 135 millions de dollars en 1987). En France, nous fabriquons et commercialisons avec succès une part importante de nos gammes de produits (C.A. 2 milliards de FF en 1987). Notre Centre de Recherche Développement pour l'Europe, situé à Sophia Antipolis, recherche pour deux de ses laboratoires: INGÉNIEUR DE RECHERCHE ADDITIFS PRODUITS PÉTROLIERS... INGÉNIEUR DE RECHERCHE PAPIER... Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite + photo) sous la référence choisie à: Direction du Personnel - Société ROHM AND HAAS FRANCE S.A. La Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75579 Paris cedex 12.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

THOM'6 : société d'ingénierie informatique, au service de toutes les industries, bénéficie de l'expérience du Groupe THOMSON. Sa force : 400 ingénieurs et techniciens de haut niveau...

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTRONICIEN

Missions : • Modéliser et caractériser des composants électroniques pour les produits d'IAO analogique THOM'6 • Participer à l'élaboration du cahier des charges en relation avec le client...

INGÉNIEUR D'APPLICATIONS ÉLECTRONIQUES

Missions : • Assurer le support technique avant vente et après-vente des logiciels de simulation électronique THOM'6 • Evaluer les besoins du client • Prendre en charge la réalisation des Benchmarks...

INGÉNIEUR D'ÉTUDES TRAITEMENT DU SIGNAL

Missions : • Prendre en charge le développement de logiciels de traitement du signal, aussi bien dans le domaine analogique que numérique • Menier des études spécifiques dans différents domaines du traitement du signal...

Anglais indispensable pour ces trois postes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, salaire actuel) en indiquant la réf. du poste choisi à Anne-Mélis DANIEL, Direction des Ressources Humaines, THOM'6 THOMSON INFORMATIQUES SERVICES...

Thom'6

THOMSON INFORMATIQUES SERVICES

Concevez la "puce" de nos appareils de demain ...

Jeune ingénieur électronicien (H/F)

Études et Applications

Pays de Loire

Créatif et créateur, homme d'études et de terrain, conseil et réalisateur, il invente, monte et teste ses prototypes, lance et suit leur fabrication en grande série (sous-traitants et unité de production)...

ORION, à qui nous avons confié cette recherche, vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 802390 M.

35, rue du Rocher 75006 Paris



La technologie informatique au service du logement

Le plus grand organisme de crédit immobilier - 4 millions de logements financés ces trente dernières années - plus de 3 600 personnes - 140 points de vente partout en France, renforce son service informatique et souhaite intégrer des

PROGRAMMEURS

• De formation IUT ou équivalent, vous débutez ou possédez déjà une première expérience. • Nous vous proposons de travailler au sein d'une équipe de projet de taille limitée. • Vous disposez des moyens les mieux adaptés à l'exercice de vos fonctions...

En posant le concours organisé le 24 mars 1988 (débute des inscriptions le 26 février 1988) ouvert aux candidats âgés de moins de 30 ans au 1er janvier 1988.

Demandez notre documentation complète au CREDIT FONCIER DE FRANCE, Service du Personnel - Bureau des Concours, 19, rue des Capucines, B.P. 65, 75050 Paris Cedex 01 - Tél. : 42.44.80.66/80.67.



SAGEM : Société d'Applications Générales d'Electricité et de Mécanique.

Siège social : 6, avenue d'Iéna 75783 Paris Cédex 16.



Ingénieurs Grandes Ecoles - Système

Pour l'application dans des systèmes de navigation, d'études d'asservissements numériques, bus série multiplexés.

Electroniciens

pour études théoriques et définition d'équipements à forte composante informatique.

Informaticiens

pour études théoriques, écriture et mise au point de logiciels liés à des systèmes de haute définition.

La très haute technologie dans les domaines de l'aéronautique, du spatial, de la télématique vous intéresse. Adressez lettre de candidature, CV et photo à SAGEM - Gestion des Ressources Humaines 25, Bd des Bouvets - 92000 Nanterre Cédex.

SAGEM: CA: 1986: 4,47 milliards de francs HT, dont 23% à l'exportation. Effectifs: 8000 personnes dont 1000 ingénieurs et cadres. Trois groupes d'activités de haute technologie: navigation, guidage, packaging, télématique, équipements embarqués.

AGB 240 000 F/an

notre responsable informatique est un scientifique

Leader mondial de l'audiométrie et Groupe de recherche marketing présent sur 4 continents, nous appliquons les techniques les plus avancées à la mesure d'audience de la télévision et arrivons sur les chaînes françaises mandatés par le CESP.

Notre fonctionnement repose sur un réseau national de 1000 audimètres interrogés chaque nuit puis traités par un logiciel sophistiqué écrit en FORTRAN (qu'il faudra adapter) et supporté par des PRIME.

Ingénieur ou universitaire maîtrisant l'anglais, vous avez acquis en 5 ans une solide compétence en informatique scientifique et titre de la technique sur gros main. Devenez notre responsable informatique à Paris.

Notre consultant, J. THILLY, vous remercie de lui écrire (rét. 5190 LM) à "Carrières de l'Informatique".



ALEXANDRE TIC S.A. 10, RUE ROYALE - 75008 PARIS LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

Notre Groupe, un des tout premiers industriels français recherche pour la proche banlieue Ouest de Paris.

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN SOUHAITANT ELARGIR SES ACTIVITES A LA GESTION

Votre expérience minimum de 3 ans, vous permettra de participer aux décisions de gestion et à la définition fonctionnelle des applications informatiques.

Grâce à votre sens des relations, votre curiosité et votre dynamisme vous établirez un contact permanent et confiant avec les utilisateurs.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 35264 à CONTESSÉ PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Brüel & Kjær

Brüel & Kjær France Instruments de Mesure en Acoustique et Vibrations, recherche

jeunes ingénieurs technico-commerciaux en instrumentation

POUR SES AGENCES REGION PARISIENNE (P.M. A) et STRASBOURG (P.M. B)

DIPLOMÉS D'UNE GRANDE ECOLE DEBUTANTS OU QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE

Votre formation en électronique et votre solide culture scientifique vous seront nécessaires pour promouvoir notre matériel auprès d'une clientèle de professionnels de haut niveau. Prospection, suivi de clientèle, présentation des produits, conférences techniques, constitueront votre activité. Vous possédez de préférence des connaissances en Acoustique, et Mécanique des Vibrations.

Grâce à un programme de formation permanente, nous vous offrons une carrière réellement enrichissante. Nous vous proposons une rémunération motivante composée d'un fixe +% C.A. Libéré O.M.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à: BRUEL & KJAER FRANCE - B.P. 38 - 91841 Marnay Cedex

Filiale d'un grand groupe international, notre société produit et commercialise des

COLLES et ADHESIFS pour l'INDUSTRIE Afin de poursuivre notre expansion, nous recherchons pour notre département Industrie du Bâtiment (menuiseries industrielles, isolation...)



Recherche et Développement

Région lyonnaise

Par votre savoir-faire et grâce à une petite équipe que vous encadrerez, vous apporterez une assistance technique à la clientèle ainsi qu'à nos commerciaux.

De formation ingénieur chimiste, vous possédez une très bonne expérience des polymères. Vous avez déjà exercé des fonctions à un poste de responsable et maîtrisez parfaitement l'anglais. Dynamisme, ouverture d'esprit et goût pour le commercial sont nécessaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence RD à National Starch and Chemical - Service Ressources Humaines - ZI Nord - BP 438 - 69655 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE cedex.



LES CHALLENGERS

Jeunes ingénieurs grandes écoles

Le Laboratoire de RECHERCHE en Mécanique des Structures et des Matériaux de l'Université de Caen, recherche pour son département de RECHERCHE en Mécanique des Structures et des Matériaux des Ingénieurs et Techniciens expérimentés.



L'OUTPLACEMENT

Carrière & Associés

Le Laboratoire de RECHERCHE en Mécanique des Structures et des Matériaux de l'Université de Caen, recherche pour son département de RECHERCHE en Mécanique des Structures et des Matériaux des Ingénieurs et Techniciens expérimentés.

ATTACHE SCIENTIFIQUE

SKGF

SYSTEMES FRANCE

Unité de montage photocopieurs

QUALITICIEN

TECHNICIENS PRODUITS, TECHNICIENS PROCESS et RESPONSABLE D'ATELIER

Handwritten signature

هنا من العمل

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

REPRODUCTION INTERDITE

point de rencontre des grandes ambitions

AGB 240 000 F/an
notre responsable informatique est un scientifique

Le poste de responsable informatique est un poste à responsabilité. Le titulaire sera responsable de l'ensemble des activités informatiques de l'entreprise. Il devra assurer la maintenance et le développement des applications, ainsi que la gestion des équipements. Il devra également assurer la formation du personnel et la gestion des projets.

ALEXANDRE S.A.
MEMBRE DE SYNTAC

JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN
SOUS-TRAITEMENT ELARGI SES ACTIVITES A LA GESTION

Le titulaire de ce poste sera responsable de l'ensemble des activités informatiques de l'entreprise. Il devra assurer la maintenance et le développement des applications, ainsi que la gestion des équipements. Il devra également assurer la formation du personnel et la gestion des projets.

Brüel & Kjær
jeunes ingénieurs technico-commerciaux en instrumentation

Le titulaire de ce poste sera responsable de l'ensemble des activités technico-commerciales de l'entreprise. Il devra assurer la maintenance et le développement des applications, ainsi que la gestion des équipements. Il devra également assurer la formation du personnel et la gestion des projets.

RESPONSABLE LABORATOIRE
et Développement

Le titulaire de ce poste sera responsable de l'ensemble des activités de laboratoire et de développement de l'entreprise. Il devra assurer la maintenance et le développement des applications, ainsi que la gestion des équipements. Il devra également assurer la formation du personnel et la gestion des projets.

UNE NOUVELLE RACE D'INGENIEURS. LES CHALLENGERS

Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles, nous vous offrons une opportunité de valoriser rapidement votre diplôme et d'acquies un professionnalisme reconnu dans un secteur de pointe.

Jeunes ingénieurs grandes écoles
X - ENST - ECP - MINES - ESE - ENSMAG...

Notre métier : l'ingénierie de grands projets informatiques. Nos clients : les grands ministères, les entreprises prestigieuses, les grands noms de la banque.

VENEZ AVEC NOUS BATIR VOTRE AVENIR. Jean JOSSE, Directeur Délégué, est à l'écoute de vos ambitions et de vos motivations. Merci de lui adresser votre candidature avec CV à : SOPRA DG - 3, rue Lauriston 75116 Paris.

SOPRA.
Ingénierie informatique

L'OUTPLACEMENT
Vous avez dirigé une unité opérationnelle dans une des grandes fonctions de l'entreprise. Vous avez 40 ans ou plus. Vous êtes bilingue anglais. Vous souhaitez être en France et vous voulez rester actifs à partir de maintenant.

Vous pouvez rejoindre l'équipe de spécialistes de **Garon, Bonvalot & Associés**
PARIS - LYON - AIX EN PROVENCE

pour participer à son développement à Paris, en France et en Europe. Pourriez-vous nous prouver votre motivation en adressant votre lettre manuscrite et dossier à : Jean-Luc BURDANS-GARON, BONVALOT & ASSOCIES Tour Gamma B 195, rue de Bercy 75982 Paris Cedex 12.

Les Laboratoires **SMITH KLINE & FRENCH**, un des leaders mondiaux dans l'industrie Pharmaceutique, filiale du Groupe **SMITHKLINE BEECHAM** 24.000 personnes, 4 milliards de \$ de chiffre d'affaires recouvrent

ATTACHE SCIENTIFIQUE IVE CONFIRME

pour leur division "R & D clinique France Bénédictus" actuellement en forte expansion, avec un large portefeuille de produits en développement.

POSTE : • Assister nos médecins dans le lancement, la conduite, le contrôle et la coordination des essais cliniques. • Basé à Paris la Défense, il implique des déplacements fréquents de courte durée en France et à l'étranger.

PROFIL : • DEA ou Thèse 3ème cycle (Biologie, physiologie ou pharmacologie). • Connaissances en statistiques médicales. • Anglais lu, écrit, parlé couramment indispensable.

EXPERIENCE : • Suivi des études cliniques dans l'industrie Pharmaceutique et en particulier dans le développement de produits cardiovasculaires • Réelle connaissance des "Bonnes Pratiques Cliniques" (G.C.P.).

Ecrire avec CV, photo et desiderata à : Direction du Personnel Réf. VK, 12 Place de la Défense 92090 PARIS LA DEFENSE cedex 26. Réponse et discrétion assurées.

SK&F

TOSHIBA SYSTEMES FRANCE.
Unité de montage photocopieurs recherche son **QUALIFICATION**

chargé de la mise en place de notre Service Qualité ainsi que de l'organisation et du management du contrôle entrée. Il assurera la cohérence et le bon respect des règles de procédure et collaborera aux différentes relations techniques avec les fournisseurs en pièces détachées et sous-ensembles.

Profil requis : BTS/DUT Electro-Mécanique, Micro-Mécanique, 5 ans d'expérience minimum dans une fonction d'encadrement similaire dans une unité de fabrication grande série.

Nous recherchons un candidat rompu au discours qualité, à ses différentes problématiques et parlant obligatoirement l'anglais.

Dans le cadre de notre expansion des **TECHNICIENS PRODUITS, TECHNICIENS PROCESS et un RESPONSABLE D'ATELIER** sont également recherchés.

Adresser lettre manuscrite, cv, photo (indispensable) et prétentions en précisant le poste choisi à **Jean-Claude Brun, Service du Personnel, TOSHIBA SYSTEMES FRANCE, Boite Postale 3, 76890 Arques-la-Bataille.**

Bienvenue dans notre monde !

Le secteur chimie de Rhône-Poulenc poursuit son développement autour de deux grands pôles : les nouveaux matériaux et les spécialistes chimiques, les grands intermédiaires organiques et minéraux.

L'ampleur des investissements nécessaires pour ce développement nous donne l'opportunité de proposer cinq postes à des ingénieurs disposant nécessairement d'une première expérience de trois à dix ans dans des industries comparables :

UN INGENIEUR ELECTRICITE/ INSTRUMENTATION (IEG, ENSEM...)
chargé de la conduite de projets (étude et réalisation) dans une usine normande

DEUX INGENIEURS RESPONSABLES DE BUREAUX D'ETUDES (Arts et Métiers...)
chargés de l'ensemble des travaux neufs (étude, réalisation) dans deux usines en région lyonnaise et parisienne.

DEUX INGENIEURS DE MAINTENANCE (Arts et Métiers...)
responsables d'un des ateliers dans deux usines en Normandie et en région Rhône Alpes.

Ces postes allient tous un fort intérêt technique (utilisation de matériels de pointe au service d'objectifs ambitieux) et de réelles responsabilités de management opérationnel. Ils constituent donc d'excellents tremplins pour une évolution au sein du groupe.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à J.Louis FERROT, Direction du développement des cadres, Rhône-Poulenc Chimie, 25 quai Paul Doumer 92408 Courbevoie

RHÔNE-POULENC

D.C.A.N. CHERBOURG

La direction des constructions et armes navales de CHERBOURG

UN INGENIEUR "MECANIQUE DES STRUCTURES"

FONCTIONS : Dans le Centre d'Essais de la DCAN de CHERBOURG, il sera l'Adjoint du Chef du Groupe "Mécanique des Structures" chargé des mesures de vibrations des matériels en atelier et à bord des sous-marins. (Etude, recette, analyse, suivi vibratoire).

DOMAINE DE COMPETENCE :
• Utilisation de chaînes de mesures électroniques.
• Analyse du signal.
• Ecriture de programme informatique (BASIC).

PROFIL :
• Ingénieur ENSI ou CNAM diplômé (même débutant).
• Grande disponibilité.
• Apte physiquement et psychologiquement aux embarquements à bord des sous-marins.
• Libéré des obligations militaires.

REMUNERATION :
Il est proposé une rémunération mensuelle nette de 9.800 francs.

UN INGENIEUR ADJOINT PLANIFICATION AU CHEF DE LA SECTION PRODUCTION.

FONCTIONS : L'adjoint planification est placé sous l'autorité directe du Chef de la Section PRODUCTION. Il est chargé, sur les directives de ce dernier :
• de faire appliquer les procédures de planification des ouvrages en vigueur dans la D.C.A.N. en liaison avec les responsables des différentes Sections concernées
• de promouvoir le progrès dans le domaine de la planification en cherchant à améliorer les procédures et en développant de nouvelles applications.

PROFIL :
Ingénieur niveau Arts et Métiers ou équivalent possédant une expérience de quelques années dans le domaine de la planification des travaux de chantier et de l'exploitation des procédures informatiques s'y rapportant.

REMUNERATION :
Il est proposé une rémunération mensuelle nette de 9.800 francs.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, rémunération actuelle) à : **DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES** Chef de Section Personnel - BP. 10 - 50115 CHERBOURG NAVAL

SALOMON : UNE EQUIPE PASSIONNEE, UNE ENTREPRISE PASSIONNANTE...

2,4 Milliards de Francs de CA dont 90 % à l'export, 2000 personnes, leader mondial sur le marché des produits de SPORTS D'HIVER (90 % de notre CA actuel), une diversification réussie sur le marché du GOLF sous la marque TAYLOR MADE.

Dans le cadre des développements des systèmes d'information de l'activité SPORTS D'HIVER, et en vue de renforcer notre équipe, nous recrutons un

SALOMON INGENIEUR SYSTEME

Directement rattaché au Responsable Ressources Informatiques, vous aurez pour mission :

- la maintenance et l'évolution des logiciels de base,
- l'optimisation des ressources et l'amélioration des performances (5 HP 3000 en local),
- le conseil et l'assistance auprès des équipes de développement,
- l'expertise dans les domaines des technologies avancées (atelier de génie logiciel, L4G...).

Compte-tenu de notre environnement, la connaissance du monde HP sera un atout supplémentaire.

Diplômé d'une grande école d'ingénieur ou équivalent, vous justifiez d'une expérience minimum de 3 ans dans une fonction identique.

Vous êtes un homme de dialogue, capable de communiquer aisément, et vous possédez en outre les qualités de dynamisme et de rigueur nécessaires ; nous vous offrons en retour l'environnement stimulant d'une entreprise qui bouge et qui saura être attentive à votre potentiel d'évolution.

Merci d'envoyer votre candidature avec lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. SYST à Geneviève LEPELLETIER - SALOMON - Metz-Tessy - BP 454 - 74011 ANNECY Cedex.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Donner satisfaction au Client est le principe fondamental de la stratégie DIGITAL. L'ampleur et la complexité de certains projets nous amène à développer notre activité de conseil et d'organisation en implantation de solutions informatiques.

Coordinateurs de projets

Dans le cadre d'applications industrielles ou multi-sites (secteur tertiaire), vous concevez et élaborez le plan d'action pour l'implantation des systèmes. Puis vous le mettez en oeuvre en animant et coordonnant les différents ressources internes ou externes : installation, logistique, environnement et réseaux. Interlocuteur privilégié du client, vous êtes le garant des coûts et délais de l'opération.

En 5/7 ans vous avez managé des projets, animé des équipes de S.A.V. Vous avez résolu des problèmes d'intégration et d'installation de systèmes. Vous avez acquis une bonne maîtrise des architectures matérielles, réseaux, systèmes. Votre connaissance de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Merci d'envoyer votre candidature sous référence MON 497 à Sophie SAHUC DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 2, rue Gaston Crémieux - BP 136 - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société



GLAENZER SPICER

Filiale Française réputée d'un groupe international de renom, en bonne santé économique et financière. En France, 5 usines, 2.000 personnes, dans le monde 50.000. Nous sommes à l'avant-garde de la transmission dans les domaines les plus variés (automobile, poids lourds, T.G.V., VAL). Engagés dans la modernisation et la robotisation, nous investissons beaucoup tant dans les techniques que dans les hommes et nous exportons plus du tiers de nos productions. Nous recherchons aujourd'hui un

INGÉNIEUR de PRODUCTION ENSAM, ICAM, ECAM, ENSI, INSA...

Disposant d'une expérience réussie d'au moins 3 ans acquise de préférence dans l'industrie mécanique et la fabrication de produits élaborés, il participera à la modernisation de l'outil de production.

Rémunération intéressante en fonction de l'expérience. Possibilité d'évolution dans le groupe.

Adressez CV, photo et lettre manuscrite à : J.M. LEGRAND Centre de Psychologie du Travail 3, boulevard René-Levasseur - 72000 LE MANS sous réf. 646

GILSON TECHNICAL WRITER advertisement with detailed text and logo.



La technologie informatique au service du logement

Le plus grand organisme de crédit immobilier - 4 millions de logements financés ces trente dernières années - plus de 3 600 personnes - 140 points de vente partout en France, renforce son service informatique et souhaite intégrer des

INGÉNIEURS GRANDES ECOLES ou équivalent

- Vous débutez ou possédez déjà une première expérience, nous vous proposons d'intégrer nos équipes afin de participer activement à la mise en oeuvre de notre schéma directeur informatique.
Vous assurez vos fonctions de Service Informatique et Systèmes d'Information (+ de 200 personnes) dans un environnement en pleine expansion IBM 3090, MVS/XA, IMS/DB/DC, DB2, langages de 4ème génération (AS, FOCUS).
Selon votre profil, vous trouverez un poste à vos mesures, aussi bien dans des domaines très techniques (système, télécommunications), que dans des activités plus orientées vers l'informatique de gestion (conception, analyse, exploitation).
Rémunération motivante et nombreux avantages.
Comment nous rejoindre ?
En passant le concours organisé les 21 et 22 mars 1988 (clôture des inscriptions le 26 février 1988) ouvert aux candidats âgés de moins de 32 ans au 1er Janvier 1988.
Demandez notre documentation complète au CREDIT FONCIER DE FRANCE, Service du Personnel - Bureau des Concours, B.P. 65, 75050 Paris Cedex 01 - Tél. : 42.44.80.66/80.67.

Crédit foncier de France

COGEPAN chef de projet advertisement. Un des grands de la chimie en Europe, nous sommes en France, le premier producteur de résines. Une récente fusion nous conduit à développer un nouveau système de gestion financière et comptable.

Valeo Ingénieur Physico-Chimiste advertisement. Recherche dans le cadre du développement technologique d'une de ses Divisions un Ingénieur Physico-Chimiste. Diplômé d'une Grande Ecole à dominante physique-chimie, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans dans un laboratoire travaillant sur élastomères, thermoplastiques et composites et avez acquis de bonnes connaissances en métallurgie.

IDATE Ingénieur technico-commercial advertisement. Institut de l'Audiophonie et des Télécommunications en Europe recherche Ingénieur technico-commercial. Agé de 25-35 ans, il est doté d'une formation de base type Ingénieur ou SUP de CO, et justifie de quelques années d'expérience d'études dans le domaine des médias.

Goal Ingénieurs support système advertisement. Vous êtes Ingénieur système DOS MVS ou VSE depuis 3 ans environ, et vous avez acquis une expérience VSAI. Vous souhaitez élargir votre champ d'action et compléter votre expérience.

Le ministère de l'éducation nationale UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU advertisement. Dans un premier temps, adjoint au directeur d'un grand projet de gestion informatisée des personnels et des emplois du second degré, il assurera la maîtrise technique de chantier. Il aura par la suite la responsabilité de la coordination, de la maintenance et du développement, sur plusieurs sites, de l'ensemble des systèmes.

KWIDELTZ SOCIÉTÉ BASÉE À GENÈVEVILLIERS (92) filiale d'un groupe international recherche un TECHNICIEN NIVEAU INGÉNIEUR MECANICIEN. Le candidat devra avoir : une expérience technique en moteur diesel de 5 ans, 30 ans minimum, un bon niveau en allemand technique en matière de motorisation.

ARGOS Ingénieurs support système advertisement. Au sein de notre équipe technique, vous serez chargé d'aider nos clients à mettre en place et à utiliser nos logiciels destinés à améliorer les performances, la sécurité et l'utilisation des systèmes IBM DOS MVS VSE.

Collectivité territoriale du sud de la France (budget de 3 milliards) RECRUTE CORRESPONDANT INFORMATIQUE dont le rôle consiste à : - coordonner et animer la liaison entre les services utilisateurs (1 400 agents) et le prestataire (S.E.M.) assurant l'étude et la mise en place des applications informatiques ; - assurer la responsabilité de la préparation du budget informatique (20 MF par an), la gestion et le contrôle de l'utilisation des crédits votés dans le cadre du schéma directeur tri-annuel ; - superviser le « Centre d'exploitation informatique » (deux mini-ordinateurs MINI 6).

SAINT-GOBAIN RECHERCHE pour une de ses filiales fabriquant des produits utilisés dans les industries de pointe : UN CHEF PRODUIT. Ce poste sera confié à un Ingénieur matériaux disposant d'une expérience réussie de quelques années dans des fonctions vente de produits industriels de haute technicité. De par les implications internationales de cette fonction, la pratique courante de l'anglais est indispensable.

FRANCE TELECOM Centre National d'Etudes des Télécommunications recherche pour son CENTRE DE LANNION (A) INGENIEURS GRANDES ECOLES. Vous avez 3 à 5 ans d'expérience en RESEAUX ET SYSTEMES DE COMMUNICATION. Vous participerez à un vaste programme de mise en application de techniques avancées de communications numériques à large bande dans des réseaux privés et publics.

Jeune ingénieur électronicien advertisement. Etudes et développement. Société spécialisée dans le développement et la réalisation de systèmes électroniques et de logiciels pour les applications industrielles et militaires.

SEMIA-SELECTION de la communauté urbaine du Mans, gérant plus de 10 000 logements locatifs. RECHERCHE SON RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE. De formation universitaire, vous avez acquis une expérience dans la gestion de services informatiques et la responsabilité d'un service.

ANATOR S.A. RECRUTE des CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUES. Vous participerez à la mise en oeuvre de programmes de développement de nos systèmes d'information et à la gestion de projets informatiques de grande envergure.

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

مكتبة العمل

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

REPRODUCTION INTERDITE

point de rencontre des grandes ambitions.

GLAENZER SPICER

INIEUR de PRODUCTION ENSAM, ICAM, ECAM, ...

chef de projet

CONCEPT

Ingénieurs support système

FRANCE TELECOM

INGENIEURS GRANDES ECOLES

GILSON
Paris area, world-oriented laboratory equipment manufacturer is seeking a

TECHNICAL WRITER

to take full responsibility within the marketing department for the timely production of instruction manuals and other technical documents. Full command of English, a taste for pollicid, effective, writing and of course a scientific or technical background a's essential. Readiness to operate the equipment is also a requisite.

This is a fine opportunity to join a medium-sized, well-established, original supplier of liquid-handling and analytical instrumentation and to contribute significantly to its projects.

Resumes and application letters to be sent to J.M. KAY...
Phone inquiries also welcome at (1) 39.90.54.41

Fabrique du matériel de laboratoire destiné au marché mondial, nous recherchons un rédacteur technique pour notre siège dans la région parisienne. Membre du service de marketing, il aura la responsabilité de l'écriture dans les délais voulus des manuels d'instruction et d'autres documents techniques.

Maîtrisant parfaitement l'anglais, de formation scientifique et technique, il fera preuve d'un style clair et précis. Il lui faudra également être prêt à se servir des différents matériels.

Entreprise de taille moyenne connue pour ses produits de manipulation des liquides et son instrumentation analytique, nous attendons de lui une participation active à nos projets.

Envoyer C.V. et lettre de candidature à J.M. KAY ou téléphoner au (1) 39.90.54.41

GILSON MEDICAL ELECTRONICS
72, rue Gambetta - BP 45
95400 VILLIERS LE BEL



S'unir, c'est gagner

JEUNES INGENIEURS : ESPRIT, RACE, EUREKA
DEVELOPEZ DES PROJETS A VOTRE IMAGE !

THOMSON, premier chercheur industriel français, investit plus de 10 % de son CA en R/D et dépose plus de 600 brevets par an. Au sein du Groupe, les **LABORATOIRES ELECTRONIQUES DE RENNES**, situés dans une région pilote pour le développement des télécommunications, ont pour mission de conforter l'avance technologique dans le domaine de l'image.

Rejoindre leurs équipes c'est participer à l'évolution de projets à dimension européenne et mettre en oeuvre savoir faire technique et créativité.

GESTIONNAIRE DE PROJET
Suivi de programmes d'études européens tels que : RACE, ESPRIT, EUREKA

Ingénieur de formation, parlant et écrivant couramment l'anglais, il sera chargé :
- d'assurer les responsabilités techniques des LER pour la coordination,
- d'assurer le contrôle de l'avancement des projets et les relations avec les autres partenaires.

Une expérience technique en système de communication (réseau TV) serait appréciée.

INGENIEUR D'ETUDES (ENST, ESE, ...)
Etudes en réseau vidéo numérique

Débutant ou titre expérience, spécialisé en électronique rapide avec de bonnes connaissances réseaux, il concevra et réalisera des systèmes de communication. Il maîtrisera impérativement l'anglais.

INGENIEUR D'AFFAIRES
Service Commercial

Ingénieur de formation, possédant une expérience de laboratoire de 7 ans minimum, il devra soit optimiser une première expérience dans la fonction technico-commerciale, soit s'orienter à présent dans cette voie. Il assurera les relations avec les administrations et les unités du groupe THOMSON afin de promouvoir et de vendre des contrats d'études. Il maîtrisera impérativement l'anglais.

Merci d'adresser vos C.V. photo et présentations en précisant la référence du poste choisi à :
Madame Françoise JOULAUD, THOMSON-CSF/L.L.L., Avenue de Belle Fontaine, 35510 CESSON SEVIGNE, tél. 99.36.57.76.

THOMSON-CSF

Jeune ingénieur électronicien

Etudes et développement

CESS France
Société spécialisée dans la télé-surveillance et la sécurité, CESS France (groupe SECSO) conçoit et commercialise des assemblées techniques utilisant les technologies avancées. Elle recherche un jeune ingénieur électronicien.

Dépendant de la Direction Générale, il doit, à partir des besoins exprimés par les entreprises et en liaison étroite avec les services commerciaux, étudier, concevoir et développer les solutions et les systèmes micro-informatiques et électroniques les plus adaptés.

Le candidat, ingénieur en électronique, ayant déjà, si possible, une première expérience professionnelle, est motivé pour la technique de haut niveau (électronique et micro-informatique) et pour les problèmes de sécurité et de télé-surveillance. Il est créatif, concret et prêt à prendre la responsabilité dans une jeune société en pleine expansion. Poste situé à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite et prêt, à :
M. P290/M à Bernard BEAUNOIR, SEMA-SELECTION, 16, rue Barbès, 82128 MONTROUGE CEDEX.

SM SEMA-SELECTION
Paris - Lyon - Marseille - Toulouse

L'Office public d'HLM de la communauté urbaine du Mans, gérant plus de 10 000 logements locatifs

RECHERCHE SON RESPONSABLE DU SERVICE INFORMATIQUE

De formation supérieure, vous avez acquis une expérience vous permettant de prendre maintenant la responsabilité d'un service informatique.

Vos qualités de manager, votre souci de l'utilisateur, du service rendu, votre aptitude à animer sont déterminantes. Il vous faut posséder également une bonne compétence technique sur matériel IBM 38.

Adressez, avant le 1^{er} avril prochain, votre lettre de candidature, curriculum vitae, photo et présentations à :
Monsieur le Président de l'Office public d'HLM de la communauté urbaine du Mans, tour Emeraude, 12, allée du Bourg-d'Anguy, BP 513, 72017 LE MANS.

ANATOR S.A.
recrute des

CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUES

pour prendre en charge le développement de ses systèmes dans des domaines d'applications variés. Contrôle d'accès, Gestion d'horaires, monétique, télématique, G.T.C., etc.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs confirmés (bac + 4, 3 à 5 ans d'expérience min), une bonne connaissance de la micro-informatique (réseaux, télécom, etc.) sera appréciée ainsi qu'une disponibilité rapide.

Possibilité d'évolution de carrière rapide pour candidat de valeur.

Envoyer c.v. manuscrit + photo + présentations à :
ANATOR, 44, rue Marcel-Paul, 78500 SARTROUVILLE.

ingénieurs commerciaux

Plus de 300 Ingénieurs et Cadres aujourd'hui, 400 dans 2 ans, Nous travaillons dans des techniques de pointe au sein d'une Entreprise performante de 1300 personnes.

Notre potentiel et notre compétitivité techniques sont élevés et reconnus. Nous nous développons avec le soutien d'une multinationale puissante, notre chiffre d'affaires se fait pour plus de 50% à l'export et nous faisons du bénéfice. Mais nous voulons aller plus loin et conquérir de nouveaux marchés. Voilà pourquoi nous aimerions rencontrer d'excellents

INGENIEURS COMMERCIAUX
qui viendraient renforcer ce potentiel pour les domaines suivants :

SERVICE COMMERCIAL RESEAUX
Il s'agit de promouvoir nos équipements et de négocier des contrats importants avec les Responsables de Directions Techniques des Défenses Nationales et avec les Etats-Majors.

Les interlocuteurs sont d'un niveau très élevé.

Nos propositions portent sur des Projets de Réseaux de Télécommunications (réseaux maillés à voies radio et commutation de paquets pour l'acheminement de communications orales et de messagerie électronique) dont les exigences techniques et les contraintes extérieures sont très importantes. L'action s'exercera vers l'Afrique et l'Asie.

Le profil souhaité : • Une préférence pour une formation d'ingénieur ou, tout au moins, de solides connaissances de produits de haute technicité. • Une expérience industrielle et commerciale supérieure à 5 ans dans une grande Entreprise d'électronique ou d'informatique par exemple. • De la rigueur, de la ténacité et de grandes capacités à convaincre. (Réf. 6380-M)

SERVICE COMMERCIAL RADARS
Contenu de la fonction : Engager des actions de prospection et de promotion de nos équipements électroniques de détection-radars auprès des clients actuels ou potentiels appartenant le plus souvent à des organismes dépendant des Défenses Nationales et pouvant se situer dans la plupart des pays du monde. • Participer à l'élaboration de propositions technico-commerciales. • Mener des négociations de longue durée.

Profil recherché : Formation Ecole Supérieure de Commerce. (Réf. 6385-M)

La maîtrise de l'Anglais, langue de travail et la nationalité française sont indispensables pour ces 2 postes.

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous référence correspondante à :
I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

SECTEURS DE POINTE



QUIMPER
Donnez libre cours à votre créativité industrielle...

2ème pôle français en communication d'Entreprise (5 000 personnes, 2,5 milliards de francs de CA), nous sommes présents sur tous les grands marchés : **RADIOTELEPHONIE** (grands réseaux systèmes et terminaux), **COMMUNICATION PRIVEE** (systèmes complexes voix et données) et **TELEMATIQUE** (terminaux télématiques, systèmes bureautiques).

La Direction Etude et Développement pour les produits terminaux et télématiques recherche des postes (1/1)

**Ingénieurs logiciel temps réel
futurs Chefs de projets**

Dans un premier temps, vous participez au développement logiciel dans le domaine des terminaux et de la télématique; vous pourrez évoluer rapidement en prenant la responsabilité de projets logiciels.

Ingénieurs de formation, vos compétences techniques en mini ou micro-informatique s'appuient sur une expérience minimum de 2 ans acquise sur des produits informatiques (SSCI, constructeurs...).

Des connaissances en montage temps réel et/ou VAX/VMS seraient appréciées.

Vous êtes reconnus pour votre rigueur et votre créativité et vous savez créer autour de vous un climat participatif de travail en équipe.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) en précisant la référence 88021/LM à Nicole KAMERZAC - D.P.R.H. - rue J.P. Timbaud - BP 26 - 78392 BOIS D'ARCY CEDEX.

MATRA COMMUNICATION

Société industrielle (plus de 1 000 personnes) filiale d'un groupe industriel multinational de tout premier plan, nous modernisons dans le cadre d'un plan à 5 ans, 3 sites de production fonctionnant à feu continu et faisant appel à une vaste gamme de technologies et recherches notes

**INGENIEUR ETUDES ET TRAVAUX NEUFS
RHONE-ALPES**

Au sein de notre département maintenance, étude et travaux neufs, vous encadrez nos chefs de projets et techniciens. Motivés et compétents ils traitent avec une large délégation leurs dossiers (études, appels d'offres, suivi de chantiers, mise en route et réception). Vous définissez les priorités et veillez au strict respect des engagements de délais et de prix et coordonnez les actions des divers intervenants. Ingénieur généraliste, diplômé d'une Grande Ecole (Mines, ECP, ENSAM, ENSI, etc...) une première expérience d'encadrement de 2 à 3 ans acquise dans une industrie lourde (sidérurgie, chimie, pétrole, mines, etc...) a développé au-delà

d'une polyvalence technique vos qualités relationnelles et votre sens de l'organisation, vous permettant d'apporter une réelle valeur ajoutée à l'ensemble de vos partenaires internes et externes par la qualité des services et des prestations réalisés. Vous pouvez ainsi bâtir votre réussite dans ce poste opérationnel et plus tard votre carrière au sein de notre industrie en constante évolution technologique.

Merci d'adresser votre dossier, sous référence 403.NY.079 M, à notre conseil Joffé BERNARD, qui le traitera en toute confidentialité.

centor 17, rue Louis Gabriel
69626 VILLEURBANNE CEDEX

INGENIEURS ET CONSULTANTS EN INFORMATIQUE



GSI (Généraliste de Service en Informatique) est, avec 2250 personnes, la deuxième société de services en Europe. GSI/TECSI représente l'axe Technologies Avancées de GSI en France : ses 250 ingénieurs et consultants interviennent en particulier dans les domaines :

**SYSTEMES TEMPS REEL - TELECOMMUNICATIONS
RESEAUX - TELEMATIQUE - GENIE LOGICIEL
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

Dans le cadre de notre forte croissance, nous recherchons des ingénieurs débutants ou dotés de quelques années d'expérience dans un environnement technique de haut niveau.

Venez rejoindre notre équipe et développer votre carrière au sein d'une société dynamique privilégiant les relations humaines et le sens des responsabilités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à l'attention de Melle AMORE, sous la référence JMA/35 à :

GSI/TECSI 6, cours Michelet 92064 PARIS LA DEFENSE CEDEX 82
ou téléphonez au 47.78.15.30

**Ingénieurs en organisation
dépasser l'horizon 1992**

L'UCB, leader des établissements privés spécialisés dans le financement immobilier, doit sa progression régulière de 30% par an, à sa capacité de remise en cause permanente de ses structures et de ses produits. Dès aujourd'hui, l'UCB s'ouvre sur l'Europe avec des objectifs ambitieux. Vous êtes ingénieur, de formation (Centrale, Mines...), vous avez une première expérience de 3 à 4 ans en organisation. Venez avec nous préparer l'échéance de 1992.

En prise directe avec la Direction Générale, vous définirez vos missions, trouverez des solutions novatrices, mettant en œuvre toutes les techniques de pointe; vous saurez apprécier la réussite de leur mise en place. Des missions d'audit et

d'expertise pourront, par ailleurs, vous être confiées. Vos qualités relationnelles, votre sens de la communication, vos capacités d'analyse et de synthèse, vous aideront à faire passer vos idées, à mener plus vite à bien vos chantiers. Votre position stratégique à l'UCB vous permettra ensuite de prendre des responsabilités élargies en France comme à l'étranger.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre + CV, photo et prétentions sous référence IO/MO2 à Sophie Guénot, 19 rue La Pérouse - 75116 Paris.



groupe compagnie bancaire

**Le Monde
CADRES**

PARACELUS KLINIK FRANCE

avec actuellement 5 cliniques en France et faisant partie d'une chaîne de 54 cliniques en Europe et aux Etats-Unis ayant plus de 6 000 lits.

cherche pour la Clinique de l'Orangerie à Aubervilliers, région parisienne, 137 lits, 5 salles d'opération, hémodialyse

UN DIRECTEUR

40 ans environ, expérience similaire dans la fonction d'une clinique importante, dynamique, prêt à coopérer avec le corps médical, prêt à s'intégrer dans une équipe de professionnels.

Seuls les candidats pouvant justifier d'une expérience solide seront retenus.

Prérez d'adresser votre C.V. à l'adresse suivante : PARACELUS KLINIK FRANCE S.A.R.L. à l'attention du D^r V. Schlawing PDG, 19-21, avenue du Bois-d'Amour, 93700 DRANCY.

Clifford Chance
Conseils juridiques
recherche

UN(E) COLLABORATEUR(ICE)

titulaire d'un DES de conseil juridique et/ou d'un DES + CAPA et titulaire de une ou deux années d'expérience dans un cabinet de conseils juridiques ou d'avocats dans les domaines du droit commercial général et du droit du travail.

Les candidats devront impérativement justifier d'une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Les candidatures devront être adressées à l'attention de M^{me} Prédère-Niquet, Clifford Chance, 34, rue Brunel, 75017 Paris.

Importante Industrie Papetière de l'Est en expansion régulière, recherche

**UN JEUNE RESPONSABLE DE VENTE EXPORT
EUROPE DE L'OUEST**
IECS - ESC ou équivalent
Anglais ou Allemand courant indispensable
+ 3 à 5 ans expérience de vente aux industries
Fixe 250.000 F brut/annuel + voiture de fonction (R 25)

Mission : prospecter, créer, développer une clientèle dans le secteur de l'imprimerie par contacts de vente à niveau élevé, à partir de produits nouveaux, à forte croissance. Poste à large autonomie et possibilités d'évolution, élargissant des qualités de vendeurs authentiques et responsables au sein d'une entreprise à taille humaine dynamique. Déplacement 50 % du temps. Logement facilité.

Ad. CV dit. n. n° 1236 à



UNION DES CHOCOLATIERS ET CONFISERS DE FRANCE

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le candidat : Organisation professionnelle, représentative, de l'ensemble des fabricants, PME, grandes firmes.

Les missions : Etude de toutes questions touchant les produits et leur consommation; informations des adhérents; relations avec les milieux scientifiques publics et privés, français et internationaux.

Le candidat : Diplômé en biochimie, biologie ou nutrition ou ingénieur d'une grande école de l'agro-alimentaire. Un passé industriel en R et D et/ou production. Maîtrise de l'anglais.

Le poste : Vacances partielles en semaine. Attribué par la diversité et la qualité des travaux et des contacts pour lequel un excellent salaire tout de servir les intérêts d'une profession.

Merci d'adresser avec C.V. détaillé en précisant la rémunération actuelle sous réf. 915 M à Denis JOUSSET - PLACE EMPLOI 10, rue du Mail - 75002 PARIS.

plein emploi
Conseils en ressources humaines

RESSOURCES HUMAINES

Notre cabinet de formation et de conseil, spécialisé dans le développement des ressources humaines - management, communication, relations interpersonnelles, optimisation de son potentiel, qualité....

recherche

UN COLLABORATEUR

Il aura pour mission d'assurer le développement commercial, d'act-à-dire :
- informer les entreprises et les administrations et leur présenter les actions pouvant répondre à leurs besoins,
- préparer leur mise en œuvre, en lien avec les intervenants,
- parvenir à la décision de réalisation.

Le candidat devra :

- posséder une réelle sensibilité aux aspects de management et de la communication,
- connaître par l'expérience le milieu des DRH et des responsables de formation,
- disposer d'un crédit de confiance et d'un potentiel de relations auprès d'entreprises ou d'administrations.

Cette fonction peut être envisagée à temps partiel.

Adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo) à CFE Consultants, 8, square Debussy, 78150 LE CHESNAY. (Discrétion assurée)

FORMATION EN INFORMATIQUE MIXTE

Le Centre de Formation de la Région de Paris propose une formation mixte en informatique et en langues étrangères. Cette formation est destinée aux personnes souhaitant acquérir des compétences en informatique et en langues étrangères. Les cours sont dispensés en français et en anglais. Le Centre de Formation de la Région de Paris est un organisme agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

recherche
chargé(e) de budgets

Le Centre de Formation de la Région de Paris recherche un chargé(e) de budgets. Le candidat devra être titulaire d'un diplôme de niveau supérieur et avoir une expérience de plusieurs années dans la gestion des budgets. Le Centre de Formation de la Région de Paris est un organisme agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

**FORMATION EN ORIENTATION
RECRUTEMENT RECONVERSION**

DIRECTEUR MARKETING

Le Centre de Formation de la Région de Paris propose une formation en orientation, recrutement et reconversion. Cette formation est destinée aux personnes souhaitant acquérir des compétences en orientation, recrutement et reconversion. Le Centre de Formation de la Région de Paris est un organisme agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Organisation public Paris 7^e

**LE CHEF DE CABINET
DU PRÉSIDENT**

Le Centre de Formation de la Région de Paris propose une formation en organisation publique. Cette formation est destinée aux personnes souhaitant acquérir des compétences en organisation publique. Le Centre de Formation de la Région de Paris est un organisme agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

**FORMATION
PROFESSIONNELLE**

Le Centre de Formation de la Région de Paris propose une formation professionnelle. Cette formation est destinée aux personnes souhaitant acquérir des compétences professionnelles. Le Centre de Formation de la Région de Paris est un organisme agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Handwritten signature or note.

Le Monde CADRES

UN DIRECTEUR

Le Monde recherche un directeur expérimenté pour la gestion de son service de presse et de relations publiques. Profil : BAC + 4, expérience de 10 ans minimum, maîtrise de l'anglais, sens de l'initiative et de la responsabilité.

Adresser candidature et CV détaillé à : M. LE MAIRE - SERVICE DU PERSONNEL, 79022 NIORT CEDEX, avant le 15 février 1988.

UN DIRECTEUR DE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

FORMATION : Bac + 4

PROFIL : - Minimum 30 ans
- Dégagé des obligations militaires
- Expérience indispensable en gestion
- animation de salons; si possible dans le domaine de l'énergie et des nouvelles techniques de communication

- Disponible immédiatement

ADRESSER CANDIDATURE ET CV DÉTAILLÉ A :
M. LE MAIRE - SERVICE DU PERSONNEL
79022 NIORT CEDEX
AVANT LE 15 FÉVRIER 1988

2 JEUNES INGENIEURS METHODES ET MAINTENANCE

GROUPES CHIMIQUES DE DIMENSION INTERNATIONALE

Nous recherchons pour notre unité de synthèse organique fine implantée à Clusel (Rouen) deux jeunes ingénieurs

VOUS NOUS APPORTEZ :

- une formation d'ingénieur Mécanicien (Arts et Métiers, IUT, INSA, ITC)
- si possible une première expérience industrielle
- une bonne connaissance du contrôle et de la régulation
- la conviction que la qualité se gagne sur le terrain
- un dynamisme et une mobilité géographique
- la maîtrise de l'anglais et le goût des contacts.

NOUS VOUS OFFRONS UN POSTE A CREER :

- la responsabilité de l'unité de production ; fiabilité, productivité
- la définition et la gestion des budgets et plan pluriannuel de maintenance
- l'élaboration des choix techniques et méthodologiques
- la formation de l'équipe de maintenance intégrée à l'unité
- le développement de votre carrière au sein du premier groupe étranger en France dans le domaine de la chimie.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous la référence DB/M à MUTANDES - 22, rue Royale - 75008 PARIS.

Clifford Chance

Conseils Juridiques

UNE COLLABORATEUR(ICE)

Direction des Relations Publiques du groupe Régie-Presso

cherche chargé(e) de budgets

Relations Publiques

Formation universitaire et 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans les Relations Publiques.

Ecrire sous le numéro 8012, Le Monde Publicité, 5, rue de Montessuy, PARIS-7^e.

ANIMATEUR(ICE)

DEFA ou éducateur spécialisé pour réalisation de projets d'animation et d'éducation socio-prof. Centre COFUT

Envoyer CV à Fran. LOGIS des Jours du Travail, 5, r. de Nièvre, 05400 Cannes

M-Thérèse BERTINI

recrute pour une informationnelle parfaite

2 INGENIEURS GRANDS ECOLES

DC Télécom, Missal 3 ans d'expérience pour missions

AUDIT et de CONSEIL

2 à 3 ans d'expérience en audit comptable, fiscal, juridique, etc.

Des experts INGOUREUX, CLAIRS, DURVETS, DÉCISIONNELS

INGENIEURS

pour travaux d'études : mécanique, thermique, calcul, analyse d'essais, etc.

Station LES KARLIS (Y-43) 73070 St-Julien-Morval

ANIMATEUR(ICE)

DEFA ou éducateur spécialisé pour réalisation de projets d'animation et d'éducation socio-prof. Centre COFUT

Envoyer CV à Fran. LOGIS des Jours du Travail, 5, r. de Nièvre, 05400 Cannes

M-Thérèse BERTINI

recrute pour une informationnelle parfaite

2 INGENIEURS GRANDS ECOLES

DC Télécom, Missal 3 ans d'expérience pour missions

AUDIT et de CONSEIL

2 à 3 ans d'expérience en audit comptable, fiscal, juridique, etc.

Des experts INGOUREUX, CLAIRS, DURVETS, DÉCISIONNELS

DEMANDES D'EMPLOIS

ADM. COMMERCIAL

gestion - vente - clientèle - accueil

cherche place stable

Claude FREMY, 44, rue d'Avron-Regennes, 75008 PARIS

ADM. COMMERCIAL

J.L. 22 ans, libéré Océan

BUT TRANSPORT-LOGISTIQUE

+ BAC G2

LOGISTICIEN

Cherche poste de responsable de service client, gestion de stocks, gestion de commandes, etc.

Pharmacie 55 ans, diplômé 82, 025 pharmacologie

JOURNALISTE

15 ans d'exp. professionnelle en journalisme, rédaction de journaux, revues, etc.

VACATAIRE TÉLÉPHONE

Qualité indispensable : grande classe téléphonique, qualité d'écoute et de jugement, intérêt à la vie des entreprises.

DIRECTEUR D'USINE DE PALME

Expérience minimum 5 ans, esprit d'initiative, sens de la responsabilité, etc.

1 PROGRAMMEUR ANALYSTE II

Minimum BAC + 2 ans d'expérience

1 INGENIEUR BREVETS

de préférence diplômé CEF (anglais, allemand courant)

1 JURISTE EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

DESS - Endossement (anglais courant)

travail à domicile

JEUNE FEMME CHERCHE TRAVAIL DE BREVETÉ À DOMICILE, correction de manuscrits, etc.

travaux à façon

Artisan téléphone privé cherche travaux installations

formation professionnelle

EPITA FORMATION CIBLE EN PASCAL petite et G ET UNIX

L'IMMOBILIER

appartements ventes

8^e arrdt
ÉTOILE STUDIO
440 000 F, 45-33-25-48.

13^e arrdt
CITÉ FLORALE
dans résidence de stand, étud. 51 m², parc, et cave, 2 500 F + 180 F chape. POG : 48-27-71-00.

16^e arrdt
PR. VICTOR-HUGO
Triple réception + 4 chbres, par. bel int. : 48-67-47-47.

17^e arrdt
PLAINE MONCEAU, BEAUX P. 1^{er} ET. PARF. ETAT, CLUS. SERRÉS, A.S.C. CALMIL, 1 800 000 F, 45-87-18-33.

Hauts-de-Seine

BOIS-COLOMBES
standing, verrous, meublé, 1988.

5 PCES, 147 m²
Région des 1988.

3^e Seine-Saint-Denis

LES BOSQUETS
Type FC, 2 ch., salle à manger, cuisine, s. de bain, etc., emplacement voltige.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préférence RIVE GAUCHE, avec ou sans terrasse, FAIR, confort, chauffage, 45-73-48-07, même soir.

EMBASSY SERVICE

recherche appartement et HOTEL PARTICULIER pour clientèle étrangère

IMMO MARGADET

recherche tout surface même à rénover Paris ou dans toute région, CPTI, chbr. notaire, 45-73-48-07 même soir.

automobiles

boxes - parking

ST-CLOUD (92) - Parking à louer, 700 F/mois + TVA, 12 m² de lat. au vert, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h, 10-12 (92) : 45-53-39-61.

MR JEUNE RESPONSABLE DE VENTE EUROPE

EUROPE DE L'OUEST

RECA : 150 000 F

MR JEUNE RESPONSABLE DE VENTE EUROPE

EUROPE DE L'OUEST

RECA : 150 000 F

MR JEUNE RESPONSABLE DE VENTE EUROPE

EUROPE DE L'OUEST

RECA : 150 000 F

FORMATION ORIENTATION RECRUTEMENT RECONVERSION

Organisme, 6 sites en Provence, 60 personnes, 100 vacataires. Activité : Formation, Orientation, Recrutement, Reconversion, recherche son

DIRECTEUR

MISSION : animer, dynamiser, développer, gérer les hommes et les activités de l'entreprise.

PROFIL : 42 ans environ. Formation supérieure BAC + 4 ou 5. Une expérience de chef d'entreprise reconverti dans la « Formation ».

Adresser votre dossier de candidature, en précisant vos motivations et vos prétentions à :

MARIE MAY CONSULTANT
42, rue Pitot, 34000 Montpellier

INGENIEURS

pour travaux d'études : mécanique, thermique, calcul, analyse d'essais, etc.

Station LES KARLIS (Y-43) 73070 St-Julien-Morval

ANIMATEUR(ICE)

DEFA ou éducateur spécialisé pour réalisation de projets d'animation et d'éducation socio-prof. Centre COFUT

Envoyer CV à Fran. LOGIS des Jours du Travail, 5, r. de Nièvre, 05400 Cannes

M-Thérèse BERTINI

recrute pour une informationnelle parfaite

2 INGENIEURS GRANDS ECOLES

DC Télécom, Missal 3 ans d'expérience pour missions

AUDIT et de CONSEIL

2 à 3 ans d'expérience en audit comptable, fiscal, juridique, etc.

Des experts INGOUREUX, CLAIRS, DURVETS, DÉCISIONNELS

DEMANDES D'EMPLOIS

ADM. COMMERCIAL

gestion - vente - clientèle - accueil

cherche place stable

Claude FREMY, 44, rue d'Avron-Regennes, 75008 PARIS

ADM. COMMERCIAL

J.L. 22 ans, libéré Océan

BUT TRANSPORT-LOGISTIQUE

+ BAC G2

LOGISTICIEN

Cherche poste de responsable de service client, gestion de stocks, gestion de commandes, etc.

Pharmacie 55 ans, diplômé 82, 025 pharmacologie

JOURNALISTE

15 ans d'exp. professionnelle en journalisme, rédaction de journaux, revues, etc.

VACATAIRE TÉLÉPHONE

Qualité indispensable : grande classe téléphonique, qualité d'écoute et de jugement, intérêt à la vie des entreprises.

DIRECTEUR D'USINE DE PALME

Expérience minimum 5 ans, esprit d'initiative, sens de la responsabilité, etc.

1 PROGRAMMEUR ANALYSTE II

Minimum BAC + 2 ans d'expérience

1 INGENIEUR BREVETS

de préférence diplômé CEF (anglais, allemand courant)

1 JURISTE EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

DESS - Endossement (anglais courant)

travail à domicile

JEUNE FEMME CHERCHE TRAVAIL DE BREVETÉ À DOMICILE, correction de manuscrits, etc.

travaux à façon

Artisan téléphone privé cherche travaux installations

formation professionnelle

EPITA FORMATION CIBLE EN PASCAL petite et G ET UNIX

L'IMMOBILIER

locations non meublées offres

Paris

LA VARENNE dans résidence de stand, étud. 44 m², avec parc, et cave 2 100 F + 250 F ch. Etude de suite. POG : 48-27-71-00.

CHARENTON-LEZ-TOURNAI
dans résidence de stand, étud. 51 m², parc, et cave, 2 500 F + 180 F chape. POG : 48-27-71-00.

LATOUR MAUBOURG, rue Ernest-Renan, de km. 1830, 2^e ét., sec. 2 F, 85 m², par. état, 8 000 F + 950 F chape. Td. la main. SÉCUCO : 48-22-89-82.

BO MALESHERBES, dans bât. sur cour, 2^e ét., 60 m², s.-s.-sol, w.c., salle, + par. ét., 1 500 F/mois, même soir. SÉCUCO : 48-22-89-82.

Région parisienne

CHAMPAGNY
Résidence étud. 3 p., 72 m², 4 000 F/mois. S'adresser chez la gérance, 48, rue d'Avron-Regennes, 16, rue Albert-Vignon.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Loc., vente, gestion, etc. 16, rue d'Avron-Regennes, 16, rue d'Avron-Regennes, 16, rue d'Avron-Regennes.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
recherche appartements et pièces pour clientèle étrangère

INTERNATIONAL SERVICE
recherche tout surface même à rénover Paris ou dans toute région, CPTI, chbr. notaire, 45-73-48-07 même soir.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Recherche un responsable scientifique et technique expérimenté pour la gestion de son service de recherche et développement.

plein emploi

RESSOURCES HUMAINES

Recherche un responsable ressources humaines expérimenté pour la gestion de son service de recrutement et de formation.

Organisme public Paris 7^e

RECHERCHE

LE CHEF DE CABINET DU PRÉSIDENT

Ce poste consisterait à un cadre d'environ 35 ans déjà expérimenté, de formation Sciences Po ou traitement cycle de équivalent.

Il requiert notamment le sens et le goût des contacts ainsi que de très bonnes qualités rédactionnelles.

Ce poste peut le cas échéant être pourvu par voie de détachement d'un agent de l'Etat et des collectivités territoriales.

Adresser candidature manuscrite + CV et photo sous n° 8404M, Le Monde Publicité, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

INGENIEURS

pour travaux d'études : mécanique, thermique, calcul, analyse d'essais, etc.

Station LES KARLIS (Y-43) 73070 St-Julien-Morval

ANIMATEUR(ICE)

DEFA ou éducateur spécialisé pour réalisation de projets d'animation et d'éducation socio-prof. Centre COFUT

Envoyer CV à Fran. LOGIS des Jours du Travail, 5, r. de Nièvre, 05400 Cannes

M-Thérèse BERTINI

recrute pour une informationnelle parfaite

2 INGENIEURS GRANDS ECOLES

DC Télécom, Missal 3 ans d'expérience pour missions

AUDIT et de CONSEIL

2 à 3 ans d'expérience en audit comptable, fiscal, juridique, etc.

Des experts INGOUREUX, CLAIRS, DURVETS, DÉCISIONNELS

DEMANDES D'EMPLOIS

ADM. COMMERCIAL

gestion - vente - clientèle - accueil

cherche place stable

Claude FREMY, 44, rue d'Avron-Regennes, 75008 PARIS

ADM. COMMERCIAL

J.L. 22 ans, libéré Océan

BUT TRANSPORT-LOGISTIQUE

+ BAC G2

LOGISTICIEN

Cherche poste de responsable de service client, gestion de stocks, gestion de commandes, etc.

Pharmacie 55 ans, diplômé 82, 025 pharmacologie

JOURNALISTE

15 ans d'exp. professionnelle en journalisme, rédaction de journaux, revues, etc.

VACATAIRE TÉLÉPHONE

Qualité indispensable : grande classe téléphonique, qualité d'écoute et de jugement, intérêt à la vie des entreprises.

DIRECTEUR D'USINE DE PALME

Expérience minimum 5 ans, esprit d'initiative, sens de la responsabilité, etc.

1 PROGRAMMEUR ANALYSTE II

Minimum BAC + 2 ans d'expérience

1 INGENIEUR BREVETS

de préférence diplômé CEF (anglais, allemand courant)

1 JURISTE EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

DESS - Endossement (anglais courant)

travail à domicile

JEUNE FEMME CHERCHE TRAVAIL DE BREVETÉ À DOMICILE, correction de manuscrits, etc.

travaux à façon

Artisan téléphone privé cherche travaux installations

formation professionnelle

EPITA FORMATION CIBLE EN PASCAL petite et G ET UNIX

L'IMMOBILIER

locations non meublées offres

Paris

LA VARENNE dans résidence de stand, étud. 44 m², avec parc, et cave 2 100 F + 250 F ch. Etude de suite. POG : 48-27-71-00.

CHARENTON-LEZ-TOURNAI
dans résidence de stand, étud. 51 m², parc, et cave, 2 500 F + 180 F chape. POG : 48-27-71-00.

LATOUR MAUBOURG, rue Ernest-Renan, de km. 1830, 2^e ét., sec. 2 F, 85 m², par. état, 8 000 F + 950 F chape. Td. la main. SÉCUCO : 48-22-89-82.

BO MALESHERBES, dans bât. sur cour, 2^e ét., 60 m², s.-s.-sol, w.c., salle, + par. ét., 1 500 F/mois, même soir. SÉCUCO : 48-22-89-82.

Région parisienne

CHAMPAGNY
Résidence étud. 3 p., 72 m², 4 000 F/mois. S'adresser chez la gérance, 48, rue d'Avron-Regennes, 16, rue d'Avron-Regennes.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Loc., vente, gestion, etc. 16, rue d'Avron-Regennes, 16, rue d'Avron-Regennes, 16, rue d'Avron-Regennes.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
recherche appartements et pièces pour clientèle étrangère

INTERNATIONAL SERVICE
recherche tout surface même à rénover Paris ou dans toute région, CPTI, chbr. notaire, 45-73-48-07 même soir.

UN COLLABORATEUR

Recherche un collaborateur expérimenté pour la gestion de son service de relations publiques et de communication.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Devenez un Responsable Commercial Export performant grâce à l'IPREX. Programme intensif réalisé par le Groupe ESC LYON. Durée : 15 semaines à temps plein. Prochaine session le 21 mars 88 / Sélection début mars. Rémunération par l'entreprise ou l'Etat.

Groupes ESC Lyon

RECRUTEMENTS & INSCRIPTIONS : Nicole LEVYQUE - TEL. 78 33 81 22. Adresse : 23, avenue Guy de Collange, 69132 Roullet Cedex.

INGENIEURS

pour travaux d'études : mécanique, thermique, calcul, analyse d'essais, etc.

Station LES KARLIS (Y-43) 73070 St-Julien-Morval

ANIMATEUR(ICE)

DEFA ou éducateur spécialisé pour réalisation de projets d'animation et d'éducation socio-prof. Centre COFUT

Envoyer CV à Fran. LOGIS des Jours du Travail, 5, r. de Nièvre, 05400 Cannes

M-Thérèse BERTINI

recrute pour une informationnelle parfaite

2 INGENIEURS GRANDS ECOLES

DC Télécom, Missal 3 ans d'expérience pour missions

AUDIT et de CONSEIL

2 à 3 ans d'expérience en audit comptable, fiscal, juridique, etc.

Des experts INGOUREUX, CLAIRS, DURVETS, DÉCISIONNELS

DEMANDES D'EMPLOIS

ADM. COMMERCIAL

gestion - vente - clientèle - accueil

cherche place stable

Claude FREMY, 44, rue d'Avron-Regennes, 75008 PARIS

ADM. COMMERCIAL

J.L. 22 ans, libéré Océan

BUT TRANSPORT-LOGISTIQUE

+ BAC G2

LOGISTICIEN

Cherche poste de responsable de service client, gestion de stocks, gestion de commandes, etc.

Pharmacie 55 ans, diplômé 82, 025 pharmacologie

JOURNALISTE

15 ans d'exp. professionnelle en journalisme, rédaction de journaux, revues, etc.

VACATAIRE TÉLÉPHONE

Qualité indispensable : grande classe téléphonique, qualité d'écoute et de jugement, intérêt à la vie des entreprises.

DIRECTEUR D'USINE DE PALME

Expérience minimum 5 ans, esprit d'initiative, sens de la responsabilité, etc.

1 PROGRAMMEUR ANALYSTE II

Minimum BAC + 2 ans d'expérience

1 INGENIEUR BREVETS

de préférence diplômé CEF (anglais, allemand courant)

1 JURISTE EN PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

DESS - Endossement (anglais courant)

travail à domicile

JEUNE FEMME CHERCHE TRAVAIL DE BREVETÉ À DOMICILE, correction de manuscrits, etc.

travaux à façon

Artisan téléphone privé cherche travaux installations

formation professionnelle

EPITA FORMATION CIBLE EN PASCAL petite et G ET UNIX

L'AGENDA

Chaudière

Vente chaudière à eau chaude L81 - 8 radiateurs + 12 m² de lat. au vert, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h, 10-12 (92) : 45-53-39-61.

Vacances

Tourisme

Loisirs

SKI DE FOND
(HAUT-JURA)
Vous et votre famille, les enfants, vous accueillez 12 personnes dans une ancienne ferme du XVIII^e confortablement rénovée. Chambres avec s. de bain, table d'hôte, cuisine et petit déjeuner, ambiance sympa. Tarif tout compris : pension complète + vin + ski à 17 heures + forfait de matériel de ski, de 2 050 F à 2 450 F pers./semaine, selon période.

ASSOCIATIONS

Sessions et stages

VICTOIRE SUR LE TABAC

« Répondre à être non fumeur », tel est le principe de notre méthode qui fait ses preuves depuis 5 ans. Demandez votre prospectus, démontrez vos motivations de fumeur pour ne plus jamais retourner.

Documentation gratuite à : Victoire sur le tabac, 16, rue d'Avron-Regennes, 16, rue d'Avron-Regennes.

ITALIEN

« Cours de l'après-midi » à partir du 11-3-88.

« Cours intensifs, place disponible lundi soir, travail par petits groupes.

ÉCRITURE THÉÂTRALE

Atelier hebdo. à partir du 14-2-88, de 19h à 20h, 16, rue d'Avron-Regennes, 16, rue d'Avron-Regennes.

SKI DE FOND
(HAUT-JURA)
Vous et votre famille, les enfants, vous accueillez 12 personnes dans une ancienne ferme du XVIII^e confortablement rénovée. Chambres avec s. de bain, table d'hôte, cuisine et petit déjeuner, ambiance sympa. Tarif tout compris : pension complète + vin + ski à 17 heures + forfait de matériel de ski, de 2 050 F à 2 450 F pers./semaine, selon période.

Economie

SOMMAIRE

■ Le président de Gevaert a annoncé que l'actionnariat belge qu'il a rassemblé détient 27,5 % du capital de la Société générale de Belgique (SGB). Cette part passera à 49,25 % si le tribunal de commerce de Bruxelles valide la dernière augmentation de capital de la SGB (lire ci-dessous).

■ Le groupe Schneider a annoncé qu'il détenait 12,10 % de Télémechanique. Son offre publique d'achat se heurte à l'opposition du personnel de la société (lire page 30).

■ La société Martini et Rossi a lancé une contre-OPA sur Benedictine, que convoite Rémy-Martin (lire page 32).

■ L'action Matra a été cotée 123 F, lundi 8 février, en augmentation de 11,8 % sur l'offre publique de vente (lire page 32).

■ M. Jacques Chirac a demandé, lundi, l'avis du Conseil économique et social sur le dossier de la Sécurité sociale (lire page 34).

Avec 27,5 % des parts

M. Leysen (Gevaert) détient la clé du dénouement de l'imbroglie de la Générale de Belgique

BRUXELLES

de notre correspondant

Va-t-on enfin connaître rapidement le nouveau visage de la Société générale de Belgique ? A Bruxelles, on estime que les choses peuvent aller désormais très vite et que le dénouement est proche. En effet, on plus de deux décisions attendues le mardi 9 février — d'une part, le jugement du tribunal de commerce sur la validité de l'augmentation de capital décidée par la Société générale pour diluer les participations de Carlo De Benedetti et, d'autre part, l'avis de la Commission bancaire relatif à l'OPA lancée par l'homme d'affaires italien — les experts s'attendent à une négociation « finale » entre M.M. Carlo De Benedetti et André Leysen, le patron du groupe Gevaert.

En fait, les décisions du tribunal de commerce et de la Commission bancaire semblent maintenant passer au second plan. M. André Ley-

sen, en effet, paraît avoir moins besoin des 10 millions d'actions nouvelles (sur les 12 millions que la Société générale voudrait voir valider) pour être en position de négocier.

M. Carlo De Benedetti, pour sa part, pourrait se demander ce qu'il peut, avec son OPA, encore ramasser sur le marché, les petits porteurs ayant semble-t-il déjà beaucoup vendu leurs titres aux « gros poissons », en réalisant aussi de très bonnes affaires. Le lundi 8 février, 4 millions de titres de la Société générale ont de nouveau été échangés à la Bourse de Bruxelles (le capital total de la société atteint, rattachés, 28 millions de titres) et la cote a atteint le record de 4420 francs belges.

Qui achète ? Pas nous, juront, la main sur le cœur, les principaux protagonistes. Mais, ajoutent-ils toujours la main sur le cœur, rien n'empêche nos « amis » ou plutôt nos « suiveurs » de le faire... A voir

la mise en œuvre des « golden boys » qui accompagnent Carlo De Benedetti, on pourrait penser que celui-ci est maintenant, directement ou indirectement, en possession d'un paquet substantiel d'actions de la Générale, bien supérieur à ses 18,6 % officiels. Les milieux financiers parlent de plus de 30 %.

M. André Leysen semble également ravi. On le serait à moins : celui qui joue — bien — le rôle de l'industriel perdu dans la jungle de la haute finance n'est-il pas en train d'apparaître comme le pivot obligé de tout accord, sans, en fait, avoir jusqu'à présent déboursé le moindre centime ! Au cours d'une conférence de presse tenue lundi en fin d'après-midi, il a ainsi montré qu'il était devenu le « fédérateur » des actionnaires belges de la Générale et qu'il était ainsi à la tête de 27,5 % des titres. Ce n'est que l'augmentation de capital est déclarée valide par le tribunal de commerce qu'il devra alors mettre la main à la poche pour sortir les 30 milliards de francs

belges nécessaires à l'achat des 10 millions de titres nouveaux.

Dans les deux hypothèses, M. Leysen paraît donc « incontournable » et chacun s'empresse de lui montrer son « amitié » : M. Etienne Davignon, le directeur de la Société générale, qui se trouvait au premier rang des journalistes lors de la conférence de presse du patron de Gevaert ; le groupe Suez, qui annonce avoir entrepris des négociations avec lui... s'attirant un démenti formel ; M. Alain Minc, enfin, le bras droit de M. De Benedetti, qui se préparait lundi, affirmait-on, à mettre la « touche finale », avec les collaborateurs de M. Leysen, à un accord pratique déjà au point. C'est aller sans doute vite en besogne, M.M. De Benedetti et Leysen n'étant toujours pas parvenus, semble-t-il, à déterminer exactement leurs responsabilités respectives dans la future Société générale.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Leçon belge pour l'Europe

(Suite de la première page.)

Voilà donc la Générale de Belgique, mais pas seulement elle, obligée de trouver de bon gré ou sous la pression des événements, un actionnariat structuré, dominé par quelques solides actionnaires intéressés à la stratégie du groupe.

Après les péripéties du 8 février, l'échange de plus de trois millions de titres et la fédération des intérêts belges, les jeux restent ouverts.

Il semble pourtant vraisemblable que le centre de décision du holding restera en Belgique. Tel est l'objet de l'action d'André Leysen, le patron de Gevaert, pour regrouper, les principaux intéressés du royaume (ABB, Royale belge, les AG, Artios et quelques autres).

Pour ne prendre qu'un exemple, qui a pu penser que dans un pays beaucoup plus consensuel que ne l'imagine les Français une société qui dispose, via la Tractebel, du monopole de l'électricité pourrait passer sous contrôle étranger ? Telle aura d'ailleurs sans doute été la principale surprise de M.M. De Benedetti et Minc ces dernières semaines : aucun Belge ne les a rejoints, ni Albert Frère, le patron du groupe Bruxelles-Lambert, resté d'une prudente neutralité, ni la Krediet Bank, pourtant chargée de l'OPA de Cerus, ni aucun autre.

Pour ce qui est des alliances, en revanche, tout reste possible. Le groupe fédéré par M. Leysen peut s'associer avec Carlo De Benedetti,

aujourd'hui premier actionnaire de la Générale de Belgique et qui restait un actionnaire important après recensement des titres. Ce serait pour le « condottiere » une porte de sortie honorable, même s'il n'apparaîtrait plus comme « l'actionnaire de contrôle » ou « de référence », selon sa propre terminologie.

Ce serait en revanche une catastrophe pour Suez, qui y perdrait de l'argent — à 4 000 francs par titre le droit d'entrer pour rester en spectateur au conseil, c'est bien cher, même si ce sont les actionnaires de Suez qui ont promis de fournir les fonds — mais surtout de sa crédibilité internationale. Dans sa bataille à distance contre Paribas, ce serait une triste défaite.

Une alliance entre le groupe Leysen et Suez, qui a sans doute la préférence des acteurs dirigeants de la Générale de Belgique et qui semble répondre à la stratégie mise en place par Lazarus, la banque de l'ombre depuis le début de cette opération, mettrait un frein à la fuite en avant de M. De Benedetti. Cerus, coquille vide il y a dix-huit mois, a levé sur le marché depuis lors autant d'argent que Peugeot.

Alors que les opportunités en France — pays beaucoup plus protégé que la Belgique — ne sont pas immenses, la Société générale de Belgique — étudiée depuis février 1987 — apparaissait comme la proie idéale tant elle recèle de « cash » et de gains de productivité par une amélioration du management (voir *Le Monde Affaires* du 30 janvier).

Encore faut-il en prendre le contrôle. Pour le « condottiere », si ce n'est pas le cas, le résultat sera mitigé. Il aura acquis au passage le titre d'actionnaire de référence de Dumental-Leblé (une bonne affaire), et pour être passé — à tort ou à raison — pour l'homme du mouvement face à l'establishment, il ne pâtira pas trop de cet échec en terme d'image. En revanche, la mise à mal de ses relations avec Suez — Cerus a porté plainte contre ce groupe qui est son propre actionnaire — comme avec l'UAP, après s'être déjà brouillé naguère avec Claude Pierre-Brossolette à l'occasion de l'échec de la prise de contrôle des Presses de la Cité, risque de compliquer les actions futures de Carlo De Benedetti.

Il est une autre alliance que certains imaginent : une entrée en lice de Paribas au côté de Leysen. Logique — Cobepa, actionnaire de Gevaert est détenue par Paribas, — ce rapprochement n'en est pas pour autant crédible. Tout ce qui s'est passé ces jours derniers et notamment le rapprochement de Leysen et

de la Générale de Belgique semble l'exclure (*Le Monde* daté 7-8 février).

M. André Leysen peut-il être à la fois le sauveur de la SGB et le pacificateur des intérêts divergents ? Carlo De Benedetti peut-il accepter d'être un actionnaire important, mais comme un autre, et renoncer par exemple — pour le prouver — à son OPA ? De là repose à ces questions — quelles que soient les décisions de la justice belge et de la Commission bancaire — dépendra l'avenir de la partie en cours.

Brutal réveil

Mais une chose est certaine. Quel qu'il arrive l'establishment aura perdu. Les structures de la Société générale de Belgique vont changer. Ce système composé d'un conseil de directeurs — cooptés ou plutôt poussés vers le haut par les principales filiales — et d'un conseil consultatif a vécu. La Générale aura à l'avenir un conseil d'administration où seront représentés les actionnaires.

Voilà qui permettra naturellement la « flamandisation » d'une entreprise « structurellement francophone », qui avait pris un retard considérable sur la Belgique elle-même en la matière. Mais cela signifie que nombre des hommes en place devront céder leur siège.

La stratégie elle-même sera affinée. Avec le grand marché de 1992, priorité sera donnée aux services financiers (banques et assurances) qui nécessitent d'ailleurs d'importantes injections de fonds (la recapitalisation de la Société générale de banque justifie à elle seule l'augmentation de capital de la holding). Mais aussi aux technologies nouvelles dans lesquelles la SGB s'est déjà lancée, avec notamment sa participation dans le français Alcatel (télécommunications). Pour la « vieille dame », quel analyse ses insuffisances structurelles et stratégiques mais passait avoir le temps d'y remédier, le réveil est évidemment brutal. Mais pour nombre de sociétés françaises la leçon devrait être tirée.

Naguère protégées par une forte capitalisation boursière, et avec la « bulle financière », voilà ces sociétés contraintes de s'apercevoir des périls possibles. La théorie des « noyaux durs » dilués, chère à M. Ballardur, en prend un coup. Lorsqu'on voit le tour de table de Suez et ses vingt-sept actionnaires dont le principal dispose de 3,5 %, l'on frémit.

Comment ne pas voir qu'en cas de raid il y a vingt-sept tréfonds possi-

bles ? Comment penser que lorsque la plupart des actionnaires disposent de 0,8 % ou de 1 % ils peuvent s'intéresser à la stratégie de cette société, voire l'accompagner si nécessaire ? Le temps est venu des actionnaires moins nombreux mais motivés. N'est-ce pas ce que doit penser actuellement la Compagnie de Midi sur laquelle un « raid » est semblé-il en cours ?

A cette époque, moins *soft* qu'on le dit, nul n'est certain de garder sa place. Trop de stratégies anti-OPA ont pour seul objet de protéger les fauteuils ou de masquer l'incapacité des dirigeants à préparer leur succession. L'affaire de la Générale de Belgique pose avec acuité la question du mode de désignation des dirigeants à un moment où les impératifs changent.

Aux gestionnaires de la croissance avaient succédé les maîtres de la restructuration, capables sans état d'âme de supprimer des dizaines de milliers d'emplois. Aujourd'hui, les managers doivent garder les réflexes de la rigueur mais aussi avoir une vision stratégique claire dans un avenir incertain. La cooptation aussi forte en France qu'en Belgique n'est pas forcément la meilleure manière de choisir les hommes.

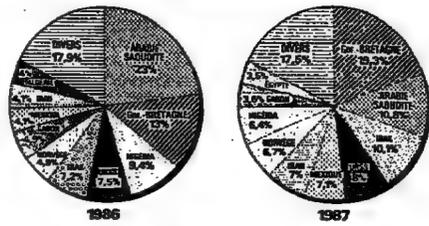
Reste posée aussi, avec cette affaire, la question des petits pays de la Communauté. Il est plus facile de lever des sommes importantes en France, en Italie ou en Allemagne fédérale qu'en Belgique, pays qui n'a un demeurant pas si, contrairement à la Suisse ou aux Pays-Bas, générer des sociétés multinationales.

Garder le contrôle dans le royaume d'un certain nombre d'activités nécessitera sans doute quelques protections. Ce n'est pas être anti-Européen que de le reconnaître.

BRUNO DETHOMAS.

La Grande-Bretagne premier fournisseur de la France en pétrole

PART DES DIX PREMIERS FOURNISSEURS DE PÉTROLE DE LA FRANCE



La Grande-Bretagne a repris, en 1987, sa place de premier fournisseur de la France de pétrole brut, qui lui avait été ravie l'année précédente par l'Arabie saoudite, en raison des tarifs particulièrement attractifs consentis alors par le Royaume-Uni à l'occasion de la guerre des prix du brut. L'Irak a vu également ses ventes augmenter de 38 %, passant du cinquième au troisième rang. Globalement, l'Europe a, l'an dernier, augmenté sa part dans l'approvisionnement français total, passant de 24,4 % à 35,3 %, au détriment du Proche-Orient, dont la part est retombée de 37 % à 32 %, et de l'Afrique noire (19 % à 14,5 %). Le coût de la tonne de brut importé a augmenté seulement de 3,14 % en 1987 à 799,36 F/tonne, la forte dépréciation du dollar (- 13,4 %) ayant largement atténué la hausse des prix internationaux du brut exprimés en dollars (+ 22 %). En volume, le total des importations a continué de diminuer l'an dernier de 5 % après avoir décliné de 3 % en 1986, si bien que le secteur pétrolier bruta global de la France a baissé de près de 9 %, passant de 55,2 à 50,4 milliards de francs.

REPÈRES

Balance des paiements

Excédent record en 1987 en RFA

La balance ouest-allemande des paiements courants a dégagé en 1987 un excédent record de 41,22 milliards de deutschemarks (près de 140 milliards de francs français), contre 5,85 milliards de deutschemarks en 1986, a indiqué, lundi 8 février, la Bundesbank. Les réserves en devises de la banque centrale ouest-allemande ont progressé du même montant, ce qui souligne l'importance de ses interventions sur les marchés des changes au cours des derniers mois, a expliqué un porte-parole de l'institut.

L'excédent record est d'abord la conséquence d'un surplus commercial gigantesque : 117,6 milliards de deutschemarks, près de 400 milliards de francs. Il convient de relever la réduction du déficit de la seule balance des capitaux : en 1987, les sorties nettes de capitaux ont atteint 48,4 milliards de deutschemarks, contre 78 milliards en 1986.

Consommation

Les Britanniques s'endettent pour acheter

La demande des ménages britanniques est restée très soutenue à la fin de 1987, malgré le krach boursier. D'après le ministère du commerce et de l'industrie, le volume des ventes de détail est resté, en décembre, au même niveau élevé qu'en novembre. Les premières estimations avaient fait ressortir une baisse sensible et inattendue (de 1,1 %). Au total, les ventes du commerce de détail ont augmenté, en 1987 en volume de près de 6 %, après une hausse de 5,3 % en 1986.

Le ministère a, par ailleurs, indiqué que l'endettement des ménages britanniques avait encore augmenté de 18 % en 1987. L'encours total des crédits accordés par les banques, les distributeurs, les assureurs et les sociétés de crédit immobilier hypothécaire est passé de 30,8 milliards de livres en décembre 1986 à 36,4 milliards en décembre 1987.

Masse monétaire

Ralentissement en novembre en France

L'expansion de la masse monétaire en France, qui avait été forte en octobre, a marqué un ralentissement « perceptible » en novembre, selon les statistiques provisoires de la Banque de France. La variation de M2 (moyens de paiement et placements sur livrets), qui a été récemment retenue comme seul agrégat de référence pour 1988, « a longé depuis maintenant cinq mois consécutifs la limite basse de l'objectif de 4 % à 6 % prévu en 1987 (avec 4,1 % en taux annuel, après 4 % en octobre, note l'institut d'émission).

Mais l'agrégat plus large représentant de la liquidité de l'économie, M3, qui comprend, outre les éléments de M2, les placements en titres monétaires, continue à se développer à un rythme supérieur aux objectifs. A la fin du mois de novembre, la hausse de M3 (par rapport à la moyenne du quatrième trimestre 1986) atteint 9,4 % (contre 9,5 % en octobre), alors que la fourchette retenue comme objectif est de 5 % à 6 %.

Opérations courantes

Surplus record pour la Corée du Sud

La balance des opérations courantes (biens et services) de la Corée du Sud a dégagé, en 1987, un surplus record de 9,8 milliard de dollars, contre 4,6 milliards en 1986. Cet excédent est lié d'abord à la forte progression des exportations enregistrées l'an dernier. En augmentation de 38,2 %, celles-ci ont atteint 46,2 milliards de dollars.

Les importations coréennes n'ont cru que de 29,7 % pour atteindre 38,5 milliards de dollars. Les gains dégagés par le tourisme se sont élevés à 2,3 milliards de dollars en 1987, contre 1,55 milliard l'année précédente.

Le gouvernement a fait savoir qu'il avait l'intention de limiter, en 1988, son excédent à environ 6 milliards de dollars, de manière à apaiser ses partenaires commerciaux.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Rentacic La Sicav des 4 saisons

Sicav à revenus trimestriels
Performance 1987 : + 4,50 % (coupons nets réinvestis)
Montant total des coupons : F 11,81 + F 1,11 d'avoir fiscal
Solde exercice 1986-87 mis en paiement le 29.01.1988 :
F 2,99 + 0,26 d'avoir fiscal
 Remplissage des dividendes globaux sans droit d'entrée jusqu'au 29.02.1988



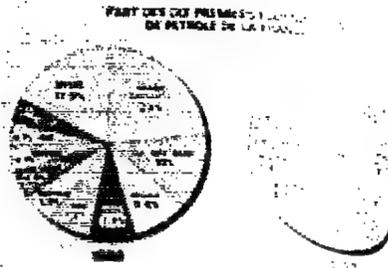
Le Président François Assac a déclaré :
 « Rentacic a mis en évidence sa capacité de résistance sur un marché obligataire affecté en 1987 par la tension des taux d'intérêt.
 Si la performance de 1987 n'atteint pas les mêmes niveaux que précédemment, elle reflète la politique de gestion prudente, menée dans le respect des vœux de nos actionnaires, pour qui sécurité et régularité dans la distribution des résultats sont des préoccupations premières.
 On escompte pour 1988 une baisse des taux, donc une réappréciation du capital et Rentacic, dont le nombre d'actions a augmenté d'1,1 million en 1987, devrait cette année encore confirmer son caractère attractif ».

(A.G.O. du 14 janvier 1988)

Handwritten signature: J. M. L...

هكذا من الاجل

La Grande-Bretagne première de la France en pétrole



La Grande-Bretagne a repris en 1987 le leadership de la France de pétrole... L'année précédente, les Français avaient consommé 20,4% de plus de pétrole que les Britanniques... Le total de la consommation de pétrole en France a augmenté de 3,4% en 1987 par rapport à 1986... Le total de la consommation de pétrole en France a augmenté de 3,4% en 1987 par rapport à 1986... Le total de la consommation de pétrole en France a augmenté de 3,4% en 1987 par rapport à 1986...

REPÈRES

Balance des paiements
Excédent record en 1987 en RFA

La balance des paiements de la République fédérale allemande a atteint son plus haut niveau depuis 1982... L'excédent de la balance des paiements de la RFA a atteint son plus haut niveau depuis 1982... L'excédent de la balance des paiements de la RFA a atteint son plus haut niveau depuis 1982...

Consommation
Les Britanniques s'accrochent pour acheter

Les Britanniques ont continué à acheter plus de pétrole que les Français en 1987... Les Britanniques ont continué à acheter plus de pétrole que les Français en 1987... Les Britanniques ont continué à acheter plus de pétrole que les Français en 1987...

FINANCIERS DES MARCHÉS

Le marché français des 4 années

Le marché français des 4 années... Le marché français des 4 années... Le marché français des 4 années...



Pendant que nos délicieux concurrents conjuguent leurs promesses au futur flou, Zenith a développé avec Microsoft* le kit d'adaptabilité d'OS/2*. Alors, faisons un peu de publicité au présent. Zenith est le seul fabricant de compatibles

capable de mettre aujourd'hui sur le marché une configuration qui exploite à fond les capacités d'OS/2*.

Ce système, c'est le Z-386 doté de l'écran FTM* (Flat Technology Monitor) dont les qualités graphiques peuvent être totalement exploitées grâce à l'OS/2* personnalisé par Zenith.

Faut-il rappeler que le Z-386 fonctionne également sous UNIX* et MS-DOS* et qu'il est un véritable système 32 bits, c'est-à-dire doté d'un bus 32 bits capable, entre autres, d'utiliser les mémoires-cache sous tous les systèmes d'exploitation (c'est la première fois sur un micro), d'adresser jusqu'à 16 Méga de mémoire vive et directement 4 Giga-octets de mémoire de masse?

De plus, Zenith a inventé le dispositif Slushware* et le Z-386 est le seul micro à en être équipé. Ce qui explique son exceptionnelle puissance et

sa rapidité de traitement. Ce qui explique aussi que la plupart des développeurs ont compris que le Z-386 + FTM* + OS/2* est l'outil rêvé pour doter le marché des logiciels dont il manque encore.

Alors, nous pouvons dire que nous sommes prêts et que nous sommes les seuls. Faites passer.

Zenith, 167-169, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre.

Sur simple appel au (1) 42.43.43.00, vous recevrez immédiatement la documentation et la liste de nos distributeurs agréés.



70 ANS D'AVANCE

Une fois de plus, on dirait que Zenith a avancé pendant que les autres faisaient de la publicité.



Zenith Data Systems est présent au PC Forum, Bâtiment 7, Niveau 3, Stand E112.

FCB

Économie

AFFAIRES

L'offensive de Schneider

Le personnel de Télémechanique veut s'opposer à l'OPA

Le groupe Schneider, qui a lancé le 4 février une offre publique d'achat sur Télémechanique, avait déjà ramassé en Bourse 12,1 % du capital de l'entreprise : le 3 février, il détenait 189 422 actions par le biais d'une sous-filière, la Coparec. Il semblerait que ce soient des gérants de SICAV (Télémechanique en comptait 560 dans son tour de table), attirés par la hausse du titre, qui aient vendu.

Le patron de Schneider, M. Didier Pinaud-Valencienne - DPV, comme le surnomment ses collaborateurs - a donc pris une longueur d'avance sur d'éventuels outsiders et sur les dirigeants de Télémechanique, contraints à la défensive. Mais quelle que soit la forme que prendra la riposte de l'état-major de Télémechanique, elle sera

onéreuse, comme est chère l'offensive de Schneider : pour acquérir la majorité du capital de l'entreprise qu'il convoite, DPV devra déboursier quelque 3,5 milliards de francs. Tout groupe qui se sentira une âme de « chevalier blanc » pour voler au secours de Télémechanique devra donc avoir les reins solides et... la bourse pleine.

Le titre Schneider, qui paraissait convoité jeudi et vendredi derniers à la corbeille, a retrouvé son calme, cédant un peu de terrain lundi (- 0,9 %).

La détermination dont faisait preuve le personnel de Télémechanique, regroupé derrière son intersyndicale (Confédération autonome du travail, Force ouvrière et CGC), tranchait, en ce début de semaine,

avec la discrétion des responsables de l'entreprise. Ceux-ci n'ont pas encore dévoilé la forme que prendrait leur contre-offensive. Ils semblent attendre que M. Pinaud-Valencienne révèle le prix auquel il se propose d'acquiescer les 38,9 % d'actions qu'il se détiend pas encore. L'annonce de ce prix - autour de 3 900 F - devrait prendre encore quelques jours.

Même s'il réussit son OPA, le plus dur restera à faire pour DPV : convaincre un personnel arborescent de sa direction. Une opposition aux allures de résistance, dans un groupe dont la culture d'entreprise semble particulièrement forte.

F. V.

Les raisons d'une résistance

L'exemple ne vient pas toujours de l'étranger. Pratiquement depuis ses origines, en 1924, la Télémechanique électrique ne cesse d'entretenir son particularisme.

Dans ce groupe, qui emploie actuellement 14 000 personnes dans le monde - dont 8 500 en France - on a du goût pour l'innovation sociale et la politique salariale sophistiquée. « Tout le personnel a été mensualisé en 1945 », rappelle fièrement Jacques Combelle, le secrétaire général de l'entreprise. « Il n'y a plus d'horloge de pointage depuis cette époque. » Les usines, implantées d'abord dans l'ouest du pays, ne dépassent jamais la barre des 800 salariés. « Pour garder une taille humaine qui contraindrait au dialogue. »

Mais c'est surtout le système de participation puis d'intéressement, mis en place dès 1930, qui retient l'attention. Sa dernière version, négociée dans la foulée de 1988, fonctionne encore aujourd'hui. Au cours de ces dix dernières années, ce système aurait permis d'éviter le moindre licenciement, malgré les fluctuations d'activité et de crise.

Des bénéfices partagés

Du bas de l'échelle aux cadres supérieurs, le salaire de tous comprend une partie fixe et une partie variable, liée aux résultats de la société et révisée au mois le mois. Pour l'ouvrier, cette somme aléatoire ne peut dépasser 10 % du revenu et s'apparente en fait à un sur-salaire. Pour le directeur général, en revanche, elle est intégrée

dans sa rémunération mensuelle, dont elle peut représenter 50 %.

« En cas de difficultés, les dirigeants ont souffert immédiatement et plus que les autres, fait observer Jacques Combelle. Cela participe de notre sens de la solidarité, de notre culture d'entreprise. » Quand il y a un gâteau à

L'économie de partage

La théorie de l'économie de partage a été développée par l'économiste américain Martin Weitzman. Elle suppose qu'une partie de la rémunération des salariés est variable et dépend des résultats de l'entreprise. Ce système est appliqué au Japon par le biais de primes annuelles (bonus) et d'actions, y compris une des raisons du faible chômage en ce pays.

À l'équation « salaire rigide-emploi variable », Martin Weitzman oppose sa théorie du salaire variable qui permet d'amortir les effets des crises économiques sans recourir, comme c'est le cas habituellement, aux licenciements.

« L'Économie de partage », de Martin Weitzman. L'Expansion-Hachette, 224 pages, 95 F.

partager, chacun en profite, à son niveau. Si la période est aux vaches maigres, on se serre collectivement les ceintures. Et la culture.

En vertu de ce principe, la méthode s'applique « indifféremment » à l'ensemble des établisse-

ments français. « Nous prônons la solidarité entre les activités et les diverses technologies », souligne M. Combelle. Un administratif et un productif sont soumis à la même règle. Longtemps peu rentables, les unités spécialisées dans l'électronique ont été soutenues par les départements plus profitables qui produisent des commutateurs électriques par exemple. Aujourd'hui, la tendance peut s'inverser sans que les salariés soient pénalisés.

Partagés par moitié au tout début, les bénéfices se sont depuis répartis à parts égales entre l'entreprise, pour son personnel et pour l'État.

Le plus gros actionnaire

Ramenée à 38,64 %, pour faire droit à une revendication en faveur des bas salaires, la participation colle en outre parfaitement au mode de gestion de la Télémechanique. Le montant de la partie variable est établi en fonction du compte prévisionnel, corrigé mensuellement au vu des réalisations et donne lieu, le cas échéant, à une régularisation en fin d'exercice.

Ainsi la totalité de l'entreprise est-elle associée directement aux performances et peut juger des effets de sa bonne ou mauvaise santé. « Les gens ont appris à lier leur salaire sur une longue période », affirme M. Combelle. Ils savent qu'ils doivent compter avec une incertitude.

Le dispositif s'accompagne d'autres formules originales. Il

existe deux fonds communs de placement qui ont permis au personnel de devenir le plus gros actionnaire du groupe. Un régime spécial de représentation des salariés a été inventé qui, lors des élections, attribue un taux de participation exceptionnel de 85 %.

Chaque groupe de cent personnes dispose d'un représentant au collège des conseillers. Celui-ci constitue un bureau qui représente des postulants pour siéger au conseil de surveillance de la Télémechanique. Avec voix délibérative, ces derniers participent à leur tour à la désignation du directeur.

Les résultats d'une telle politique ? Un consensus s'est instauré, auquel contribuent les syndicats, à majorité Force ouvrière. L'entreprise peut supporter les coups sans trop de heurts. Étonnamment stable, le personnel partage les objectifs et connaît une situation plus qu'honorable.

A l'échelon le plus faible, le salaire est de 6 178 F sans ancienneté, et de 7 119 F avec 18 % d'ancienneté. En revenu annuel, avec la participation, cela correspondait en 1987 à 77 910 F sans ancienneté et à 89 196 F avec ancienneté.

« L'ancienneté est une arme à double tranchant, reconnaît Jacques Combelle, mais c'est aussi un facteur très important pour une politique de qualité des produits. » Celle-ci s'avère indispensable pour une entreprise qui réalise 80 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

ALAIN LÉBAUBE.

L'horlogerie française contre-attaque

Durement frappée par la concurrence étrangère, l'industrie de la montre franco-comtoise a décidé de contre-attaquer en développant une grande marque horlogère, qui diffusera en France et à l'étranger des montres 100 % françaises dans une gamme de prix de 800 F à 1 500 F. Ce projet s'inscrit dans le cadre du contrat pour le développement de l'industrie horlogère signé début février à Besançon et liant l'État, la région de Franche-Comté et le comité de développement professionnel de l'horlogerie. Les pouvoirs publics apporteront leur soutien financier dans les limites des règlements communautaires.

Cette décision de créer une filiale de commercialisation émane principalement des petits industriels de l'horlogerie, dont les entreprises sont surtout familiales, à faibles capitaux et, de surcroît, éparpillées, principalement dans le Haut-Doubs. Cette filiale permettra le regroupement au sein d'une société, qui assurera la commercialisation d'une ligne de montres, d'environ cent à cent cinquante modèles, élaborée en commun et 100 % française. Cette ligne de montres pourrait concurrencer les produits étrangers dans la gamme dite moyenne. La nouvelle marque ne devrait pas voir le jour avant le début de l'année 1989.

(Publicité)

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
SUBDIVISION DES ÉTUDES FONCIÈRES ET DE TOPOGRAPHIE
37, quai Gallieni - 92151 SURESNES CEDEX

Avis d'ouverture d'enquête publique - commune de SURESNES RN 185 et 187 - AMÉNAGEMENT DE LA TÊTE RIVE GAUCHE DU PONT DE SURESNES - BRETELLE DE RACCORDEMENT. ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD HENRI-SELLIER.

Le public est informé que, par arrêté préfectoral en date du 21 janvier 1988, il a été prescrit une enquête sur l'utilité publique du projet initial RN 185 et 187, aménagement de la tête rive gauche du pont de Surenes, bretelle de raccordement et élargissement de boulevard Henri-Sellier sur le territoire de la commune de SURESNES.

Les pièces du dossier concernant cette enquête seront déposées pendant 32 jours consécutifs du 1^{er} mars au 1^{er} avril 1988 inclus à la mairie de Surenes, direction des services techniques, 61, rue Carnot, où le public pourra les consulter du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, et de 13 h 30 à 18 h.

Les personnes désirant émettre un avis sur ce projet pourront consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours, heures et lieux ci-dessus. Elles pourront de même les adresser à M. ROGER FRIEDMANN, ingénieur de l'École polytechnique, Expert agréé, 22 bis, rue de Suffren, 75015 Paris, nommé Commissaire-enquêteur.

Celui-ci recevra le public en mairie de SURESNES, direction des services techniques, les 10, 17 et 28 mars 1988, de 14 h à 17 h.

A l'issue de cette enquête, les copies des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public en mairie de SURESNES et à la préfecture des Hauts-de-Seine, direction départementale de l'Équipement, bureaux des affaires générales, 23^e étage, aux heures normales d'ouverture.

Cette publication est effectuée en application de l'article R. 11-14-7 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

AGRICULTURE

Manifestations en Bretagne

Les éleveurs de porcs s'inquiètent de la baisse des prix et de la surproduction

BREST de notre correspondant

Les producteurs de porcs du Finistère ont manifesté lundi 8 février à Quimper, à Brest et à Morlaix, à l'appel de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et du Centre départemental des jeunes agriculteurs, pour crier leur mécontentement consécutif à l'engorgement des marchés.

Venus avec des tracteurs, ils ont défilé du lier dans les rues et lâché des centaines de porcs. A Brest, M. Guillaume Roué, président de la FDSEA du Finistère et secrétaire général de la Fédération nationale porcine, n'a pas exclu une action plus dure dans les jours prochains.

La filière porcine traverse une crise particulièrement aiguë dont les éleveurs bretons font les frais ; on estime à deux cent mille le nombre des porcs actuellement en stock dans la région, soit l'équivalent de 5 % de la production annuelle.

Cette saturation du marché s'ajoute à un niveau de cours très bas depuis seize mois. La baisse du prix des aliments de bétail a permis jusqu'ici aux producteurs de se maintenir et aussi, souligne la FDSEA, « leur esprit de compétitivité ». Mais les éleveurs sont, depuis plusieurs jours, dans l'impossibilité d'écouler leur production, et doivent continuer à nourrir des porcs qui seront déclassés. Trente mille unités, selon la FDSEA, n'ont pas trouvé preneur la semaine dernière. Il risque d'y en avoir cinquante mille

celle semaine. Le 8 février, les prix ont encore baissé au marché de Loudéac, à 8,79 F le kilo. Raison du marasme : la surproduction européenne ; les pays communitaires produisent plus que leur consommation.

« Les Pays-Bas exportent leur crise »

En revanche, la France ne fournit que 77 % de ses besoins. Mais les Bretons, principaux pourvoyeurs du pays, ne peuvent pas lutter contre les exportations des Néerlandais, qui ont fait croire l'an dernier leur production de 15 % pendant que celle-ci augmentait de 5 % en France. « Les Pays-Bas exportent leur crise sur notre marché national, avec, depuis trois semaines, des prix inférieurs de 0,50 F aux nôtres », assure M. Roué.

Les producteurs se retournent vers les pouvoirs publics, afin qu'ils prennent, dans un premier temps, des mesures pour éliminer les deux cent mille porcs en trop. Ensuite, pour la FDSEA du Finistère, il faut aller chercher des subventions aux opérateurs sur les marchés, ou aider les éleveurs pour vendre à un prix inférieur à celui des Néerlandais, ou trouver des débouchés dans les pays de l'Est. « Sinon, assure M. Roué, ce sera la faillite. »

Selon une étude du Centre d'économie rurale du Finistère, pendant les six derniers mois de 1987, sur un échantillon de cent vingt exploitations de quatre-vingt-dix truies, les bénéfices étaient quasiment nuls.

GABRIEL SIMON.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement (contradictoire) rendu le 17 septembre 1987, la 31^e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour BLESSURES INVOLONTAIRES AVEC ITT SUPPLÉMENTAIRE A TROIS MOIS, INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.

— pour avoir à Paris, le 12 septembre 1986, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements été involontairement la cause de blessures sur la personne de Nazim Malik, ayant entraîné pour ce dernier une incapacité totale de travail personnel de plus de trois mois.

— pour avoir à Paris, le 12 septembre 1986, émis responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Code du travail, relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II et III du titre III du code du travail.

1^o en mettant à la disposition du salarié une échelle d'une résistance insuffisante pour supporter les charges et les efforts auxquels elle était soumise.

2^o en laissant la trémie d'accès au sous-sol non clôturée (un salarié concerné).

— à la peine de DEUX amendes de TROIS MILLE FRANCS chacune. Le sieur LAFORME Lucien, né le 13 février 1942 à Saint-Denis-de-Pain (Cher), peintre, demeurant 25, avenue des Pavillons à Antony-sous-Bois (92).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal Le Monde.

Par extrait conforme délivré par le greffier, à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N.Y. AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement contradictoire en date du 5 octobre 1987, la 31^e chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour TROMPERIE SUR LA NATURE, L'ORIGINE, L'ESPECE OU LES QUALITÉS SUBSTANTIELLES DE LA MARCHANDISE, INFRACTION A L'ENVIEGNE DES ANIMAUX ET DENRÉES ANIMALES, DÉTENTION OU VENTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES AYANT ATTEINT LA DATE LIMITE DE CONSOMMATION. Pour avoir à Paris, le 18 novembre 1986 :

1. - Trompé ou tenté de tromper le consommateur sur la nature, l'espèce, l'origine ou les qualités substantielles de la marchandise vendue, en vendant et en mettant en vente sous la dénomination fautive d'« Bourgogne » des escargots qui n'avaient pas droit à cette appellation s'agissant d'« escargots ».

2. - Contrevenu aux dispositions du décret 71636 du 21 juillet 1971, par suite de l'observation dans le restaurant « Le Cloche percé » des prescriptions de l'article 22 en dépassant 2,5 kg de viande lachée à l'avance, en ne conservant dans une enceinte permettant de la maintenir à une température comprise entre 0° et 3°, et alors qu'elle aurait dû être consommée dans un délai maximum de 2 heures (contrevention soumise).

3. - Contrevenu aux dispositions des articles 14, 17 et 19 au raison du mauvais état d'entretien et de propreté de la cuisine, de la salle de restaurant et des toilettes (contrevention soumise).

4. - Contrevenu aux prescriptions du décret 84-1147 du 7 décembre 1984, article 18, en dépassant en vue de la vente 3 produits alimentaires (une saucisse et deux tortines de camard) dont les dates limites de consommation étaient dépassées (contrevention soumise).

Le sieur LANDAIS Jean-Paul, né le 15 mars 1942 à Paris 14^e, gérant de la SARL « Le Cloche percé » demeurant 27, rue du Roi-de-Sicile, à Paris 4^e, à la peine de :

1. - Une amende de DIX MILLE FRANCS pour le délit de tromperie.

2. - Une amende de DEUX MILLE CINQ CENTS FRANCS pour détection de viande lachée crue préparée à l'avance.

3. - Une amende de DEUX MILLE CINQ CENTS FRANCS pour hygiène défectueuse de la cuisine, de la salle de restaurant et des toilettes.

4. - 3 amendes de SIX CENTS FRANCS (3 fois 600) chacune pour détection de denrées alimentaires ayant dépassé la date limite de consommation (1 saucisse et 2 tortines).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal LE MONDE.

Par extrait conforme délivré par le greffier, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition. N.Y. AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Par jugement contradictoire en date du 30 octobre 1987, la 11^e chambre, 2^e section du tribunal correctionnel de PARIS, a condamné pour fraude fiscale — omission de passation d'écritures, le sieur EURIPIDES Alexandre, né le 25 mars 1946 à Volos, Grèce, restaurateur, demeurant 5, parvis de la Bièvre à Antony, Hauts-de-Seine, à la peine de HUIT MOIS d'emprisonnement avec SURSIS.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait dans le JOURNAL OFFICIEL ainsi que dans les quotidiens FRANCE-SOIR et LE MONDE.

Par extrait conforme délivré par le greffier, à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N.Y. AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

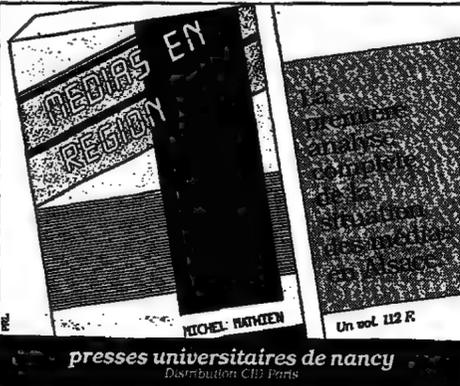
Par jugement contradictoire en date du 29 octobre 1987, la 11^e chambre, 2^e section du tribunal correctionnel de PARIS, a condamné pour fraude fiscale — omission d'écritures dans un livre comptable, à la peine de DIX-HUIT MOIS d'emprisonnement avec SURSIS.

M. GUEZ, épouse BENSAMOUN Sylvie Zaira Sarah, née le 15 octobre 1944 à Tunis, Tunisie, employée comptable, 35, rue Rouget-de-Lille à Pantin, Seine-Saint-Denis.

Le tribunal a, en outre, ordonné au frais de la condamné la publication de ce jugement par extrait au Journal Officiel et dans les quotidiens France-Soir et Le Monde.

Par arrêt en date du 22 octobre 1987, la cour d'appel d'ANGERS a condamné DESJARDINS Bernard, né le 19 juin 1921 à MONTIGNY-SUR-AVRE (28), directeur commercial, demeurant Domaine du Lac à VEIGNE (37), aux peines de 4 MOIS d'EMPRISONNEMENT avec SURSIS, 692 amendes de 50 FRANCS chacune pour usage de documents administratifs comportant des mentions inexactes, contrevention aux règles de commercialisation des pommes.

Par arrêt en date du 22 octobre 1987, la cour d'appel d'ANGERS a condamné LANDAIS Jean-Clément, né le 19 septembre 1945 à LASSE (49), responsable station, demeurant Le Petit-Boc à SAINT-GERMAIN D'ARCE (72), aux peines de 4 MOIS d'emprisonnement avec SURSIS, 692 amendes de 50 FRANCS chacune pour usage de documents administratifs comportant des mentions inexactes, contrevention aux règles de commercialisation des pommes.



كتاب من الأمل

مكتبة العدل

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condammation pénale
Par jugement contradictoire, en date du 28 octobre 1987, la 31^e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour BLESSURES INVOLONTAIRES - INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics), pour avoir à Paris, le 26 mars 1985, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité ;

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condammation pénale
Par jugement contradictoire en date du 9 octobre 1987, la 11^e chambre, 2^e section du tribunal correctionnel de Paris a condamné, pour FRAUDE FISCALE - OMISSION DE PASSATION D'ÉCRITURES, la dame AMAR, épouse LIBERTI, née le 22 août 1942 à Casablanca, Maroc, demeurant 2, square d'Ambiens à Paris 20^e.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condammation pénale
Par jugement contradictoire, article 411 CPP, en date du 26 octobre 1987, la 31^e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics), pour avoir à Paris, sur un chantier, 251 à 255, rue Vaugrand (15^e), le 3 février 1987, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail, en laissant travailler :

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE VERSAILLES
Par jugement contradictoire rendu le 28 février 1986, la 6^e chambre correctionnelle a condamné : M. DE COPPEL, né le 11 avril 1930 Paris (16^e), demeurant 12, rue du Général Pershing, Versailles 78000, préfecture de Versailles, à la peine de 8 MOIS AVEC SURSIS ET 150 000 F D'AMENDE - pour à VERSAILLES, courant 1981, 1982, 1983, s'être frauduleusement soustrait à l'établissement et au paiement de la taxe à la valeur ajoutée sur le revenu exigible au titre des années 1981 et 1982, en ayant volontairement omis de souscrire des déclarations dans les délais prescrits faits constatant l'imposition de fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS
Par arrêt de la 9^e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 29 octobre 1987, M. DECAMPS Adrien, né le 1^{er} avril 1936 à SIDI-BEL-ABBES (Algérie), demeurant 6, av. Normandie-Niemen, à Villeparisis (77270), a été condamné à DIX MILLE FRANCS d'amende, pour fraude fiscale (faits commis à Paris, courant 1980 et 1981).

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS
Par arrêt de la 9^e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 28 octobre 1987, M. VAN HULLE Marcel, né le 27 novembre 1939, à SCHAERBECK (Belgique) demeurant 27, avenue Marconi, 1810 WEMMEL, à Bruxelles (Belgique), a été condamné à 10 000 F d'amende, pour soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement de l'impôt sur le revenu dû pour les années 1979, 1980 et 1981.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS
Par jugement (contradictoire), article 411 CPP, en date du 21 septembre 1987, la 31^e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ, pour avoir à Paris, le 9 janvier 1987, étant responsable par délégation des mesures particulières relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement des mesures particulières de protection et de sécurité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux publics, du bâtiment ou tous autres travaux concernant les immeubles, en faisant travailler un ouvrier à une hauteur de 16 m sans protection et de sécurité, le sieur COCHARD Michel, André, né le 7 avril 1940 à Paris (14^e), directeur d'exécution à l'entreprise S.C.R., demeurant 25, rue du Regard, à Fresnes (94), à la peine de 10 000 F d'amende.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Par jugement (contradictoire) rendu le 14 septembre 1987, la 31^e chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics) - pour avoir à Paris, le 1^{er} février 1986, étant responsable par délégation du chef d'entreprise, d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, titre III du Code du Travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement des mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux de bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en laissant travailler un ouvrier à une hauteur de 16 m sans protection et de sécurité, sans avoir mis en place des garde-corps et des plateformes de travail réglementaires.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Par jugement (contradictoire) rendu le 28 février 1986, la 6^e chambre correctionnelle a condamné M. ALBOUYETTE Raymond né le 10 août 1924 à Pontarivet (23), demeurant 15, rue Paul-Doumer 78 Vernouillet, chirurgien dentiste, à la peine de 1 AN de prison avec SURSIS ET 50 000 F d'amende, pour :

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Par jugement (contradictoire) rendu le 25 septembre 1987, la 31^e chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics) - pour avoir à Paris, sur un chantier 29, boulevard des Capucines (2^e arr.) étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Code de l'hygiène et de la sécurité, enfreint par sa faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail en raison :

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Par jugement (contradictoire) rendu le 25 septembre 1987, la 31^e chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics) - pour avoir à Paris, le 14 septembre 1987, étant responsable par délégation des mesures particulières relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement des mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux de bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en laissant travailler un ouvrier à une hauteur de 16 m sans protection et de sécurité, sans avoir mis en place des garde-corps et des plateformes de travail réglementaires.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condammation pénale
Par jugement (contradictoire) en date du 14 septembre 1987, la 31^e chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour SUPPRESSION DES SIGNES SERVANT À L'IDENTIFICATION DES MARCHANDISES - VENTE OU EXPOSITION DE MARCHANDISES SANS SIGNES D'IDENTIFICATION DE NON RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE - pour avoir à Paris, le 24 novembre 1986 :

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condammation pénale
Par jugement (défaut) en date du 5 janvier 1987, la 31^e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour TROMPERIE SUR LA NATURE, LA QUALITÉ, LA QUANTITÉ OU L'ORIGINE D'UNE MARCHANDISE-DÉTENTION DE VIANDE HACHÉE À L'AVANCE (contrefaçon) pour avoir à Paris, dans le commerce au 40, rue du Faubourg Saint-Denis (10^e), le 6 décembre 1982, étant propriétaire exploitant de ce commerce :

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condammation pénale
Par jugement (contradictoire), article 411 CPP, en date du 27 décembre 1985, étant président du conseil d'administration de la S.A. COUCAUD DISTRIBUTION, exploitant un commerce de boucherie, 12, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris 10^e, trompé et tenté de tromper le contractant sur la quantité de la marchandise vendue par suite de l'utilisation de huit balances électromécaniques sans que soit tenu compte du poids de l'emballage du produit, le sieur COUCAUD Pierre, François, né le 30 septembre 1936, à Saint-Etienne-de-Fursac (Creuse), PDG de la S.A. COUCAUD DISTRIBUTION, demeurant 46, rue de la République à Bry-sur-Marne (94), à la peine de SIX MOIS d'emprisonnement avec SURSIS ET CINQUANTE MILLE FRANCS d'amende pour les délits, pour la contrefaçon à une amende de DEUX MILLE FRANCS.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condammation pénale
Par jugement (contradictoire), article 411 en date du 28.09.1987, la 31^e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics) - pour avoir à Paris, sur un chantier 29, boulevard des Capucines (2^e arr.) étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Code de l'hygiène et de la sécurité, enfreint par sa faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail en raison :

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condammation pénale
Par jugement (contradictoire), article 411 en date du 28.09.1987, la 31^e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics) - pour avoir à Paris, sur un chantier 29, boulevard des Capucines (2^e arr.) étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Code de l'hygiène et de la sécurité, enfreint par sa faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail en raison :

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condammation pénale
Par jugement (contradictoire), article 411 CPP, en date du 16 septembre 1987, la 31^e chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics) - pour avoir à Paris, le 14 septembre 1987, étant responsable par délégation des mesures particulières relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement des mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux de bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en laissant travailler un ouvrier à une hauteur de 16 m sans protection et de sécurité, sans avoir mis en place des garde-corps et des plateformes de travail réglementaires.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condammation pénale
Par jugement (contradictoire), article 411 CPP, rendu le 16 septembre 1987, la 31^e chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics) - pour avoir à Paris, le 14 septembre 1987, étant responsable par délégation des mesures particulières relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement des mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux de bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en laissant travailler un ouvrier à une hauteur de 16 m sans protection et de sécurité, sans avoir mis en place des garde-corps et des plateformes de travail réglementaires.

Marchés financiers

BOURSE DU 8 FEVRIER

Une privatisation réussie

Succès au carré pour Matra

La privatisation de Matra s'est finalement soldée par un double succès : les petits porteurs, malmenés par le krach boursier d'octobre, ont été deux fois plus nombreux que prévu à acheter le titre et la première cotation s'est faite le lundi 8 février à 123 F, soit 13 F de plus que le prix annuel d'achat de l'entreprise qui avait été vendue au public.

Le groupe qui avait dû suspendre en catastrophe sa privatisation en octobre, en raison de la tornade qui s'était abattue sur les marchés financiers, semble avoir retrouvé la « baraka » et il n'aura pas comme les déboires rencontrés par Suez lors de sa première cotation (celle-ci s'était faite 17,6% en dessous du prix de cession). Certes, le prix auquel l'action Matra a été mise en vente était fort intéressant. Certes, le titre revient en Bourse à un moment où le marché connaît un regain de vigueur, dopé par une vague palpitante d'OPA. Certes, la privatisation de Matra était une toute petite opé-

ration (410 millions de francs). Il n'empêche que c'est un succès. Après avoir vécu pendant six ans contre son gré sous la houlette d'un Etat actionnaire à 51%, l'entreprise devrait maintenant suivre son chemin d'un pied plus léger, avec de nouveaux atouts dans son jeu. Car il ne faut pas oublier que le plus grand intérêt de cette privatisation réside dans les possibilités d'accords européens qu'elle lui ouvre : dans le « noyau dur » de capital de l'entreprise figurent désormais des actionnaires étrangers puissants qui, tous, présentent des perspectives industrielles intéressantes dans des domaines comme l'espace (avec, par exemple, l'allemand Daimler-Benz), les transports (avec le suédois Volvo) ou l'électronique (avec le britannique IEC). Débarrassée d'une tutelle qui devenait pesante comme un frein, Matra est redevenue aujourd'hui une société comme les autres...

F. V.

Les 13 Mammouth de LRM deviennent L'Univers

Le 6 juin prochain, les treize hypermarchés de La Roche méridionale (LRM) abandonneront l'enseigne collective des adhérents de Paridoc (centrale d'achat et de services), remplacant Mammouth par L'Univers, enseigne propre au groupe de distribution d'Agès LRM.

Martini et Rossi lance une contre-OPA sur Bénédicte

La société Martini et Rossi, du groupe suisse General Beverage, a lancé une contre-OPA sur le capital de Bénédicte, a annoncé, lundi 8 février, la chambre syndicale des agents de change. La société Remy-Martin avait lancé récemment, par l'intermédiaire de sa filiale Remy et Associés, une OPA visant le contrôle d'un moins 60% du capital de Bénédicte, au prix de 6.200 F par action.

L'offre de Martini et Rossi vise la totalité du capital de Bénédicte et propose aux actionnaires un prix de 6.550 F par action. La cotation de la société convoitée a été suspendue. Le PDG de Bénédicte, M. Alain Le Grand, a indiqué qu'il approuvait l'OPA de Martini et Rossi. Une surenchère de Remy et Associés n'est cependant pas à exclure.

restera cependant adhérent de Paridoc pour ses achats.

L'ambition des responsables de LRM, MM. Robert et Jean-Pierre Guignard (père et fils), est d'en faire un grand groupe de distribution régional, s'étendant, au-delà de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, jusqu'à la Côte d'Azur et en Espagne. Le groupe projette d'ouvrir sept hypermarchés, entre Bordeaux et Nico d'Ici à 1995. LRM, qui compte trois mille salariés, a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 4,04 milliards de francs, contre 3,73 milliards en 1986.

● Transports maritimes : Nedlloyd va coopérer avec P and O et Sea Land. — La grande société maritime néerlandaise Nedlloyd a annoncé, le 8 janvier à Rotterdam, qu'elle avait conclu un accord de coopération avec les armateurs britanniques P and O containers et américain Sealand dans le domaine des services transatlantiques, entre les Etats-Unis et l'Europe (secteur Nord et Méditerranée). Les trois sociétés utiliseront pour ces lignes une flotte de douze navires dont les premiers entreront prochainement en service fin mars. Une vive concurrence fait rage sur ce secteur maritime où est présente notamment la Compagnie générale maritime.

ROYAUME DU MAROC

Régie autonome intercommunale de distribution de l'eau et de l'électricité de la province de Tanger — RAID — Tanger

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNAT. N° 11/88

Dans le cadre de l'alimentation en eau potable de l'agglomération tangerine, la régie autonome intercommunale de distribution de l'eau et de l'électricité de la province de Tanger (RAID) projette la réalisation de l'extension du complexe hydraulique de Cherraf-Al-Alak, avec la participation financière de la Banque arabe (BAD) et le fonds d'équipement communal (FEC).

Seules les entreprises des pays membres de la BAD et des pays participant au FAD sont admises à participer aux appels d'offre faisant l'objet du présent avis.

Les appels d'offre consistent par cet avis sous les suivants :

LOT I — Travaux de C.C. — Fourniture et installation des équipements d'une station de refoulement de 2,3 M3/S (débit : 18 mois).

LOT II — Fourniture et pose d'une conduite d'amenée en béton précontraint Ø500 et Ø800 L = 17 km. (débit : 17 mois).

LOT III — Fourniture et pose d'une conduite d'amenée en béton précontraint Ø1000 et Ø1200 L = 15 km. (débit : 17 mois). Les dossiers peuvent être retirés au siège de la RAID (service approvisionnement), 20, rue Hassan-Al-Chassali — Tanger — moyennant le paiement de la somme de :

— 2 000 DH pour le dossier du LOT I ;

— 1 500 DH pour le dossier du LOT II ;

— 1 500 DH pour le dossier du LOT III.

Les offres doivent parvenir au nom du directeur de la RAID au plus tard le vendredi 29 avril 1988 à 18 h à l'adresse suivante : 20, rue Hassan-Al-Chassali — B.P.M 286 — Tanger — Maroc.

VILLE DE MOUTIERS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES D'ARCHITECTES CONSEIL DE ZAC

Maître d'ouvrage : Commune de MOUTIERS, assistée de la Société d'aménagement de la SAVOIE.

MODE DE PASSATION : Marché négocié après recensement des candidats et examen de leurs moyens et compétences.

OBJET : La ville de MOUTIERS envisage la création d'une Zone d'Aménagement Concerté sur une friche industrielle de 30 000 m², qui devra :

— Accueillir le Centre des médias des Jeux Olympiques de 1992 (environ 25 000 m² de plancher) ;

— Devenir après 1992 un quartier intégré au site urbain de la ville (logements, services, hôtel, centre de formation...) ;

La ville recherche un architecte-urbaniste qui devra, dans le cadre d'une équipe pilotée par la Société d'aménagement de la SAVOIE :

— Etudier des plans d'aménagement en plan masse et en volume capables de répondre à la fois à la programmation du Comité d'organisation des Jeux olympiques et à la programmation urbaine, avec recherche d'une compatibilité optimale ;

— Participer par la suite à la mise en œuvre du parti retenu et en faire assurer le respect par les différents partenaires promoteurs-investisseurs qui seront impliqués dans la réalisation de l'opération.

Cette mission est donc incompatible avec une mission de maître d'œuvre sur les travaux de réalisation.

COMPOSITION DES DOSSIERS :

— Note indiquant nom, adresse, raison sociale, inscription à l'ordre des Architectes ;

— Note développant les idées-forces suivant lesquelles l'Architecte Conseil compte aborder sa mission ;

— Références montrant la capacité du candidat à faire face aux missions décrites ci-dessus pour un ouvrage complexe.

REMISE DES CANDIDATURES :

Les dossiers devront parvenir en CINQ EXEMPLAIRES avant le LUNDI 22 FÉVRIER à 12 HEURES, délai de rigueur, par pli recommandé en un moins propre sans double enveloppe, la seconde scellée, portant la seule mention « MOUTIERS - CENTRE DES MEDIAS - CANDIDATURE D'ARCHITECTE CONSEIL » à l'adresse suivante :

Société d'aménagement de la Savoie
8, rue de l'Abbaye — 73200 ALBERTVILLE
RENSEIGNEMENTS : S.A.S. ALBERTVILLE 79-37-31-29

NEW-YORK, 8 fév. ↓

Baisse

La semaine s'est ouverte à Wall Street sous le signe de la baisse. Amorcé dès l'ouverture, de façon même assez brutale, le mouvement s'est poursuivi durant la séance, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 895,72, soit à 14,76 points en-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 968 valeurs traitées, 965 se sont relevées, 575 ont monté et 428 n'ont pas varié.

De l'avis général, le marché a surtout souffert du désintérêt général, comme le prouve la faible cote des affaires, avec 168,85 millions de titres échangés. Les investisseurs étaient formels : les investisseurs attendent l'annonce au pied, de connaître les données du bilan de l'économie, en particulier les résultats du commerce extérieur pour décembre. Beaucoup tablent sur un déficit comparable à celui de novembre, soit de l'ordre de 13 milliards de dollars. Mais le chiffre ne sera publié que le 12 février. Alors, il y a peu de chances pour que, s'il la Bourse manifeste beaucoup de vigueur.

VALEURS	Cours de 8 fév.	Cours de 9 fév.
Alcoa	29 3/4	29 1/2
Allegheny	28 3/4	28 1/2
A.T.I.	22 3/4	22 1/2
Boeing	22 7/8	22 3/4
Deere	79 3/4	79 1/2
Eastman Kodak	40 3/4	40 1/4
Exxon	40 3/4	40 1/2
Ford	40 3/4	40 1/2
General Electric	50 1/2	50 1/4
General Motors	63 1/2	63 1/4
Goodyear	57 1/2	57 1/4
IBM	107 7/8	107 1/2
ITT	52 1/2	52 1/4
Johnson & Johnson	42 1/2	42 1/4
Kimberly-Clark	50 1/2	50 1/4
McDonald's	37 1/2	37 1/4
PepsiCo	21 5/8	21 3/8
US Steel	48 1/2	48 1/4
Westinghouse	48 1/2	48 1/4
Wm. Corp.	53 3/4	53 1/4

PARIS, 8 fév. =

Coup d'arrêt à la hausse

La Bourse de Paris était encore bien orientée lundi en début d'après-midi, mais le mouvement de hausse s'est ralenti pour s'arrêter enfin complètement. A la clôture, l'indice officiel s'établissait à 1 895,72, soit à 14,76 points en-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 968 valeurs traitées, 965 se sont relevées, 575 ont monté et 428 n'ont pas varié.

D'autre part, expliquent certains professionnels, les « prédateurs » auraient ralenti ou stoppé leurs achats, pour laisser tomber la fièvre — ils pourraient ainsi retrouver du « papier » dans de meilleures conditions. Si les Français vendaient donc un peu lundi, les étrangers, par contre, étaient très présents sur notre marché, surtout divers. Un bon signe, déclarent-ils.

La fermeture du dollar et un espoir d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt en France étaient évidemment favorables au marché. Mais le peu d'engagement manifesté par les Japonais lors de l'opération trimes-trielle de refinancement du Trésor américain suscitait quelques critiques à Paris. En effet, on redoute que les taux d'intérêt ne remontent aux Etats-Unis pour attirer les étrangers.

En tout cas, la légère baisse du MATIF semblait confirmer ces appréhensions. Les boursiers attendaient vers 14 heures la cotation des actions Matra, groupe privatisé récemment à 110 F.

Enfin, quant à un annoncé lundi dernier 12,10% de capital de Télématique, s'est légèrement effrité à 302 F (-0,9%). Parmi les titres en hausse notable, on relève l'action Navigator, qui avait gagné 20% vendredi, Ball Investment, Nord-Est et la Compagnie du Midi.

Sur la liste des plus fortes hausses figurait, à nouveau, des actions de la Compagnie du Midi. Par ailleurs, l'Air liquide était également remarqué. Peu de mouvements sur le marché de l'Or. Le lingot a pris 300 F, à 82 400 F, tandis que le néponion cédait 5 F, à 533 F.

LONDRES, 8 fév. ↓

Chute

Le terme boursier a mal commencé à Londres. Lundi 8, lors de son premier jour, le marché a oscillé 2,5%. Il faut dire que les investisseurs ont des raisons de s'inquiéter : une nouvelle hausse des taux d'intérêt est envisagée pour faire face aux pressions inflationnistes, et le constructeur d'automobiles Ford a annoncé une grève dans vingt-deux usines. En un demi-jour, la cotation a chuté de 6 milliards de livres. L'indice Financial Times des valeurs industrielles a chuté au bas de 38,1 et l'indice des actions de la FTSE 100 a chuté à 27 892, soit à 43,3 points, à 27 892.

Le volume des transactions a, lui, augmenté sensiblement, passant de 27 milliards de livres vendredi à 27 892 milliards lundi. Parmi les titres les plus touchés, on trouve les intermédiaires ICI, par exemple, perdu 3,4 points, Becton 1,5 et Reuters 20. Les assurances ne font pas meilleure figure. Sun Alliance a baissé 35 points, Guardian Royal Exchange 27. On remarque un affaiblissement du secteur de distribution, également. Woolworth avec -10 points. Next avec -8.

De leur côté, les fonds d'Etat ont rétrogradé sensiblement en fin de séance, après avoir coté plus d'un point à la mi-journée, et les mines d'or sont restées inchangées.

TOKYO, 8 fév. ↓

Repli

Pour la seconde journée consécutive, la Bourse de Tokyo a enregistré une baisse. Le mouvement de repli a été uniforme. A la clôture de la séance, comme à la fin de la dernière journée de mardi, l'indice Nikkei accusait une perte sensible. Les investisseurs, pour s'établir très précieusement à 23 662,27 (-109,33 points).

L'activité a été faible, avec tout juste 400 millions de titres échangés. L'annonce de la vente de la Compagnie de l'Air, semble-t-il, a été l'initiative. A Tokyo comme à New-York, la veille d'annonces de nouvelles données de la construction se sont succédées. Le marché nippon fut mis d'autant plus volontiers en veilleuse que, jeudi, il chahutera pour le National Founding Day.

Les établissements financiers se sont abourrés. Les valeurs de la construction se sont raffermies.

VALEURS	Cours de 8 fév.	Cours de 9 fév.
Alcoa	506	524
Allegheny	1270	1270
Boeing	280	281
Deere	3280	3280
Eastman Kodak	2220	2210
Exxon	2220	2210
Ford	2220	2210
General Electric	506	506
General Motors	1950	1940
Goodyear	506	506
IBM	1070	1070
ITT	52	52
Johnson & Johnson	42	42
Kimberly-Clark	50	50
McDonald's	37	37
PepsiCo	21	21
US Steel	48	48
Westinghouse	48	48
Wm. Corp.	53	53

FAITS ET RESULTATS

● Saint-Gobain lance une OPA dans la sienne. — La Société européenne des produits réfractaires (SEPR), filiale de Saint-Gobain, a lancé, lundi 8 février, à la Bourse de Londres, par l'intermédiaire de sa filiale Quartz et Silice, une offre publique d'achat (OPA) sur le groupe britannique TSL. L'OPA porte sur 90% au moins du capital de TSL. Le prix offert est de 1,35 livre par action, pour une valeur totale de 12,7 millions de livres du groupe TSL. Le conseil d'administration de TSL a décidé, à l'unanimité, de recommander aux actionnaires d'accepter l'offre.

Le groupe TSL est spécialisé dans la fabrication de silice pure fondue, utilisée dans la chimie, l'optique, l'électronique et l'aérospatiale, avec un chiffre d'affaires de 18,9 millions de livres.

● Les P et T françaises au Japon. — France Câbles et Radio, une filiale de la direction générale des Télécommunications françaises, et British Telecom ont pris une participation de 2% chacune dans le capital de International Telecom Japan Inc. (ITI). L'un des deux nouveaux groupes récemment autorisés à concurrencer la société KDD (Kokusai Denhin Denwa) sur le marché des télécommunications internationales à partir du Japon.

L'entrée de deux grands opérateurs étrangers portera à 10,7% la part des intérêts étrangers dans le capital de l'ITI, dont les actionnaires principaux sont Mitsubishi, Sumitomo.

● Générale des eaux : rachat d'une société américaine. — La filiale américaine du groupe français Générale des eaux a signé avec la direction de la société californienne Sierra Spring une promesse d'achat de cette société d'eau en bouteille. La promesse d'achat des eaux sera confirmée par un accord de fusion des actionnaires, qui doit se tenir dans les trois mois. Sierra Spring, société familiale cotée à l'American Stock Exchange, a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 45 millions de dollars (252 millions de francs). Elle est spécialisée dans la vente en supermarchés d'eau de table en contenants de 5 gallons.

PARIS: Second marché (réaction)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.S.P.S.A.	180	180 40 d	Locatix	140	145 00
Amend & Associés	375	380	Moran	245	255 00
Apytel	286	286	Morin	272	274 00
B.A.C.	430	415	Morin Industrie	92	90
B. Demachy & Assoc.	340	345	Morin Industrie	276	287
B.C.M.	390	390	Morin Industrie	114 40	115
B.L.P.	412	415	Morin Industrie	445	450
Bolton Technologie	412	415	Morin Industrie	232	232
Bolton Technologie	620	641	Morin Industrie	411	411
CB&L de Lyon	840	840	Morin Industrie	147	153
Cabamat	572	580	Morin Industrie	258	257
Canal Plus	424 20	420	Morin Industrie	100 40	100 70
Canal Plus	1050	1050	Morin Industrie	590	595
CATC	120	120	Morin Industrie	1050	1050
C.B.M.E.	320	320	Morin Industrie	127 50	128
C. Soc. Syst.	304	304	Morin Industrie	96 20	96
C.E.G.E.L.	486 20	516	Morin Industrie	223	222
C.E.P.	130	134 10	Morin Industrie	431	430
C.E.P. Communication	873	1017	Morin Industrie	850	850
C.E.I. Information	528	542	Morin Industrie	360	376
Chambre d'Opère	388 30	414	Morin Industrie	581	581
CAI&M	233 00	250	Morin Industrie	190 50	173 00
Comptel	210	218	Morin Industrie	540	545
Covalence	416	432 00	Morin Industrie	241 20	250 00
Dalac	131 20	135	Morin Industrie	183	189 00
Dawson	1120	1140	Morin Industrie	110 10	109 00
Davies	705	705	Morin Industrie	455 50	473 70
Drouot-Or. com.	90	87 50	Morin Industrie	301	303
Editions Balland	380	374 40			
Edis Inter	18 30	18			
Financ	461	442			
Galvini	583	610			
Guy Degrange	540	540			
I.C.C.	218	220			
IFA	190	181			
I.G.F.	53 80	53 80			
IGT	18 10	22 50			
Imperial	180	182			
La Compagnie Europe	230	228			
La G. de la mode	187	177 00			
Les Investissements	246	246			

LA BOURSE SUR MINTEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 8 février 1988

Nombre de contrats :

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT	OPTIONS DE VENTE
		Mars	Jun
Elf-Aquitaine	248	25	5,50
Elf-Aquitaine	1108	55	185
Elf-Aquitaine	148	17	24
Elf-Aquitaine	528	428	16
Elf-Aquitaine	288	11	18
Elf-Aquitaine	928	24	65
Elf-Aquitaine	408	23	44,50
Elf-Aquitaine	128	18,50	25

MATIF

Notionnel 10% - Cotation en pourcentage du 8 février 1988
Nombre de contrats : 35 211

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 88	Jun 88	Sept 88
Dernier	102,80	101,90	101,50
Précédent	103,35	102,15	101,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 88	Jun 88	Mars 88	Jun 88
100	2,92	3,19	0,10	1,32

INDICES

CHANGES		BOURSES	
Dollar : 5,75 F =		PARIS (INSEE, base 100 = 31 déc. 1987)	
		Valeur française : 96,5	
		Valeur étrangère : 100	
		C° des aspects de change (base 100 = 31 déc. 1981)	
		Indice général : 276,6	
		Indice général : 276,6	
		NEW-YORK (Index Dow Jones)	
		Industrielles : 1 916,48	
		LONDRES (Index Financial Times)	
		Industrielles : 1 387,1	
		Mines d'Or : 251	
		Fonds d'Etat : 89,86	
		TOKYO	
		Nikkei Dow Jones : 23 771,69	
		Indice général : 1 926,94	

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	Rep. + ou dép.					
S.E.U.	5,7450	5,7470	+ 22	+ 37	+ 59	+ 75
Schw.	4,5354	4,5486	- 58	- 78	- 96	- 55
Yen (100)	4,4433	4,4481	+ 117	+ 143	+ 222	+ 259
DM	3,3731	3,3756	+ 96	+ 115	+ 215	+ 248
Flora	3,9031	3,9051	+ 74	+ 89	+ 160	+ 189
FR (100)	16,1388	16,1433	+ 118	+ 135	+ 277	+ 411
ES	4,1192	4,1236	+ 280	+ 239	+ 469	+ 437
L (1 000)	4,5877	4,5921	- 119	- 75	- 242	- 187
S. Franc.	10,8368	10,8408	- 145	- 182	- 327	- 268

TAUX DES EUROMONNAIES

SE-U	6 1/2		6 3/4		6 5/8		6 7/8	
	1/2	3/4	1/2	3/4	1/2	3/4	1/2	3/4
DM	3 1/4	3 3/4	3 1/4	3 3/4	3 1/4	3 3/4	3 1/4	3 3/4
Flora	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 3/4	3 1/2	3 3/4	3 1/2	

Handwritten note in Arabic script: "مكتبة المجلد"

Marchés financiers

BOURSE DU 8 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 33

Main table titled 'Règlement mensuel' containing multiple columns of stock market data, including company names, prices, and volume.

Comptant (à déduction)

SICAV (à déduction)

8/2

Table of financial data organized into sections: Obligations, Actions, Étrangères, and Hors-cote, with columns for various financial metrics.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table of exchange rates and gold market prices, including columns for 'MARCHÉ OFFICIEL' and 'COURS DES BILLETS'.

Legend for market symbols: o: coupon détaché - o: offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - * : marché continu

Second marché section with a grid of stock prices and a large '36' graphic.

Marché des options section with a grid of option prices.

MATIF section with a grid of market data and a large '36' graphic.

INDICES section with a grid of index values.

CHANGES section with a grid of exchange rates.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVIS section with a grid of interbank rates.

Taux des EUROMONNAIES section with a grid of Euro currency rates.

Table of contents with categories: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES, MINTEL.

En Grande-Bretagne Les 22 usines Ford totalement paralysées par une grève illimitée

Il semble que la grève ait été suivie de façon unanime... Les ouvriers de la firme ont rejeté, la semaine dernière, à une majorité de 62% un compromis salarial...

Compromis entre le ministère de la culture et la Rue de Rivoli L'Opéra de la Bastille aura ses ateliers

L'Opéra de la Bastille aura bien ses ateliers de construction de décors. Un compromis entre le ministère de la culture, Matignon et la rue de Rivoli est en passe d'être signé...

Devant l'opposition du Conseil national Le gouvernement monégasque renonce à l'accord entre TMC et M6

Télé-Monte-Carlo ne diffusera pas sur le sud de la France les programmes de M6. Reculant devant l'opposition du Conseil national, le gouvernement monégasque a rompu l'accord...

Sur le vif Élysée, une, première

Vous avez vu, aujourd'hui, dans France-Soir, cet avant-papier sur le grand meeting de Mourouzi au gymnase de Courberin. Figurez-vous que mon Jacquot, il manque pas de culot, s'est invité. L'autre, bon prince, a dit: OK. Seulement, va falloir bosser. Un show, ça se répète, ça se travaille, ça se prépare...

L'avenir de la Sécurité sociale Le gouvernement limite la portée de l'avis demandé au Conseil économique et social

L'examen des moyens de rétablir l'équilibre à long terme du régime général de sécurité sociale, demandé le lundi 8 février au Conseil économique et social par M. Jacques Chirac, confirme la stratégie gouvernementale sur ce dossier...

BOURSE DE PARIS Matinée du 9 février Baisse des « opéables »

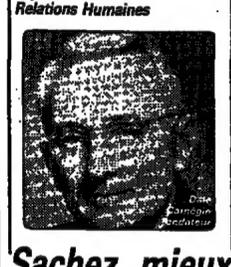
La plupart des valeurs dites « opéables » ont baissé la tête mardi matin à la Bourse de Paris. Résultat: à la fin de la session préliminaire, l'indiceur instantané de tendance accusait un repli de 1,02%.

Table with 4 columns: Valeurs françaises, Cours précédent, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

Le numéro du « Monde » daté 9 février 1988 a été tiré à 522 633 exemplaires

Le projet est bien sûr plus cher que ce qui était prévu. Aussi le ministère de la culture envisage-t-il d'aménager le viaduc qui prolonge l'Opéra jusqu'à la rue Moreau...

ENTRAÎNEMENT CARNEGIE® Expression Orale et Relations Humaines



Sachez mieux communiquer

Augmentez votre maîtrise en entretien, en réunion et en public. Améliorez votre qualité de contact, votre influence, votre rayonnement.

A Puy-Guillaume Le bureau de M. Michel Charasse cambriolé

M. Michel Charasse, conseiller auprès du chef de l'Etat, a indiqué, le mardi 9 février, que son bureau de l'hôtel de ville de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), dont il est maire, avait été cambriolé dans la nuit de lundi au mardi.

SAS achète 40% de la Compagnie nationale argentine

Après avoir vainement cherché à prendre le contrôle de la compagnie belge Sabena et du britannique British Caledonian, la compagnie sud-américaine SAS voit ses tentatives d'alliance couronnées de succès en Amérique latine. En effet, le gouvernement argentin a accepté de lui vendre 40% des actions de la compagnie nationale Aerolíneas Argentinas...



Le FFJudo et LE MONDE s'associent pour vous proposer un grand mensuel de judo et de Jujitsu. Un million de participants vont désormais suivre leurs champions jusqu'aux Jeux olympiques.

Advertisement for Macintosh II computer, featuring the text 'MACINTOSH II, C'EST LA PLUS FORTE TÊTE DU CLAN MACINTOSH.' and '46 900 F HT'.

Advertisement for John Rapal, featuring the text 'John Rapal REPUBLIQUE OFFRE SPECIALE INTER-SAISON du 7 Février au 5 Mars'.



Les négociations de M. Kohl fait une pour préserver les cha

Les négociations de M. Kohl... pour préserver les cha...

Un entretien avec M. F

L'Espagne n'aurait pas son économie sans...

Enquête: la justice

Ces magistrats...

Handwritten signature or note at the bottom of the page.